This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Leon Gerodau

Wâl-Mehi-Cantimire exposant sa vie pour tirer son père de prison. Page 102.

VIE DES ENFANS CÉLÈBRES,

ou

Modèles du jeune Âge.

Ces vertueux Enfans, au matin de leur vie,
Furent frappés hélas! par le destin jaloux!..
Vous, que je vois en pleurs, Mères, consolez-vous;
Plus d'un vieillard encor peut leur porter envie.

Par M. P. L. Fréville,

Auteur des Lectures Poétiques, des Nouveaux Essais d'Education &a &a

CINQUIÈME ÉDITION.

Revue, corrigée et augmentée d'une nouvelle vie de Louis XVII.

TOME II.

LE PETIT EMILIEN. — Je veux dire la vérité, quand même Maman me gronderait, je ne mentirais pas encore. *Page 184.*

A PARIS,

Chez GENETS *Jeune, Libraire, Rue Dauphine, N.° 14.*

(1820.)

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
ASTOR LENOX & TILDEN
FOUNDATIONS

VIE
DES ENFANS CÉLÈBRES.

NICOLAS FERRY, DIT BÉBÉ,

NÉ AU VILLAGE DE DLANE, DANS LA PRINCIPAUTÉ DE SALM EN LORRAINE, LE 14 NOVEMBRE 1741.

ARTICLE PREMIER.

Naissance du jeune Nicolas. — Son extrême petitesse. — On le met dans un sabot, pour le porter au baptême. — Nicolas ne grandit point. — Inquiétudes de ses parens. — Il ne peut parler. — Excellent caractère et bon cœur de cet enfant. — Combien il aimait les animaux, et combien il en était aimé.

Un individu de la hauteur de vingt-six pouces, et pesant quinze livres, tout habillé; un petit bonhomme bien proportionné dans sa taille, plein de graces et fait à peindre; un nain en un mot, dont la figure fraîche et rondelette, n'avait guère plus de volume qu'une pomme d'api; dont

les mains et les pieds étaient aussi mignons que ceux d'une poupée; c'est un bijou qui, dans son genre, peut figurer à côté du *roitelet* ou de l'*oiseau-mouche*; c'est un phénomène bien propre à fixer les regards des personnes curieuses d'étudier les ouvrages et les caprices de la nature, toujours variée, toujours féconde, toujours admirable jusque dans ses moindres productions.

Cependant tout extraordinaire que fut ce fameux pygmée, on ne le placerait point dans la galerie des *enfans célèbres*, s'il n'eût eu pour lui que la singularité des formes; mais à la gentillesse du physique, comme il réunissait des vertus recommandables, c'est une raison de plus pour diversifier nos tableaux, et intéresser davantage nos jeunes lecteurs.

Le rare enfant dont j'esquisse ici l'histoire, naquit au village de *Dlane* en Lorraine, l'an 1741; il eut pour père *Jean Ferry*, cultivateur au même endroit; l'histoire, rapporte qu'il vint au monde pendant que sa mère était à genoux devant la crèche d'un petit *Jesus* de cire, qu'elle n'avait cessé de regarder pendant sa grossesse.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que le jeune *Ferry* en retraçait parfaitement les traits et la petitesse ; ses parens même ne purent revenir de leur surprise, lorsqu'il vint au monde : il était aussi petit qu'un rat ; sa tête n'était pas plus grosse qu'une noix, et sa voix aussi faible que le cri d'une souris.

On fut alors dans un embarras extrême, et il fallut décompter de toutes manières. En effet, la layette et les langes que l'on avait taillés à la mesure d'un enfant ordinaire, semblèrent en quelque sorte devoir servir pour un géant, quand on vint à les comparer avec la stature du nouveau-né. Telle était en un mot l'exiguité de son individu, qu'il tint à l'aise dans un sabot de sa mère, et qu'on le porta ainsi à l'église, pour le faire baptiser.

Démentant en tout les mesures communes de la nature, le petit *Nicolas* était infiniment trop faible, et sa bouche beaucoup trop étroite pour téter. Il demeura quarante-sept heures sans rien prendre, et l'on s'attendait que le sabot, destiné à

le bercer, allait devenir en même temps son dernier lit et son tombeau.

Cependant cette pénible attente ne se réalisa heureusement pas; on s'avisa d'employer le biberon dans cette conjoncture; et la mère fut au comble de la joie, quand elle vit son fils sucer à merveille des gouttes de lait à l'aide du vase à bec que l'on substitue souvent avec succès au sein des nourrices.

Deux ou trois coquilles de lait tiède étaient plus que suffisantes pour le *petit rat*, car sa mère l'appelait ainsi : mais cette modique provision le sustentait de reste, elle était en raison de son estomac et de son appétit. Non-seulement il vécut contre toute espérance, mais il jouit encore d'une assez bonne santé. Se fortifiant de jour en jour, il ne croissait pas à la vérité, mais il montrait une vivacité singulière. Dans son dixième mois il se tenait debout, et avant l'année révolue il marchait, non pas dans la chambre, car on craignait de l'y perdre en quelque sorte, et l'on redoutait trop les accidens, mais il courait comme un écureuil, et prenait ses ébats le long d'un

grand galet que l'on avait arrangé à son usage.

Moyennant l'attention et les soins assidus, *Nicolas Ferry* échappa aux dangers trop fréquens dans la première enfance; mais on ne s'aperçut en nulle façon qu'il grandît. Tout étonnés et crédules, comme le sont les gens de la campagne, ses parens s'imaginèrent bonnement qu'on lui avait jeté un *sort*; on lui commanda en conséquence plusieurs messes; on récita quantité d'oraisons, et l'on fit même plus d'un pélerinage à *Saint-Christophe*, pour la croissance du jeune *Ferry*.

Toutes ces pieuses pratiques furent inutiles; la nature avait jeté cet enfant dans le moule des nains, et il resta tel le reste de sa courte existence.

Une chose particulière encore, c'est que le jeune *Nicolas*, parvenu à sa sixième année, ne pouvait absolument articuler aucune parole, et l'on était persuadé encore que des sorciers l'avaient rendu muet. Mais s'il était disgracié à cet égard, il avait reçu en compensation les dons les plus intéressans, quant au moral. La docilité, la dou-

Leon Gerodau

Wal-Mehi-Cantimire exposant sa vie pour tirer son père de prison. Page 10

035

VIE DES ENFANS CÉLÈBRES,

OU

Modèles du jeune Age.

Ces vertueux Enfans, au matin de leur vie,
Furent frappés hélas! par le destin jaloux!..
Vous, que je vois en pleurs, Mères, consolez-vous;
Plus d'un vieillard encor peut leur porter envie.

Par A. F. J. Fréville,

uteur des Lectures Poétiques, des Nouveaux Essais d'Education &a &a

CINQUIÈME ÉDITION.

Revue, corrigée et augmentée d'une nouvelle vie de Louis XVII.

TOME II.

LE PETIT EMILIEN. — Je veux dire la vérité; quand même Maman me gronderait, je ne mentirais pas encore. *Page 184.*

A PARIS,

Chez GENETS *Jeune, Libraire, Rue Dauphine, N.° 14.*

(1820.)

fut de faire venir au plus tôt la mère de l'enfant. Le conseil ayant été goûté, on expédia sur l'heure un courrier à cet effet, et la maman arriva le surlendemain fort à propos avec son grand fils.

On ne tarda pas à voir que c'était là le seul et vrai secours qui convînt à l'enfant malade; en effet, dès qu'il eut seulement entendu le son de la voix qui lui était si bien connue, le rouge lui monta à la figure, et la joie brilla dans ses yeux; bien qu'en proie à la fièvre et tout affaibli par le mal, il sortit de son lit, s'élança dans les bras de sa mère, et ne voulut plus la quitter.

ARTICLE III.

Douces étreintes de la nature.—Contentement du petit Nicolas.—Il recouvre la santé. — On veut l'instruire.—Il ne peut apprendre à lire. — On le surnomme Bébé. — On lui apprend à danser. — Ses succès dans les exercices du corps.—Chacun vient l'admirer, et il devient un spectacle.—Singulière idée de Stanislas pour divertir sa cour. — Grand dîner qu'il donne. — Superbe pâté qu'on y sert. — Musique et marche guerrière.—Bébé sort tout à coup du pâté. — Il parcourt le sabre à la main tout le tour de la table.—Frayeur de plusieurs militaires. — Grands éclats de rire de la part des dames, qui avaient le mot.—Caresses qu'on fait à Bébé.—On l'assiège de biscuits et de bonbons.

Il n'est point de société qui soit préférable à celle des tendres auteurs de nos jours; il n'est pas de jouissance égale aux saints épanchemens de l'amour filial, et aux douces étreintes de la nature. Couché sur les genoux de sa maman, le bon fils reprit ses forces ordinaires en peu de jours; sa gaîté lui revint plus vive et plus folle encore que par le passé, et il recouvra une santé parfaite.

Pendant que le petit *Nicolas* vivait chez ses parens, on avait toujours différé de l'instruire, jusqu'à ce qu'il fût devenu plus grand; comme il était fort jeune encore, on voulut enfin commencer son éducation. Jusqu'alors il n'avait pu s'exprimer, et il n'avait articulé que des sons imparfaits. On fit venir des maîtres de langue, et ils l'accoutumèrent peu à peu à parler avec assez de netteté.

On tenta en même temps de lui apprendre à lire, mais ce fut impossible; quelque moyen que l'on employât à cet égard, il ne fit nul progrès dans cette première science qui conduit bientôt à toutes les autres, et jamais on ne parvint à lui en enseigner seulement les premiers signes.

Vainement on promit mille récompenses au nouveau disciple, vainement on l'entoura de joujoux de toute espèce, afin qu'il sût au moins ses lettres; malgré tout son zèle et de grands efforts, il ne put jamais retenir que les voyelles. Le reste de l'alphabet lui sembla un grimoire indéchiffrable. Prononçant du même son toutes les consonnes, il les nommait indistinctement comme le *B*.

Ce nom lui sembla même si commode, qu'il s'en servait souvent pour désigner la plupart des choses qu'il demandait : de là lui est venu le surnom de *Bébé*, sous lequel ce nain célèbre est particulièrement connu, et le sobriquet lui est resté.

Stanislas s'étant convaincu que les organes du petit *Nicolas* étaient trop débiles pour les combinaisons abstraites de l'esprit, tourna son instruction vers les objets de pur agrément : on lui enseigna donc à danser, et cet enfant, qui ne pouvait compter que jusqu'au nombre de cinq, fit des progrès marqués dans ce qui concerne les exercices du corps, et l'art futile des gambades.

On essaya ensuite de faire tenir un petit fusil au jeune nain ; il le mania en peu de temps avec une singulière agilité ; il parvint même à faire les évolutions militaires si habilement, qu'il était devenu une espèce de spectacle à *Lunéville*. Toutes les semaines, à certain jour, une société nombreuse se rassemblait au château, et l'on se plaisait beaucoup à contempler le *petit homme* sautant, voltigeant, et s'escrimant

sur une large table, ou bien y manœuvrant en habit de grenadier.

Flatté du bon accueil que chacun s'empressait de faire à son jeune *nain*, le duc de *Lorraine* conçut une idée des plus gaies pour divertir sa cour. Il invita à un grand dîner quantité de seigneurs et d'officiers de marque; afin de rendre la fête plus agréable, et qu'il n'y manquât rien, on y appela beaucoup de dames et de demoiselles de *Lunéville*, qui était le séjour ordinaire du prince.

Le jour du festin arrivé, les convives s'y rendirent ponctuellement. Il faut dire avant tout, que la principale pièce du repas était un pâté magnifique; ce pâté avait la forme d'une citadelle: on y voyait des tours, des tourelles, des bastions, et les remparts étaient garnis d'une artillerie en sucre, qui représentait tous les instrumens meurtriers des combats.

Lorsque les premiers services furent finis, et que le pourtour de la table fut dégagé, pour faire place à d'autres mets, une musique délicieuse se fit entendre dans un salon voisin. Les convives attentifs obser-

vaient un profond silence, et ils ne s'attendaient guère au dénoûment de la scène mystérieuse, quand ils virent sauter en l'air la calotte du pâté..... Tout-à-coup le *petit homme*, armé de pied en cap, s'élance de la citadelle; il tire un coup de pistolet, et court avec rapidité, en levant un sabre étincelant au-dessus de sa tête.

Aux premiers débuts de cette espèce d'assaut, plusieurs des seigneurs non-prévenus ne parurent pas trop rassurés; le jeune chevalier de *Vintimille*, entr'autres, manifesta une frayeur involontaire; en effet, lorsque *Bébé* passa devant lui, et qu'il fit le simulacre de lui fendre la tête, l'officier saisit promptement son assiette d'argent, comme pour parer le coup, et se leva brusquement de sa place.

Cette scène fut la plus divertissante de la nouvelle comédie; les dames, qui avaient été averties d'avance, poussèrent de grands éclats de rire, et firent mille plaisanteries sur la bravoure en défaut du chevalier. Voyant enfin de quoi il était question, et tout honteux de sa terreur panique, le jeune homme reprit son poste; et pour déconcer-

ter les plaisans, il se rangea de leur bord et se mit à rire comme eux.

Quant au petit nain, on le passa de main en main, on le loua beaucoup de l'intelligence avec laquelle il avait joué son rôle; enfin, après avoir moissonné bien des caresses, le guerrier redoutable s'en retourna faire gravement sentinelle auprès de son pâté; et à l'instant du dessert, il fut assiégé à son tour d'une grêle de macarons, de dragées et de bonbons qui s'élevaient autour de lui jusqu'à la garde de son sabre.

ARTICLE IV.

Grande réputation de Bébé.—Stanislas le fait peindre.—Il multiplie son portrait pour le donner aux personnes de sa cour.—Étrangers venus de très-loin pour voir le jeune nain.—Tentatives diverses pour l'enlever.—On veille plus exactement à sa garde.—Bébé s'ennuie de ne pas courir comme auparavant.—Moyen que l'on prend pour masquer sa captivité.—On lui bâtit une jolie maison roulante.—Description de cette maisonnette.—Petits animaux, petits meubles, et joujoux qu'elle renfermait.—Société de jeunes enfans pour amuser Bébé.—Repas qu'il leur donne dans sa maison.—Ordre qui y règne.—Bonne conduite de Bébé pendant un voyage du roi Stanislas à Versailles.—Amitiés et présens dont le jeune nain est comblé.—Il ne s'écarte jamais du roi.

L'HISTOIRE du pâté mit le comble à la célébrité du fameux nain; on en fit mention dans les journaux du temps, avec divers détails que l'on omet ici afin d'abréger. Les poëtes les plus distingués composèrent des vers à sa

louange; on le peignit de toutes les manières, et le roi Stanislas se faisait un plaisir de donner son portrait, soit en grand, soit en miniature, aux personnes de la cour, et aux principaux officiers de sa maison.

Au moment où j'écris, on peut même voir encore une fort belle peinture de ce petit homme au château de *Versailles*; il est en pied, parfaitement ressemblant, et bien costumé. Le duc de *Lorraine* lui-même en fit présent à M. Bance, alors attaché au service du prince; et maintenant propriétaire du tableau dont nous parlons.

Quelque fidèle qu'elle fût, on ne se contenta point de l'image de Bébé, on voulait le contempler en personne. Nombre d'étrangers firent en conséquence un voyage exprès pour s'assurer par leurs propres yeux de ce que la renommée publiait au sujet du personnage si mignon, et ils trouvèrent que la réalité surpassait encore les récits que l'on se plaisait à faire du nouveau Mirmidon.

Tout ce qui est rare et unique dans son espèce, acquiert par cela même un prix extraordinaire, et stimule davantage les désirs. Désespérant de se procurer un être

de cette nature, plusieurs princes tâchèrent d'avoir *Bébé* par la ruse ; ils tentèrent mille moyens de l'enlever, et promirent à cet effet de grandes sommes d'argent à différens émissaires.

Tantôt des domestiques gagnés vous saisissaient inopinément le petit homme comme pour badiner, puis ils le faisaient descendre dans une longue poche de leur manteau ; tantôt c'était un factionnaire qui, profitant d'un temps de pluie, le prenait tandis qu'il s'amusait le long d'une galerie, et le fourrait tout-à-coup sous sa capote. Souvent même des postillons le firent entrer au fond d'une de leurs bottes-fortes, qu'ils liaient ensemble, puis les mettant comme un bissac sur leurs épaules, ils feignaient de les porter au cordonnier.

Mais toutes ces tentatives ne réussirent jamais ; se prêtant un instant à ce qu'il croyait d'abord n'être qu'un badinage, le petit nain bientôt impatienté poussait des cris aigus, et déconcertait soudain les ravisseurs tout penauds, et punis de leur audace.

Cependant, de crainte que cet enlève-

ment n'eût lieu tôt ou tard, *Stanislas* préposa à la garde du petit homme, plusieurs pages qui avaient ordre de l'accompagner par-tout où il allait; mais devenu ainsi prisonnier dans le palais, *Bébé* ne tarda pas à sentir l'incommodité de cette surveillance assidue. Ne pouvant plus faire un pas sans avoir en quelque sorte une sentinelle à ses côtés, l'ennui le gagna de jour en jour, une mélancolie secrète le mina insensiblement, et l'on craignit une seconde fois pour sa vie.

Afin de masquer aux yeux de *Bébé* l'espèce de captivité où on le tenait, *Stanislas* qui l'aimait beaucoup, eut recours à mille moyens ingénieux. Un architecte lui bâtit une jolie maison roulante. C'était un château dans toutes les règles; vestibule, salle, salon, chambre à coucher, rien n'y manquait; il y avait même un jardin planté d'arbres, des bassins, un parterre, et des fleurs.

L'ameublement répondait à merveille à l'édifice ambulant; les chaises, les tables, les lits, les secrétaires, et les pendules; tout y était à la mesure du propriétaire;

on y avait même consacré une pièce exprès pour un billard très-joli; et l'on y voyait en outre une infinité de jeux de toutes les formes et de toutes les couleurs.

D'une part, différens animaux, non moins rares dans leur espèce que *Bébé* dans la sienne, donnaient un air de vie et de gaîté à ce gentil ermitage; des tarins, des fauvettes et des roitelets hupés y chantaient dans des cages garnies d'ivoire et de fils d'argent; une levrette moins grosse qu'un écureuil y courait d'un appartement à l'autre; et ce qu'il y avait de plus curieux encore, c'était une paire de tourterelles envoyées par l'impératrice de Russie; elles étaient blanches comme la neige, leur bec avait à peine deux lignes, et elles étaient si mignognes, qu'elles n'excédaient point la grosseur ordinaire du moineau-franc de nos contrées.

Par le moyen de ces objets divers, le petit bonhomme ne sentit plus l'ennui, et il était fort content; mais on fit mieux encore : l'homme, dans tous les âges, a besoin de la société de son semblable, et surtout de ses égaux, pour se distraire : on cher-

cha donc dans la ville plusieurs enfans, doux, honnêtes, et bien élevés; et ils formèrent ce qu'on appela la bande joyeuse.

Cette nouvelle attention du Roi *Stanislas* causa la plus vive satisfaction au gentil nain; après avoir gazouillé dans son petit langage un compliment à son bienfaiteur, il s'occupa à faire les honneurs de la maisonnette à ses nouveaux hôtes; il les reçut avec les démonstrations de la plus franche cordialité; il leur donna tous les jours à dîner, et les traita en grand personnage.

Une chose plaisait infiniment dans ces banquets enfantins; c'était la gaîté fraternelle et la politesse qui y régnaient toujours. Bien que d'une conception bornée, le petit nain avait une juste idée de l'ordre, et des principaux devoirs de la vie : non-seulement il se comportait avec beaucoup de retenue; mais il voulait encore que ses jeunes convives montrassent la même discrétion. Un jour que l'un d'eux fit du tapage, et réveilla *Stanislas* sommeillant un peu sur une chaise longue, *Bébé* le punit aussitôt de sa turbulence, et il le fit manger à la

porte de son ermitage, tout seul, sur un tabouret.

Mais la sagesse de *Bébé* se manifesta principalement pendant un voyage que fit le duc de Lorraine à la cour de *Versailles*, pour y aller voir la reine *Marie Leczinska*, sa fille. Il emmena avec lui le *petit homme*, car c'est ainsi qu'il l'appelait toujours, et ce fut à condition qu'il ne s'éloignerait jamais. *Ferry* tint parole avec une scrupuleuse exactitude; toujours il accompagna le prince partout où il allait: il dîna à côté de lui, et il coucha dans la même chambre.

Enchantées de l'amabilité du petit nain, les duchesses, les marquises et les princesses le carressaient tour-à-tour, et les plus belles dames se le disputaient pour le tenir sur leurs genoux. Pour peu que l'on s'éloignât avec lui, soit sous les vestibules, soit dans l'orangerie, il s'échappait soudain, puis accourant tout essoufflé vers *Stanislas*, il lui disait du ton le plus sérieux: « Bon « ami, la dame a voulu me mettre dans sa « poche et m'emporter! »

ARTICLE V.

Vieillesse de Bébé dès l'âge de quinze ans.— Raison de cette singularité. — Il devient triste et silencieux.—Il ne mange plus.— Sa maladie.—Ses derniers instans.—Il demande à voir son bon ami.—Il ne le peut. — Sa mort. — Ses funérailles. — Son cœur mis dans une urne, et inscription qu'on y lisait.—Traits particuliers concernant le petit homme.—Sa propreté —Combien il aimait la petite monnaie neuve.—Sa bienfaisance.—Réserves pour son grand frère.— Il demande la grace d'un page.—Combien Bébé aimait Zizi, petit garçon de quatre ans.

Le voyage du petit homme à la cour de *Versailles* fut la dernière époque de sa vie; depuis ce moment il cessa en quelque sorte d'exister. Conséquente dans ses productions, la nature veut que les petits êtres et les insectes n'aient qu'une existence éphémère. Aussi la carrière de *Nicolas Ferry* fut-elle proportionnée à la petitesse de son individu. Le temps de la première jeunesse de l'homme en général, fut déjà

marqué chez lui par la caducité. Il mangeait très-peu ordinairement, et une mauviette lui faisait deux repas; mais bientôt il ne put rien prendre, excepté un peu de limonade et du sucre brûlé.

Entièrement dégoûté, insensible à tout, ne prenant presque aucune nourriture, le petit nain changea en fort peu de temps. Devenu sombre, inquiet, pleurant sans cesse, cherchant l'obscurité et la solitude, il restait quelquefois deux jours de suite dans la même attitude, et ne voulait point sortir de sa chambrette; enfin sa figure, qui était avant rondelette et couleur de rose, se sillonna rapidement des rides de la vieillesse, et il termina sa carrière à son quatrième lustre.

Peu de jours avant sa dernière heure, on a remarqué que *Bébé* s'était ranimé tout-à-coup. Reprenant quelque force, et revenu en parfaite connaissance, il manifesta de nouveau cette bonté d'ame et cet excellent cœur qui le caractérisaient particulièrement. Il demanda avec instances *son bon ami*; mais *Stanislas* était pour lors à *Nancy*, et ne put le voir; répétant à chaque minute du jour et

de la nuit le nom de son auguste bienfaiteur, il mourut sur les genoux de sa mère, en disant : « Je ne pourrai donc pas baiser encore une fois la main de mon bon ami... »

Lorsque le duc de Lorraine fut de retour, il ne fut point surpris de la mort du petit *Nicolas*, car depuis long-temps il le voyait dépérir, mais il y fut très-sensible ; il voulut même témoigner l'amitié qu'il lui portait et l'estime qu'il en faisait, par la pompe funèbre qu'il ordonna.

Son cœur et ses entrailles furent séparés de son corps et embaumés avec soin, ainsi que les restes des grands personnages ; on les porta en cérémonie dans un cercueil de plomb, à l'église paroissiale de *Lunéville* ; on grava en outre sur sa tombe une longue inscription dont on va voir l'extrait, et qu'on pouvait y lire encore avant les temps d'horrible mémoire qui ont plongé la France dans un deuil général.

Quant aux ossemens, on les mit sous verre et ils furent envoyés de suite à *Nancy* ; ce monument curieux fut placé dans la bibliothèque fondée par la magnificence du *Titus* moderne, du grand homme dont la Lor-

raine et les fastes de l'humanité conserveront à jamais le plus glorieux et le plus tendre souvenir.

ÉPITAPHE DE BÉBÉ.

Ci-gît, non le petit corps, mais les entrailles de NICOLAS FERRY, *Lorrain, du village de Dlane, etc., etc.*

Pour le squelsé (c'est-à-dire le squelette), *il est conservé dans la bibliothèque de Nancy, etc., etc.*

C'était un prodige hors des lois de la nature, et qui ne manquait point de graces, etc., etc.

Il fut aimé de STANISLAS Ier., *le bienfaisant, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, etc., etc.*

ARTICLE VI.

Traits particuliers qui caractérisent le bon cœur et les excellentes qualités du petit Nicolas. — Sa propreté.

LE petit *Bébé* possédait au suprême degré une vertu bien recommandable à tout âge, je veux dire la propreté. Il aimait beau-

coup à porter de beaux habits, mais aussi en avait-il le plus grand soin. Il serrait avec exactitude ses vêtemens et les différens objets qui servaient à l'amuser.

Ayant jeté un jour une balle en l'air, il cassa une lampe de verre, et l'huile qui en découla, gâta un pan de son habit. Inquiet et fort embarrassé dans cette fâcheuse conjoncture, il tira promptement son mouchoir de sa poche, et se mit à essuyer tant qu'il put.

Mais ce fut bien pis encore : plus il essuyait, plus la tache s'étendait. Tout chagrin alors, et inconsolable, il se mit à pleurer, et demanda bonnement des ciseaux, afin de couper le morceau. Comme on les lui refusa, il se mit à pleurer de nouveau, et il s'écria en bégayant : « Que dira donc bon « ami, en me voyant si malpropre? Ah! « que je suis malheureux! »

ARTICLE VII.

Bienfaisance et aumônes de Bébé.

Les seigneurs de la cour, et les dames, envoyaient fort souvent de fort jolis bijoux au petit nain; mais à peine les avait-il reçus, qu'il se plaisait à en faire présent à son tour aux enfans de sa société. Il aimait surtout à avoir dans sa bourse des pièces de monnaie toutes petites et bien frappées. Comme on connaissait son goût à cet égard, on lui en faisait toujours une ample provision; de façon que son coffre était quelquefois rempli de pièces de six sous neuves, et de demi-louis.

Ce n'était pas pour accumuler, ce n'était pas non plus pour admirer un stérile métal, que le petit *Bébé* avait tant d'argent. On connaît les vertus bienfaisantes du roi *Stanislas*; à l'exemple de ce grand homme, *Nicolas Ferry* n'aimait à avoir quelque chose que pour faire du bien et des largesses à son tour.

Afin donc de s'amuser, et surtout pour se livrer aux doux sentimens de bienfai-

sance qui l'animaient, le petit *Nicolas* remplissait ses poches de pièces de six sous, enveloppées dans des carrés de papier de diverses couleurs; et, tous les dimanches, son plus grand plaisir était de se mettre au grand balcon du château; alors il s'empressait de les jeter à un certain nombre de pauvres, inscrits sur un registre particulier, et qu'un suisse faisait ranger par ordre dans la cour du palais.

Lorsqu'il se trouvait un enfant parmi ces pauvres, on a remarqué maintes fois, que le petit aumônier défaisait vite deux paquets pour n'en faire qu'un seul, il y glissait fort souvent un gros écu de six livres; et, faisant écarter les autres indigens, il disait en riant au petit malheureux : « Attrape la pistache; c'est pour « toi. »

Quant aux pièces d'or, ce bon frère les réservait soigneusement : il les mettait dans une jolie cassette fermée à clef; et quand elle était pleine jusqu'aux bords, il l'envoyait à son grand frère *Louis Ferry*, qui devint bientôt ainsi le plus riche cultivateur de son canton.

ARTICLE VIII.

Bébé sollicite la grâce d'un page.

Voyant que l'on attachait de l'importance à sa personne, Bébé se plaisait quelquefois à mettre en défaut la surveillance des personnes commises à sa garde, et il se fourrait dans tous les coins. Un jour il se coucha au fond de la niche d'une grande levrette qu'il aimait beaucoup ; faisant ordinaire avec le chien et mangeant ses gimblettes, le petit drôle resta la journée et toute la nuit suivante avec son commensal.

Inquiet et fort en colère contre le page qui avait la garde de son nain, *Stanislas* lui demanda avec sévérité ce qu'il était devenu : ne sachant que répondre, le pauvre gardien fut menacé d'être renvoyé sur l'heure, et se mit à pleurer.

Sur ces entrefaites, et comme on s'y attendait le moins, on vit sortir tout-à-coup monsieur *Bébé* de sa cachette; puis marchant à quatre pattes, il alla embrasser les jambes du roi, et le supplia d'accorder la grâce au page désolé ; ce qu'il obtint sans peine.

ARTICLE IX.

Amitié de Bébé pour Zizi.

Parmi les enfans que l'on admettait dans le château pour jouer avec le petit homme, il y en avait un tout-à-fait joli et fort doux; il se nommait *Zizi*, et était âgé de sept ans. *Bébé* s'était tellement attaché à ce petit garçon, qu'il lui donnait tous ses plus beaux joyaux; il lui fit même présent un jour de sa montre; elle était d'or, et pas plus grande qu'une pièce de douze sous; son portrait y était entouré de pierres fines, et le cadran n'avait que cinq chiffres, pour marquer un pareil nombre d'heures, car le petit homme, ainsi qu'on l'a déjà vu dans sa vie, avait beaucoup de peine à compter jusqu'à six.

Le jeune *Zizi* étant mort, malheureusement en cinq jours, de la petite-vérole, on ne sut comment annoncer cette triste nouvelle à *Bébé*, car il s'affectait aisément, puis il tombait malade aussitôt. Comme il demandait sans cesse où était son ami *Zizi*, on s'avisa de faire un mensonge officieux,

de peur qu'il ne se désolât ; on lui dit qu'il était allé chercher son *oie* et son *mouton blanc* à *Dlane*, et qu'il reviendrait bientôt.

Le petit nain, qui était d'une grande simplicité, sourit à cette douce idée qui lui rappelait les heureux passe-temps de son enfance ; mais on va voir jusqu'où allait sa bonté : comme il demandait tous les jours quand *Zizi* reviendrait, on lui répondait, *demain matin*. Alors le petit nain, tout content, mettait à part des biscuits, du fruit et des confitures pour le déjeûné de son jeune ami. Enfin on le leurra de cette espérance, jusqu'à sa dernière heure ; et telle fut sa bonhomie, qu'à l'aide des contes qu'on inventait pour l'amuser, il crut toujours que *Zizi* allait revenir avec la *mère-oie* et le *mouton blanc* ; et il ne cessa de réserver des joujoux et des gâteaux pour les lui donner au moment de son retour si désiré.

NICHOLS,

OU

LE PETIT MARCHAND DE LAINE.

NÉ A FERMERI, AU CANTON DE CORCK EN IRLANDE.

ARTICLE PREMIER.

Avantages des dons de la nature.—Tout réussit à ceux qui en sont favorisés.—Ressource qui reste aux personnes privées de talens naturels.—Jugement du petit Nichols.—Projet qu'il forme de se faire marchand.—Quelle en fut l'occasion.—Il quitte la maison paternelle.—Sa pauvreté.—Il va chez le baron de Baltimore.—Il lui expose son dessein.—Son air décidé et spirituel plaît beaucoup à ce seigneur irlandais.—Le baron lui prête une somme d'argent pour commencer son commerce.—Emplettes du petit marchand.—Son coup d'essai et sa réussite.

GAUDEANT *benè nati!* heureux ceux qui sont bien nés, dit le proverbe latin! Tels sont en effet les dons inappréciables de la nature, que les personnes qui en sont fa-

vorisées se suffisent à elles-mêmes : tout leur sourit; elles viennent communément à bout de tout ce que leur génie actif entreprend; et ce qui semble insurmontable aux esprits vulgaires n'exige de leur part que de médiocres efforts.

Ce que la plupart des hommes n'apprennent que par une longue et pénible instruction, ce qu'ils ne tentent qu'à force de tâtonnemens, de secours et de moyens étrangers, les favoris de la nature le devinent pour ainsi dire; ils tirent tout de leur propre fonds; ils exécutent sans balancer : déjà ils ont pris un sublime essor, quand les premiers se traînent encore à pas de tortue dans le sentier épineux de la science, ou dans la carrière glissante de l'aveugle fortune.

Ces génies privilégiés ne sont pas communs; mais fussent-ils en très-grand nombre, il ne faudrait point nous décourager pour cela. L'éducation, ce précieux supplément de la nature, les soins, la patience, le temps, et surtout une sage conduite, sont des moyens infaillibles; s'ils sont moins rapides, ils n'en sont que plus sûrs, plus à

notre portée; ils peuvent nous tirer de la foule, et nous conduire au but desiré, tout aussi bien que les grands moyens naturels qui enivrent souvent leurs possesseurs orgueilleux, et finissent par les perdre.

Il y avait à *Fermeri*, en Irlande, un honnête fermier chargé d'une nombreuse famille; elle était composée de trois filles en bas âge et de trois garçons un peu plus grands. Le plus jeune de ceux-ci s'appelait *Nichols*; il était d'une taille très-petite, parlait peu, était d'une grande pénétration, d'un bon jugement et d'une rare industrie. Considérant que ses aînés auraient la ferme de son père, et qu'il serait obligé de se mettre en service chez autrui pour subsister, il conçut le projet de se former lui-même un établissement; et voici quelle en fut l'occasion.

Des marchands s'entretenant un jour devant lui des belles laines de *Connacie*, grande contrée d'Irlande, le petit *Nichols* prêta une oreille attentive à leur conversation. Comme ils vantaient beaucoup le gain que l'on pouvait faire dans cette espèce de commerce, il sentit naître tout-à-coup en

lui le penchant du trafic ; et quoiqu'il n'eût aucun moyen pécuniaire, il osa néanmoins faire dès-lors des préparatifs secrets afin de s'y livrer.

Agé à peine de douze ans, couvert de vêtemens rustiques, chaussé d'une grosse paire de sabots, muni d'un bâton ferré pour se défendre, n'ayant d'ailleurs ni argent, ni marchandise, cet enfant sortit un jour du mois de mai de la maison paternelle. Dans la crainte d'être contrarié dans son dessein, il n'eut garde de le communiquer à qui que ce fût ; il eut soin toutefois d'embrasser la veille son père, sa mère, ses sœurs et ses frères, et il leur fit bien plus de caresses que de coutume.

Ainsi équipé, et n'ayant pour toute provision qu'un pain et du fromage, *Nichols* dirigea sa course vers le comté de *Galloway*. Arrivé dans la capitale du même nom, il apprit qu'il y avait un grand de *Momonie* qui était aussi chéri que respecté de tout le canton ; c'était le baron de *Baltimore*, également recommandable par ses connaissances commerciales, sa générosité et son humeur bienfaisante.

Enhardi par tout le bien qu'on racontait de ce seigneur, le petit bonhomme s'avisa d'aller se présenter directement à lui comme un pauvre Momonien désirant acheter un peu de laine, mais n'ayant pas le premier sou pour entreprendre ce commerce usité dans le pays. L'air spirituel et le ton de franchise du jeune villageois plurent singulièrement au baron; il fut surtout fort étonné de voir un enfant qui se faisait annoncer comme un marchand, et qui raisonnait comme s'il en avait eu déjà l'expérience.

Prenant beaucoup de plaisir à entendre et à entretenir ce petit garçon, remarquant en lui de l'intelligence, du bon sens et une ferme résolution, le seigneur de Baltimore le prit dès-lors en amitié. Jugeant bien à son extérieur honnête, et par la justesse de ses réponses, que ce n'était point un vagabond; déterminé d'ailleurs par l'exposé naïf de ses espérances, et de sa conduite à venir, il se hasarda de lui prêter une certaine somme. « C'est un pur don, dit le « baron à ceux qui lui faisaient observer « l'extrême jeunesse du débiteur et les « risques de ses avances; j'aurai la satis-

« faction d'avoir payé son apprentissage. »

Possesseur de cent trente écus, somme bien plus considérable qu'il n'eût osé l'espérer, *Nichols*, tout joyeux, combla de remercîmens son bienfaiteur, et courut faire ses premiers achats. Il s'y prit avec une prudence et un discernement peu communs à son âge, et son coup d'essai fut un coup de maître. Après avoir fait ses emplettes, il se transporta avec sa pacotille dans les endroits où les moutons étaient rares, mais où le commerce était en vigueur, comme à *Kildare*, à *Balaclay*, et il s'y défit de ses laines avec un profit de soixante-dix pour cent.

ARTICLE II.

Le petit marchand de laine va voir son protecteur. — Il veut lui rendre les cent trente écus. — Refus du baron. — Nichols insiste. — Nouvelles offres du baron, et ses conseils au petit marchand. — Celui ci se retire en versant des larmes d'attendrissement. — Achats, crédit, et profit de Nichols.

Le début du jeune *Nichols* lui inspira une nouvelle ardeur et plus de confiance dans ses forces. Étant encore à *Balaclay*, il apprit que le seigneur de *Baltimore* y était venu aussi depuis quelques jours. Brûlant de lui marquer sa reconnaissance, ayant d'ailleurs l'amour-propre de lui prouver l'ordre et l'arrangement qu'il observait dans ses affaires, il se rendit auprès du baron. « Seigneur, lui dit-il, ce que vous avez « eu la bonté de me prêter a fructifié; re- « prenez, je vous prie, le principal, et « daignez agréer mes sincères remercî- « mens. Dorénavant le produit me suffira « pour continuer mon commerce. Que le « ciel vous bénisse d'avoir eu pitié de « moi!..... »

Le baron de Baltimore fut charmé d'apprendre les succès de son jeune protégé, et il n'admira pas moins son exacte probité que son entendement et son aptitude; il voulut même lui abandonner en pur don ce premier prêt, et fit de vives instances à cet égard. « Non, non, seigneur, reprit « *Nichols*, j'ai fait un pas en avant, et gar- « der votre argent, ce serait reculer; per- « mettez seulement qu'en quelque endroit « que vous soyez, permettez, ô mon cher « bienfaiteur! que je vienne vous présenter « mes respects, et vous rendre compte de « ma petite fortune. »

Encore plus enchanté qu'auparavant de la sagacité et des sentimens honnêtes du petit marchand de laine, le baron lui fit de nouvelles offres. « Continue, lui dit-il, « mon enfant, continue de penser et de « te conduire comme tu as fait jusqu'ici; « je te promets de m'intéresser toujours à « toi; je t'aiderai de mes conseils, et « ma bourse sera à ton service tant que tu « vivras. »

Prenant aussitôt les mains de son généreux bienfaiteur, et les pressant avec res-

pect contre sa bouche, le petit *Nichols* le remercia de tout son cœur; il lui fit les plus tendres adieux, et se retira en versant des larmes de joie. Toujours en sabots, vêtu des mêmes habits avec lesquels il était sorti de son pays, il se hâta d'aller en *Connacie* pour faire d'autres achats. Son prompt retour augmenta son crédit, et d'opulens tenanciers ne balancèrent point de lui confier des effets excédens de beaucoup ses petits fonds, et cela sur la simple promesse qu'il leur fit de les payer avec exactitude.

Cette fois-ci le marchand industrieux et fidèle, emporta une grande quantité de laines; bien qu'elles fussent de la meilleure qualité, il les avait eues à très-bon compte, et il eut ainsi la facilité de les livrer de même; elles furent vendues en très-peu de temps, partie dans le royaume de *Lagénie*, partie à *Balaclay*.

Après avoir fait un profit qui surpassait son attente, *Nichols* retourna au grand magasin, c'est-à-dire en *Connacie*; il paya ce qu'il devait, puis il acheta tout au comptant; car sa dépense n'excédait pas d'une obole son simple nécessaire. Pour

lors son crédit prit une ferme assiette; sa réputation commença à s'étendre au loin; et chacun, sans qu'il le demandât, s'empressait de venir lui offrir les objets relatifs à son trafic.

ARTICLE III.

Nichols achète des chevaux et une voiture. — Vente nouvelle qu'il fait à Waterford.—Il prend des maîtres et s'instruit.— Différens livres qu'il achète.—Seconde visite du petit marchand au seigneur de Baltimore.— Conseils judicieux du baron. — Costume du petit Nichols.—Ce que lui disent les domestiques du baron. — Question du baron, et réponse sensée du jeune marchand.

Cependant le pauvre petit villageois de *Fermeri* devenait un trafiquant d'importance; obligé bientôt d'acheter plusieurs chevaux, il fit faire une voiture forte et bien conditionnée pour transporter ses ballots; ayant chargé ses marchandises, il prit la route de Momonie. Il est à propos d'observer que cet enfant n'avait pour lors que quinze ans, et il avait déjà acquis un avoir presqu'égal aux propriétés de son père,

gros fermier très à son aise; il marcha jour et nuit pour aller à la foire de *Waterford*, et sa pacotille entière fut débitée en vingt-quatre heures.

Le petit *Nichols* s'enrichissait à vue d'œil, mais sa fortune rapide ne l'éblouissait point pour cela; il sentait que d'autres richesses lui manquaient, richesses d'autant plus précieuses qu'elles sont la source de toutes les autres, et la base du bonheur. Il prolongea en conséquence son séjour, autant qu'il lui fut possible; il prit jusqu'à trois maîtres par jour; il se perfectionna dans la lecture, dans les comptes, dans l'écriture; il acheta plusieurs livres utiles sur l'arithmétique, le commerce, la géographie, et procéda à d'autres voyages.

Sur le point de s'en retourner, il apprit que son protecteur venait d'arriver dans la capitale de la *Momonie*. A cette bonne nouvelle, le jeune marchand tressaillit d'allégresse; il y courut sans délai, et lui dit: « Graces vous soient rendues, ô seigneur « baron, je prospère, j'ai argent et crédit. « Je n'oublierai jamais que j'en suis redeva- « ble à vos bontés pour moi. — Mon en-

« fant, lui recommanda le seigneur de *Bal-*
« *timore*, d'un air affable et plein de bonté,
« souviens-toi de soutenir le crédit par l'ar-
« gent. Sans argent, point de crédit. —
« Ainsi ferai-je, répondit le protégé recon-
« naissant; je vous remercie de toute mon
« ame. »

Après cette entrevue si satisfaisante, si douce pour un cœur sensible et bien né, le vigilant *Nichols*, dès le lendemain, dirigea sa route vers le comté de *Galloway*. Là, fidèle au précepte qui venait de lui être recommandé, et qui devint sa maxime constante, il paya tous ses achats au comptant, sans plus emprunter. Il obtint par ce moyen une légère diminution de prix qui, sur la quantité des objets, lui procura de nouveaux profits.

De là, il parcourut les campagnes circonvoisines; il visita les bourgs et les fermes du canton, et il acheta les laines de première qualité. Sa voiture rompait sous le faix des ballots; il dirigea sa course vers l'*Ultonie* et *Belfast*, où il se défit en peu de jours de tous ses achats.

Ce fut dans cette dernière ville que le

petit marchand de laines retrouva le baron ; il vola à son hôtel pour lui présenter ses respects. Comme il avait toujours son même habit de paysan, et de gros sabots, les domestiques, lorsqu'il entra, lui dirent en riant : « O pauvre *Nichols !* il paraît que tu « ne fais guère fortune. — Je suis content, « répliqua-t-il, je suis content. »

Introduit dans l'appartement de son protecteur, celui-ci fit la même remarque que ses gens, et dit : « Mais, mon ami, pour« quoi ne t'habilles-tu donc pas mieux que « cela ? — Monseigneur, reprit le jeune « homme avec bon sens, je suis couvert ; « voilà le principal. Voulez-vous que, par « de beaux habits, je tente l'avidité des « voleurs qui fourmillent dans les bois et « le long des grands chemins ? Si j'étais « bien mis, j'inviterais encore par-là les « aubergistes à me rançonner ; un voyageur « bien couvert doit manger, boire et dor« mir en conséquence, alors adieu le profit » du marchand. Avec ma souquenille, je « me contente d'un morceau de lard et « d'une petite mesure de bière, je couche « ensuite dans l'écurie à côté de mes bêtes

« de somme, et je me mets ainsi à même de
« veiller à ce qui pourrait leur manquer
« pendant la nuit. »

— « Bon, bon, *Nichols*, répondit le ba-
« ron, tu as ma foi plus d'esprit que ceux qui
« te critiquent. Oh! tu prospéreras, mon
« enfant. Tu es même assuré de faire une
« brillante fortune, si tu doubles tes profits
« par des retours; mais en cas de malheur,
« compte toujours sur moi, je ne te délais-
« serai pas. »

ARTICLE IV.

Nouvelles emplètes du petit marchand. — Vente et profits immenses qu'il fait à Galloway. — Son chagrin et le motif. — Sa célébrité en Irlande. — Hardiesse de ses entreprises. — Quatrième visite au seigneur de Baltimore. — Pronostic heureux et conseils du baron. — Docilité, modestie et bon sens du petit Nichols. — Débit de ses toiles et de son drap à Waterford.

Pénétré d'attendrissement, ému de la plus vive reconnaissance, *Nichols* remercia le baron, qu'il regardait comme un père. S'étant rappelé surtout ses dernières pa-

grande quantité. Il traversa *Tipperary*, le *Kilkenny*, et parvint à *Wexfort*. Son bagage était considérable et de grande valeur; là, il s'embarqua avec ses laines, et, parti de la pointe de *Karusoc*, il débarqua le soir même à *Chester*.

Quel heureux moment pour l'industrieux *Nichols!* Tout lui souriait à-la-fois. Arrivé à *Chester*, la première question qu'il fit à l'auberge, fut sur le baron de *Baltimore;* ce génie tutélaire semblait suivre partout son jeune protégé. *Nichols* ayant appris qu'il était au château, il s'y rendit avec toute sa fortune; elle était réalisée en bonnes espèces d'or; il se fit un vrai plaisir de la montrer à son protecteur, et de lui en offrir l'hommage.

« Mon ami », lui dit le baron, après avoir prêté une oreille attentive à son entretien sur ses achats, sur ses vues profondes et sur ses espérances bien fondées, « je te pronos-
« tique que tu seras un jour un grand négo-
« ciant; c'est un homme que j'aurai donné
« à l'*Evinlande*. Je suis de ton avis pour
« les retours d'ici; néanmoins, il est des
« objets très-rares en *Évinlande* et com-

« muns à *Chester*. Prends d'excellens draps
« et de fines laines de *Batavie*, crois-moi,
« mon ami, tu t'en trouveras à merveille. »

Le petit *Nichols* avait un esprit juste. Sans se méfier de lui-même, il écoutait les gens éclairés ; il demandait des conseils et savait surtout les suivre ; il goûta beaucoup ceux du baron, dont il prit congé les larmes aux yeux. De retour dans l'*Évinlande*, il vendit ses draps communs au peuple. Quant à ses toiles fines, il les porta à *Balaclay*, à *Waterford*, à *Dunghall*, et à *Tvam*. Après les avoir vendues pour les dames et les grands du pays, il fut étonné lui-même de ses succès et de son gain. Pour lors, au comble de ses vœux, il résolut d'aller à *Fermeri*, d'y surprendre sa famille, et se réjouit d'avance, dans le doux espoir de s'y livrer aux douces étreintes de la tendresse fraternelle et de la *piété filiale*.

ARTICLE V.

Douce joie et bonheur réservés à un enfant qui se conduit bien. — Retour de Nichols à la maison paternelle. — Il laisse son bagage dans une auberge voisine. — Il reparaît avec la même veste et des sabots. — Il est reconnu de son frère aîné. — Cri de joie de celui-ci. — La mère Nichols s'évanouit. — Elle embrasse son cher enfant et le conduit à son mari. — Réception sévère du fermier à son fils. — Explications soumises de Nichols. — Présens qu'il fait à sa famille. — Inquiétude et exclamation du père de Nichols à l'aspect des rouleaux d'or. — Le bon fils tire son père d'erreur. — Il raconte son histoire. — Nichols fait venir de l'auberge son domestique et sa voiture. — Admiration, fêtes, réjouissances, départ et tendres adieux.

Quelle jouissance pour un enfant bien né de retourner vers les siens après une longue absence! Quel triomphe surtout quand il peut leur donner des preuves d'une bonne conduite, déposer devant eux les hommages du sentiment et le fruit de ses travaux! L'industrieux et sage *Nichols* goûta pleinement cette satisfaction. On observera qu'à son

retour il avait mis exprès le gros habit de bure avec lequel il était sorti de chez son père; car, naturellement petit, il n'avait presque point grandi, et il lui allait encore.

Ayant donc laissé à l'auberge ses chevaux, sa voiture, et un domestique qu'il avait pris depuis quelque temps, il entra un soir pendant le souper. Comme il avait son ancien costume, un de ses frères le reconnut tout d'abord en ouvrant la porte de la basse-cour... « Ah! c'est mon frère; « répéta-t-il en se jetant à son col. Ah! « c'est *Nichols!*... » A cette exclamation, la mère et les sœurs quittèrent promptement la table et coururent à l'envi pour le voir. Vivement émue, et sentant fléchir ses genoux sous elle, la mère attendrie s'écria d'une voix entrecoupée: « Oh! c'est mon « pauvre enfant, c'est lui-même!..... » Puis elle s'évanouit de surprise et de joie en le serrant contre sa poitrine.

S'étant un peu remise, et revenue à elle, la bonne fermière amena son fils par la main et le présenta à son mari, en disant: « Ah ça! mon ami, il y a trop long-temps « que nous ne l'avons vu, pour le gron-

« der ; » et par réflexion elle ajouta d'un air tout pénétré : « Le pauvre enfant! il a « encore la même veste ! »

« C'est donc vous, bon sujet, dit à son « tour le fermier, d'un ton sévère. Comme « le voilà fait! — Mon père, reprit res- « pectueusement son fils, daignez m'en- « tendre, je vous en supplie ; mais avant, « permettez que je fasse quelques petits « présens à mes sœurs et à mes frères. »

Au seul mot de présens, le père rougit et pâlit successivement ; mais il fut bien plus surpris encore quand il vit son fils lui offrir à lui-même une longue bourse de cent oribans d'or, et une de cinquante à sa mère, puis une autre de vingt-cinq à chacun de ses frères et sœurs.

Stupéfait et comme pétrifié à la vue d'une somme si considérable, s'imaginant qu'elle provenait de quelque source impure ou d'un larcin, ce père désolé s'écria : « Qu'ai- « je donc fait au ciel? Ah! mon fils, mon « malheureux fils est sûrement un voleur! « — O mon père! reprit Nichols avec res- « pect, loin de vous des idées affreuses et « si contraires à ma façon de penser !

« croyez que j'ai été et que je suis toujours « digne de vous appartenir. Écoutez mon « histoire, et vous allez juger si vous avez « à rougir de ma conduite. »

S'étant alors mis à table entre sa mère et ses sœurs, qui fondaient en larmes, le petit marchand leur raconta comment il était allé à *Galloway*; comment il avait trouvé le baron de *Baltimore*; comment ce seigneur l'avait pris en affection; comment il lui avait prêté une somme d'argent pour entreprendre le lainage, et comment enfin il avait prospéré à l'aide d'une grande activité et d'une sagesse non démentie.

« Quoi donc! interrompit le père *Nichols*, attendri jusqu'aux larmes, quoi! « tu serais le petit marchand de laines dont « nous avons si souvent entendu parler?.... — « Oui, mon père, répondit son fils en « l'embrassant, je vais vous en donner pour « preuve mon bagage de marchand et ma « correspondance avec les plus riches parti- « culiers des cantons que j'ai parcourus. »

L'honnête famille était dans l'admiration; ce qu'elle entendait lui paraissait un songe; elle avait peine à croire tant de prospérités.

Enfin, on alla chercher à l'auberge tout ce que le petit *Nichols* annonçait. Ce ne fut qu'un cri d'allégresse en voyant arriver son domestique, sa voiture et ses marchandises. Ce ne fut que fêtes et réjouissances durant plusieurs jours; mais au bout d'une quinzaine, terme trop court sans doute pour une si délicieuse *reconnaissance*, le bon fils s'arracha aux tendres embrassemens de sa famille enchantée; il se remit en route, et fit divers autres voyages relatifs à son commerce.

ARTICLE VI.

Départ du petit marchand de chez son père. — Nouveaux voyages et fortune de ce jeune Irlandais.—Modération de Nichols. — Il fait exprès le voyage de Londres pour aller voir et remercier son bienfaiteur. — Il se présente chez le baron de Baltimore. — Présent qu'il lui fait. — Nature de ce présent. — Paroles de Nichols au baron. — Réponse du baron sur la reconnaissance. — Réflexion.

Selon le plan de cet ouvrage, nous devions parler seulement des premières années

de l'adolescence de ce jeune étranger. Plus heureux que les autres modèles du jeune âge, celui-ci fournit une carrière assez longue. Nous ne le suivrons point dans les autres voyages qu'il entreprit, et où il déploya un génie rare dans ce qui concerne le négoce ; il nous suffira de dire qu'après peu d'années, avec la réputation de grand négociant et d'honnête homme, il acquit une fortune de vingt-deux mille oribans d'or, c'est-à-dire six cent mille francs de notre monnaie.

Possesseur d'un bien suffisant pour vivre dans une honnête aisance, le petit marchand de laines mit des bornes à son ambition. Quoique tout jeune encore, il résolut de vivre en paix, au milieu des siens, du fruit de ses travaux, et il acheta une fort belle terre dans cette intention.

Déjà, il y avait près de dix ans que *Nichols* n'avait eu le plaisir de voir son généreux bienfaiteur ; il eût été mal avec lui-même, il eût passé des jours pleins d'inquiétude et d'amertume, si, avant de mourir, il ne l'avait pas embrassé encore une fois. Il serait allé jusqu'au bout du

monde pour trouver ce génie tutélaire, et déposer à ses pieds l'hommage de sa reconnaissance.

S'étant informé du lieu de la résidence nouvelle du baron, notre jeune négociant apprit qu'il s'était retiré à *Londres*; il se hâta de faire ce voyage, qui fut pour lui le plus flatteur et le plus honorable de sa vie. Arrivé dans cette ville marchande, il se présenta un matin à l'hôtel du bon seigneur de *Baltimore*, tenant une petite boîte sous son bras. Monseigneur, dit *Nichols*, voici un présent que je viens vous offrir. Il ouvrit aussitôt la boîte, et il en tira une toile peinte et un cadre de bois de senteur sans dorure. Ayant déroulé le tableau, on vit, peint d'après nature, le petit *Nichols*; il avait sa grosse veste, un bâton ferré à la main, des sabots aux pieds; il était tel enfin qu'il avait paru autrefois devant le baron, lorsqu'il lui fit son premier emprunt.

« O généreux bienfaiteur, dit le modeste « et sage négociant, c'est à vous que je suis « redevable de tout ce que je possède. Sans « vous je ne serais rien; sans vous, je

« n'aurais rien. En voyant chez vous le « portrait d'un pauvre petit paysan, on vous « demandera sans doute ce que signifie cette « peinture; dites, je vous prie, que c'est « *Nichols* vous empruntant ses premiers « fonds, qu'il a tellement fait valoir qu'il « roule carrosse aujourd'hui; car voilà le « mien dans votre cour. *Nichols* et sa for- « tune sont votre ouvrage; *Nichols* doit « son bonheur à vos bienfaits.... »

Le baron dont l'ame était non moins sensible que délicate et grande, fut singulièrement flatté de ce simple hommage; il plaça le portrait de *Nichols* dans son cabinet, en disant : « Mon ami il en fera l'ornement le « plus beau et le précieux héritage de mes « neveux. Ah! puissent-ils te ressembler!... « De toutes les vertus qui honorent l'huma- « nité, la modestie et la reconnaissance « tiennent, sans contredit un des premiers « rangs. »

Qui ne serait ravi d'admiration, en lisant l'histoire de ce jeune homme? Quelle leçon frappante de sagesse, de conduite et de vertu! Partagé entre la bienfaisance du protecteur, et la reconnaissance sincère du

protégé, avec quelle satisfaction, avec quel intérêt on les suit tous les deux! Comme l'ame est délicieusement touchée!.... Combien elle est attendrie, d'un côté par les visites empressées du jeune marchand, et de l'autre par la cordialité, la bonhomie et les bienfaits du seigneur irlandais! Quelle scène surtout que celle du bon fils de retour chez son père! Le superbe et magnifique tableau que celui de *Nichols* offrant son portrait au généreux baron de *Baltimore!* Quel est le cœur, si glacé qu'il pût être, qui ne se sentirait pas échauffé tout-à-coup par des traits qui caractérisent si bien le vrai mérite et les plus belles vertus qui puissent honorer l'humanité : je veux dire la *douce reconnaissance* et la *piété filiale*.

ADÉLAIDE DE MONTREUIL,

NÉE A ROUEN, EN 1760, ET MORTE A PARIS, EN 1774.

ARTICLE PREMIER.

Préambule sur l'importance de l'éducation des femmes. — Madame de Montreuil réunit le titre d'institutrice à celui de mère. — Défaut ordinaire dans l'éducation des enfans. — Madame de Montreuil l'évite. — Heureuses dispositions de la petite Adélaïde. — Qualités de cet enfant. — Son caractère décidé. — Preuve qu'elle en donne dès le berceau. — Sacrifices de madame de Montreuil pour vaquer aux soins de sa fille. — Déclaration à ses connaissances. — Insouciance de la plupart des mères.

Nous avons souvent insisté dans nos ouvrages sur l'importance de mieux soigner l'éducation des femmes, et nous avons démontré les avantages qui en résulteraient pour les hommes eux-mêmes. La vie de la jeune *Adélaïde de Montreuil* va venir à l'appui de nos observations. Quoique cette belle personne ait été favorisée des dons de la nature, on va juger néanmoins com-

bien celle à qui elle dut le jour contribua à la former de bonne heure, soit par ses talens, soit par ses lumières.

Vivant dans une parfaite union avec un époux doué à-la-fois des qualités du cœur et de l'esprit, et qui, aux avantages de la figure, réunissait une belle fortune, il ne manquait à madame de Montreuil qu'une fille pour mettre le comble à son bonheur. Elle naquit au gré de ses souhaits, dans la ville de Rouen, et elle fut baptisée en 1760 à *Notre-Dame de la Ronde.*

Non contente du doux titre de mère, madame de Montreuil eut encore à cœur de mériter celui d'institutrice; emploi dont elle s'acquitta d'une manière vraiment digne d'éloges. En femme non moins instruite que sensée, elle sut éviter un défaut trop commun dans l'éducation : celui de regarder la première enfance comme incapable de réflexion. Loin d'entretenir sa fille de mille niaiseries qui prolongent l'ignorance et la frivolité du jeune âge; sans affecter non plus un air magistral et trop sévère; prenant bien garde au contraire d'effaroucher la gaîté franche et les grâces

naturelles de son élève, elle lui parla toujours raison, et elle commença son éducation dès le berceau.

Ces sages tentatives répondirent à l'espoir de madame de *Montreuil;* elle reconnut dans peu les heureux effets de l'attention et des soins éclairés, soit au moral, soit au physique. Dès l'âge de neuf mois, sa petite allait seule, et elle articulait distinctement quantité de mots. Elle entendait aussi presque tout ce qu'on voulait lui dire, et elle y répondait avec intelligence.

Une qualité précieuse dans tous les âges, mais peu familière à l'enfance, c'est la propreté. La petite *Adélaïde* montra cependant cette vertu à dix mois, et mangeait alors aussi proprement à table qu'une grande personne. La moindre tache qu'elle voyait à sa robe, pour peu qu'elle sentît ses petits doigts mouillés, soudain elle avait un air chagrin, elle éprouvait un malaise involontaire; et, décidément, elle se fût abstenue de manger, si on lui eût refusé une assiette blanche.

Ainsi que les autres enfans, la petite *Adélaïde* s'impatientait parfois, et elle

n'aimait point la contrariété; mais une chose fort rare, c'est qu'elle ne boudaît point; elle ne s'abandonnait pas à de vaines larmes, et ne criait jamais; soit qu'un objet lui déplût, soit même qu'elle souffrît quelque malaise.

Cette enfant était d'un caractère ferme et très-décidé. Un jour sa maman lui faisait prier le bon Dieu; elle n'avait guère que onze ou douze mois. « Ma fille, lui dit la « maman, donne ton cœur à Dieu. » La petite obéit volontiers. « Donne à présent « ton corps, continua la maman. — Non, « non, je ne veux pas, répliqua *Adélaïde*. » On voulut insister, ce fut en vain; l'enfant enveloppa soudain son petit corps avec les pans de sa robe, et elle s'écria avec fermeté: « Mon corps est à moi!»

Comme elle vivait dans une honnête aisance, et comme elle jouissait d'une haute considération, la maman d'*Adélaïde* voyait un grand nombre de personnes distinguées. Craignant avec raison que les visites à recevoir ou à rendre ne lui causassent de trop fréquentes distractions dans l'honorable tâche qu'elle s'était imposée, elle forma la

résolution de rester seule chez elle. Elle déclara même avec franchise à ses connaissances qu'elle était décidée à renoncer désormais au plaisir de les voir, à moins, ajouta-t-elle, qu'on ne me permette d'avoir toujours ma fille avec moi, soit à la maison, soit dehors.

La conversation de madame de *Montreuil* était trop instructive et trop agréable à tous égards, pour que ses amis n'accédassent pas volontiers à sa demande ; chacun s'empressa donc de l'accueillir avec son élève qui, de cette façon, se familiarisa de bonne heure avec le monde, et se forma bien plus tôt que les autres enfans.

Beaucoup de mères insouciantes et coquettes se hâtent d'éloigner leurs enfans de la maison paternelle, afin d'être plus libres et de s'amuser. Quand elles les ont placées dans une pension, elles s'imaginent avoir tout fait; elles se croient dégagées des devoirs sacrés que la nature leur impose.

La maman d'*Adélaïde* pensa et agit avec bien plus de jugement et de sensibilité. Jeune, remplie de talens, belle, et dans la saison des plaisirs, elle sacrifia tout à

l'éducation de sa fille. Elle fut privée, il est vrai, de quelques jouissances, mais elle eut du moins la consolation d'avoir son enfant sous ses yeux, de l'instruire et de la caresser tout ensemble. Elle eut en outre la certitude que sa fille, surveillée constamment, ne contracterait point de défauts étrangers, soit en vivant pêle-mêle avec d'autres enfans, soit en restant avec des domestiques, souvent ignorans, et quelquefois vicieux.

ARTICLE II.

Tout est en raison de la prévoyance et des soins. — Discrétion et sagesse de la petite Adélaïde. — Usage, aisance, amabilité qu'elle acquiert en vivant si jeune encore en société. — La science de la lecture devient un badinage pour elle. — Son goût pour les livres. — Elle ne peut s'amuser avec les poupées. — Réflexions sur cette sorte d'amusement. — Combien elle se plaît avec les personnes instruites. — Il importe beaucoup de développer la sensibilité dans les enfans. — La maman d'Adélaïde lui donne en propre un pigeon et un petit chien. — Soin qu'Adélaïde prend de ces animaux.

Nos succès et notre prospérité furent et seront toujours en raison de notre prévoyance et de nos soins. Cette vérité est frappante, surtout par rapport à la culture des mœurs et de l'esprit. Dans un âge où presque tous les enfans sont criards, importuns et maussades, la petite *Adélaïde* se montrait discrète, tranquille, riante et tout aimable. L'habitude de se trouver avec

des personnes sensées, prévenantes, et polies, lui donna naturellement ces bonnes qualités; car l'exemple est un maître bien éloquent.

Se trouvant à table le plus souvent avec douze ou quinze convives, cette charmante enfant en faisait la joie et l'admiration tout ensemble. S'entrenait-on d'objets particuliers? elle observait un silence modeste, et se gardait bien d'interrompre qui que ce fût. Lui adressait-on la parole, lui faisait-on une question? elle charmait par le sens et l'à-propos de ses réponses. Servait-on de quelques mets? elle n'en demandait jamais la première, et la sobriété s'annonçait dans ses regards seuls. De façon qu'à dix-huit mois, *Adélaïde* réunissait, en quelque sorte, l'usage du monde avec la gentillesse et la naïveté de son âge.

Ce qui coûte ordinairement tant de dégoûts et de larmes à l'enfance ne fut qu'un badinage pour la petite *de Montreuil*. En effet, sachant mettre à profit sa curiosité naturelle, sa maman attentive lui apprit ses lettres avec des cartes où étaient gravés les différens caractères de l'alphabet; et peu-à-

peu le plus doux passe-temps d'*Adélaïde* fut celui de lire et de regarder des estampes et différentes gravures.

Un des amusemens le plus familier aux petites filles, c'est de faire des poupées; cette occupation enfantine est plus importante qu'elle ne le semble au premier aperçu, et les mères éclairées ne sauraient trop l'encourager. La raison en est très-sensible, tout en cousant de petites chemises, tout en taillant des robes et de petits spencers, en habillant et déshabillant tour-à-tour leurs gentils enfans de carton, les jeunes personnes, sans y penser, préludent par cette sorte de jeu aux fonctions réelles qu'elles auront à remplir un jour étant mères de famille, et même bien avant ce temps, si elles ont des frères ou des sœurs au-dessous de leur âge.

Ainsi donc, cette besogne renaissante dans le ménage, leur devenant de plus en plus familière dès leurs tendres années, les filles ne sauraient avoir cette gaucherie ridicule, ni ces dégoûts nuisibles qu'éprouvent nécessairement nos demoiselles à prétention que l'on éloigne sottement des ouvrages de

leur sexe, pour figurer dans un salon ou bien briller dans un concert.

Cependant, soit que ce fût le résultat de l'exemple, ou disposition de la nature, contre l'usage des jeunes personnes de son sexe, mademoiselle de *Montreuil* ne pouvait souffrir les poupées. Ce qui l'intéressait et la fixait particulièrement, c'était l'entretien des personnes mûres et instruites; sa petite figure s'épanouissait, elle éprouvait une joie sensible sitôt qu'on lui racontait quelque chose de vrai et d'utile.

Un des points es plus importans de l'éducation c'est de cultiver, c'est de développer la sensibilité chez l'homme naissant. Il est tant d'objets dangereux, tant de passions désordonnées, tant d'exemples pervers qui tendent sans cesse à le dépraver, et qui finissent enfin par le rendre égoïste, méchant et cruel! L'enfant le plus aimant est sans contredit le mieux élevé et le plus aimable.

Pénétrée de ces principes, madame de *Montreuil* donna en propre à sa fille un pigeon blanc et un joli petit chien. Il ne fut pas nécessaire de lui recommander de la douceur et des attentions pour ces ani-

maux : elle s'y intéressa de tout son cœur et les soigna de façon qu'ils ne manquaient de rien. Toujours elle leur réservait ce qu'elle avait de meilleur pour les régaler. Aussi le petit chien suivait-il par-tout sa jeune maîtresse : et le pigeon, de son côté, ne cessait de voltiger autour d'elle et de la caresser.

ARTICLE III.

Conseils des amis de madame de Montreuil pour mettre sa fille au couvent.— Opinion sur cette espèce d'éducation.—Solitude de sa tendre mère afin de veiller à son enfant. —Elle a à cœur que sa fille tire son bonheur d'elle-même. —Elle lui cache sa fortune à ce dessein. — Elle l'applique tour à-tour à l'étude et aux travaux de son sexe.—Talens utiles et agréables de cette jeune personne. — Ce que dit Adélaïde à sa maman. — Succès du tendre Mentor auprès de son élève. — Madame de Montreuil perd son époux. — Elle se remarie, et pourquoi. — Contrariétés et chagrins causés par cette seconde alliance.

La jeune *Adélaïde* croissait également en vertus, en science, en beauté, et

harpe, veillait aux affaires de la maison, en calculait la dépense, et chantait à ravir. Devenue forte et même robuste par le travail et l'exercice, elle disait avec ingénuité en montrant ses bras potelés et arrondis par les graces : « Tiens, vois-tu, maman!..... nous « serons toujours riches avec ces bras-là ».

Tout répondait aux vives sollicitudes du Mentor intelligent qui dirigeait si sensément les jeunes années d'*Adélaïde*. Son amabilité, ses talens, sa raison, son aptitude, son charmant caractère rendaient madame de *Montreuil* la plus heureuse des mères ; elle eût été pareillement la plus heureuse des épouses, sans la perte irréparable qu'elle fit tout-à-coup du mari qui l'adorait, et sans la faute que fit, plusieurs années après cet accident, cette sensible mère en se remariant. C'était contre son gré qu'elle contracta ce second engagement ; mais, pressée d'un côté par les vives sollicitations de sa chère enfant, et pensant de l'autre remplacer le précieux appui qui lui manquait, elle s'y décida pour son plus grand malheur.

Un beau-père ne saurait avoir l'affection

la tendresse et la sincérité de celui dont on tient vraiment l'existence : du moins cela est bien rare. Ce second époux, au lieu de seconder les vues de madame de *Montreuil*, par rapport à l'éducation de sa fille, sembla, au contraire, prendre à tâche de la croiser sans cesse. Loin de donner de salutaires avis à la jeune personne; il exagérait en sa présence ses bonnes qualités; il l'entretenait d'objets frivoles; il l'enivrait d'un sot orgueil, il la corrompait par le poison des louanges.

O faiblesse humaine! funestes conseils de l'amour-propre! nous nous portons volontiers vers ceux qui nous flattent, et nous nous éloignons, hélas! des ames franches et sincères qui ont le noble courage de nous ouvrir les yeux sur nos imperfections. *Adelaïde* prêta une oreille complaisante à l'ami faux qui cherchait, non à la rendre meilleure, non à l'éclairer, mais à capter seulement sa bienveillance; et, par une imprudence malheureuse, elle souffrit avec peine les remontrances amicales d'une mère sage qui ne voulait que son bonheur.

ARTICLE IV.

Fièvre rouge qu'avait eue Adélaïde à douze ans. — Suites dangereuses de cette maladie, et précautions de madame de Montreuil à ce sujet. — La jeune personne, mal conseillée par son beau-père, se refuse aux remèdes. — Les médecins d'accord avec l'enfant et le beau-père. — Inquiétudes fondées de la maman d'Adélaïde. — Beauté et maintien noble de cette jeune fille. — Sensation qu'elle fait dans les promenades publiques. — Détails à ce sujet. — Modestie et ingénuité d'Adélaïde. — Sa dernière sortie. — Danger de son état. — Douleur de sa mère. — Paroles de sa fille afin de la consoler. — Courage de la jeune personne au fort de son mal. — Aveu et repentir de son opiniâtreté. — Ses derniers instans et prières à sa maman. — Monument érigé en sa mémoire. — Inscription composée par la mère désolée, pour mettre sur le tombeau de sa chère enfant.

La jeune *Adelaïde* avait eu une fièvre rouge vers sa treizième année. Moyennant

de prompts remèdes, et les soins nécessaires en pareil cas, elle en guérit assez promptement; mais les suites de ces sortes de maladies sont quelquefois plus à craindre que la maladie elle-même, par rapport à la subtilité du venin; et l'on ne saurait trop en prévenir le danger.

Par une précaution très-bien entendue, madame de *Montreuil* voulut que sa fille fût purgée à une certaine époque. La jeune personne, autrefois si docile, témoigna en cette occasion une sorte de répugnance.

Bien éloigné de la combattre, le beau-père tourna en ridicule et l'art de la médecine, et les remèdes qu'elle prescrivait en ce cas. Il donna même le mot aux médecins; ceux-ci se rangèrent d'une commune voix de son côté, et soutinrent que les purgations étaient inutiles.

Justement alarmée de cette conduite, la mère d'*Adélaïde* n'osa heurter de front des gens instruits; mais, suivant un pressentiment secret qui la faisait craindre pour les jours de ce qu'elle avait de plus cher au monde, elle prit à part le célèbre *Bordenave*, et lui demanda sérieusement s'il

répondait de tout. J'en réponds, répliqua-t-il affirmativement.

Cependant, malgré cette assurance, des symptômes alarmans ne tardèrent point à se manifester; une fièvre lente s'empara de l'enfant; elle sentit dès-lors un malaise continuel dans tous ses membres; sa gaîté naturelle se ralentit et il n'y avait que la force de la jeunesse qui l'empêchât de garder le lit.

Oh! combien le sentiment est subtil dans les femmes, et surtout dans une mère! Madame de Montreuil voyait clairement son désastre prochain, lorsque personne ne s'en doutait encore. Mais telle était sa cruelle position, que tout paralysait les moyens que l'urgence du danger lui indiquait pour le prévenir. Arrêtée d'un côté par l'assertion positive d'un médecin distingué, et craignant d'une autre part de contrarier son enfant chérie, elle eut la faiblesse de substituer les prières à l'autorité maternelle. Cent fois elle la conjura, les larmes aux yeux, d'user des remèdes que sa situation commandait...; et cent fois la jeune personne, aveuglée par de funestes conseils, se refusa aux tendres exhortations de sa mère éplorée.

La jeunesse est imprudente; elle est téméraire à l'excès. Quelles que fussent les raisons et les supplications de sa tendre amie, *Adélaïde* refusa constamment de s'y rendre. « N'appréhende rien, disait-elle, je ne « suis point malade; je vivrai toujours pour « t'aimer. »

Jeune infortunée! elle se dissimulait à elle-même le mal funeste qui la détruisait intérieurement; elle le bravait. Elle allait jusqu'à affecter une vigueur et des forces qui dépérissaient de jour en jour; elle demandait même à sortir et à se promener ainsi qu'en pleine santé. Il faut avouer pourtant que la beauté de cette jeune personne se soutenait toujours. De légers détails à ce sujet ne seront pas déplacés ici, parce qu'ils donneront une idée de sa candeur et de sa modestie.

La dauphine, l'infortunée *Marie Antoinette d'Autriche*, était arrivée récemment à *Paris*, et faisait son entrée au château des *Tuileries*. *Adélaïde*, afin de se distraire un peu, demanda à voir la cérémonie, et sa maman, toujours attentive et complaisante, l'y conduisit avec empres-

sement. Quelleque fût la curiosité du peuple pour connaître la princesse, mademoiselle *de Montreuil* n'échappa cependant point à ses regards : ce fut elle qui les fixa; ce fut elle qu'on distingua au milieu d'un prodigieux concours de monde. Telle était la noblesse de son maintien, l'élégance de sa taille, la délicatesse et la beauté de ses traits; sa figure vraiment angélique respirait une candeur si douce, que chacun s'écriait : « La superbe personne! Ah! la belle vierge! »

Entièrement occupées à chercher *Marie-Antoinette*, la mère et la fille ne se doutaient guère que cette exclamation s'adressât de leur côté; elles s'évertuaient à fixer leurs yeux de toutes parts, afin de voir la Dauphine qu'elles en croyaient l'objet. Enfin, la foule réunie en cercle autour de la jeune *Adélaïde*, et mille propos flatteurs s'adressant directement à elle, lui prouvèrent qu'elle excitait l'admiration du public enchanté. La rougeur couvrit soudain son front modeste; elle baissa les yeux, saisit le bras de sa mère et lui dit : « Allons-nous-en « bien vite, maman! de ma vie je ne veux « reparaître en public. »

En effet, cette jeune et belle enfant n'y reparut plus désormais. Son mal, depuis cette époque, s'annonça par des signes plus graves qu'auparavant. Les médecins, consultés de nouveau, ne purent dissimuler le danger; ils l'annoncèrent positivement, et il n'était plus possible d'y remédier. La tendre mère, qui l'avait prévu dès long-temps, se mit à fondre en larmes, et s'abandonna au désespoir. S'efforçant de lui donner le change et de la consoler, *Adélaïde* ne cessait de lui redire : « O maman! c'est à « tort que tu crois mes jours en danger; « qui peut le savoir mieux que moi-même? « Je ne suis qu'incommodée, je te l'assure. « Tiens, préparons nos malles; allons à « Rouen; l'air de mon pays natal remettra « tout. »

C'était ainsi que cette enfant affectait une sécurité qu'elle était fort éloignée d'avoir alors; c'était ainsi que le respect et la piété filiale lui prêtaient, même aux portes du tombeau, un courage au-dessus de son sexe et de son âge. Elle ressentait de cruelles douleurs, et elle retenait ses plaintes. Son ame était navrée de tristesse, et elle mon-

vers, fidèles interprètes d'un esprit cultivé, et des regrets les mieux sentis :

De sa fille au tombeau la douce et tendre image;
En l'attristant flatte une mère en pleurs;
Et ce touchant spectacle éternise et soulage
Le sentiment de ses malheurs.

ARTICLE V.

Douleurs d'une mère sur la mort de sa fille unique.

Je voudrais pouvoir dire à toute la nature que je suis la plus malheureuse des mères!.. Mais, puisque je n'ai plus d'enfant, je ne suis plus mère. Hier, je l'étais encore, aujourd'hui je ne suis rien!... J'avais une fille; elle était l'ornement, la joie, le bonheur de mes jours; et le ciel vient de me la ravir!...

Aimable enfant! tu ne viendras plus à mon lever appuyer tes lèvres sur la bouche de ta mère! Non, je ne verrai plus ma fille; ses bras ne me presseront plus; mes regards ne s'arrêteront plus sur elle avec complaisance!.... Ah! quelle autre, si ce n'est une mère, peut concevoir le vide immense où se trouve celle qui a perdu son

enfant unique, le charme de sa vie! Eh! qui connaîtra ma douleur, s'il n'a mon cœur...., s'il n'a pas vu ma fille?

Trop chère enfant! la nature ne t'avait rien refusé; la beauté était le moindre de ses dons : elle a brisé son plus bel ouvrage. O ma fille! ma chère fille! était-ce à moi de pleurer ta mort? Jeune enfant! tu as déjà perdu la vie, et tu ne la connaissais pas encore!..... Tu étais faite pour être si heureuse! l'époux que je te destinais était si digne de ta main! L'infortuné! il est allé cacher sa douleur et ses larmes; elles cesseront un jour de couler; mais les miennes ne s'épuiseront qu'avec ma vie. Il retrouvera une amante; mais moi, puis-je espérer de retrouver une fille?

O mères, vous qui avez perdu une fille unique, que vous êtes à plaindre! Mais si celle que vous pleurez ressemblait à mon enfant, si elle était douce, instruite, belle, caressante; si son esprit et ses talens charmaient votre solitude; si, près d'elle, l'ennui n'approchait jamais de votre demeure; si vous avez vu ses derniers regards vous fixer; si ses mains faibles se sont élevées

pour vous embrasser ; si son dernier soupir..... O ma fille ! chère enfant !..... Hélas ! mère insensée ! tu n'en as plus ! voilà, voilà l'affreuse pensée qui me déchire.

Amis trop importuns, vous qui m'offrez des consolations, vous flattez-vous d'arracher de mon cœur le souvenir de ma fille ? Croyez-vous que je puisse oublier que j'étais sa mère, son amie, et qu'elle était la mienne ? Hélas ! vous m'exhortez en vain, je ne vous entends pas ; mon malheur est sans remède : oui, il faut renoncer à tout espoir ; il ne me reste plus qu'à gémir !.....

Tous les jours je me leverai, et ma chère enfant ne viendra plus au-devant de moi ! Le soir, je la chercherai vainement, et j'irai me coucher dans le sein de la douleur ! Ah ! puissé-je ne plus me reposer que près de ma fille ! Puisque je l'ai perdue, à quoi me sert-il de rester encore sur la terre ?

ÉPITRE A L'AMITIÉ.

Nous avons annoncé ci-dessus une petite production pour preuve des talens littéraires de mademoiselle de Montreuil; nous la plaçons ici. Les vers sont un peu faibles, mais la diction en est coulante; les règles de la versification y sont bien observées, et la traduction est très-fidèle.

(*O sostegno degl' infelici, etc.*)

Soutien des malheureux, bienfaisante Déesse,
Dans ce siècle frivole en vain on vous délaisse!
Vous savez que mon cœur abjurant d'autres nœuds,
N'a formé que pour vous des soupirs et des vœux.
Mais malgré tous mes soins, mes recherches avides,
Qu'ai-je trouvé? des cœurs ou glacés ou perfides.
Pour qui réservez-vous vos touchantes faveurs?
Ne pourrai-je jamais en sentir les douceurs?
O céleste amitié! trésor inépuisable!
Tu soulages les maux dont le poids nous accable.
Sans toi, sans ta douceur sur mes jours répandue,
L'aspect de l'Univers déplairait à ma vue.
Eh! que me serviraient des trésors sans valeur,
Dont je me verrais seul le triste possesseur!
Pour que d'un heureux sort je sente l'avantage,
J'ai besoin qu'avec moi mon ami le partage.
Animé par son cœur, et possesseur du mien,
Il ressent mon bonheur, et je jouis du sien.

Si le destin jaloux, si la cruelle envie,
Versaient de noirs poisons sur ma paisible vie,
J'irais, sombre et chagrin, les yeux baignés de pleurs,
A mon fidèle ami confier mes malheurs;
Et penché sur son sein, j'éprouverais des charmes
Quand ses mains s'étendraient pour essuyer mes larmes.
Arbitres des humains! Dieux qui nous avez faits!
Dieux qui versez sur nous d'innombrables bienfaits,
Parmi tous les présens que vous pouvez nous faire,
Un ami vertueux est le plus nécessaire.
S'il n'en est plus pour moi, que la main de la mort
Prévienne mes malheurs, et termine mon sort.

Mademoiselle *de Montreuil* savait parfaitement l'anglais; on a trouvé dans ses papiers le *Pibrac moderne*, traduit en cette langue. Cet ouvrage contient cinquante-huit quatrains, dont nous citerons seulement celui-ci.

Sur la bienfaisance.

Tous ces beaux monumens de l'humaine science,
Les faits du grand *Condé*, les odes de *Rousseau*,
Les marbres de *Pujet*, les concerts de *Rameau*,
Certes ne valent pas un trait de bienfaisance.

HAL-MÉHI CANTIMIRE,

NÉE A MENDÉLI, DANS LE CURDISTAN, DE MÉLIABETH, GÉNÉRAL PERSAN.

ARTICLE PREMIER.

Le vrai courage est dans l'ame. — Citations historiques qui prouvent cette assertion. — Hal-Méhi Cantimire recommandable par sa piété filiale. — Méliabeth, son père, sert sous Mirza-Abbas. — Il est persécuté par l'envie. — Ce général est accusé de concussion. — Le sophi de Perse le fait charger de chaînes. — Misère de Méliabeth dans sa prison. — Comment il regrette de ne point voir sa fille. — Inquiétudes et recherches de Cantimire pendant cinq ans. — Comment elle parvient à découvrir la prison de son père. — Elle se déguise et va à Bassora. — Projet qu'elle forme.

Le vrai courage provient de l'ame et des sentimens vertueux; il est des deux sexes et de tous les âges. *Clélia* à Rome, le jeune *Missapa* à Carthage, *Elvira* dans l'Andalousie, *Hachette* à Beauvais, *Jeanne d'Arc* à Orléans, et *Jeanne Gray* à Londres, sont des exemples frappans que

les femmes, ainsi que les hommes, peuvent penser avec énergie et exécuter de grandes choses, même dès leurs tendres années.

Hal-Méhi Cantimire, née à *Mendéli*, dans le Curdistan, peut encore être placée auprès de ces héroïnes; non qu'elle se soit illustrée dans les combats ou sur la brèche de quelque ville prise d'assaut, mais par rapport à sa piété filiale, et pour avoir entrepris, à cet égard, un projet des plus périlleux.

Méliabeth, général persan, avait servi avec une fidélité à toute épreuve le sophi de Perse, *Mirza-Abbas*, prédécesseur du fameux *Koulikan*. Vraiment recommandable et par ses talens militaires, et par ses vertus domestiques, ce guerrier essuya le sort ordinaire des hommes illustres. L'envie s'acharna à le poursuivre; on inventa mille calomnies atroces sur son compte. Le prince, qui l'avait comblé de faveurs tant qu'il lui fut nécessaire, le paya de la plus perfide ingratitude quand il n'eut plus besoin de ses services.

Au moment que le nouveau *Bélisaire* allait jouir du fruit de ses travaux, et se

reposer à l'ombre de ses lauriers, il fut accusé de péculat et de concussion. Sans rien examiner, sans daigner même lui accorder une seule audience, le sophi prévenu le fit charger de fers ; puis il ordonna que ce fidèle et vieux serviteur fût enfermé dans une tour baignée par les flots du *Tigre*.

A moitié vêtu d'une mauvaise casaque, n'ayant qu'une cruche d'eau et du pain noir pour toute nourriture, reposant ses membres endoloris sur des lambeaux de nattes humides, ignoré de la nature entière, l'infortuné *Méliabeth* déplorait jour et nuit les rigueurs de sa destinée. Ce qui l'affligeait davantage, c'était de se voir éloigné de sa fille unique. Veuf depuis treize années, il n'avait eu, avant sa détention, d'ami et de société que dans la personne de la jeune Cantimire.

Depuis cinq années, cette fille chérie, dont la beauté était le moindre mérite, s'informait de son père de tous côtés, et désespérait de le trouver. Mais de quoi ne vient pas à bout la sensibilité énergique d'un cœur bien né? Témoin du chagrin et

de la mélancolie secrète d'Hal-Méli, un courtisan lié autrefois d'une intime amitié avec Méliabeth, découvrit au péril de sa tête, le secret à sa fille. Il lui apprit que son père était relégué dans une antique prison bâtie à la pointe d'un rocher baignée par les flots du Tigre, et tout près du détroit de Bassora.

Enchantée d'avoir eu des nouvelles certaines de ce qu'elle avait de plus cher au monde, Cantimire serra entre ses bras le généreux moniteur; elle le remercia de la manière la plus touchante, et lui jura qu'elle souffrirait la mort plutôt que de le compromettre en quoi que ce pût être.

Au comble de la joie d'une part, la jeune Persanne d'une autre part fut pénétrée d'un chagrin cuisant. Depuis longtemps elle vivait chez une vieille tante qui l'avoit accueillie au sein de son infortune. Comment quitter sa bienfaitrice ? comment obtenir d'elle une permission, répugnant à la fois à la bienséance, à la prudence, et même au bon sens ? Quelle conjoncture délicate pour une ame honnête et sensible ! Éprouvant alors une affreuse

tempête au fond d'elle-même, Cantimire se livra à la douleur la plus amère et versa un torrent de larmes; enfin la piété filiale l'emporta sur toutes ces considérations, et elle traça la lettre suivante :

« Chère tante, faut-il que je paie d'ingratitude et vos soins, et vos bontés pour moi? Que dis-je ingratitude! Non, ce vice horrible ne fut jamais dans mon cœur. Je vous chéris; je vous respecte; je sens à votre égard la plus vive reconnaissance. Si je vous quitte pour un instant, c'est afin d'aller chercher mon père. Je ne pense qu'à lui, je ne rêve que de lui, il m'est impossible de vivre sans lui. Adieu, chère tante; je n'oublierai ni vos bienfaits, ni les tendres sentimens qu'ils m'ont inspirés. »

Après avoir écrit cette lettre, après l'avoir baignée de ses pleurs, Cantimire la mit sur la cheminée, et partit de grand matin, sans autre provision qu'un pain et quelque monnaie. Il y avait trente-deux lieues de la maison de sa parente à la ville de Bassora; il fallait passer par des chemins de traverse et très-pénibles : elle

vainquit cependant toutes ces difficultés, après quelques jours d'une marche infiniment pénible. Arrivée aux environs de la ville, elle se mit en service chez un fabricant de toiles peintes, à qui elle plut beaucoup par son activité et son intelligence. Toute pleine du hardi projet qu'elle méditait, elle s'en ouvrit à son maître; celui-ci, ravi d'admiration, s'y prêta volontiers, et lui fournit tous les secours qui dépendaient de ses moyens.

ARTICLE II.

Obstacles que la jeune Cantimire devait surmonter pour parvenir à la prison de son père.—Elle apprend à nager.—Ses succès. —Elle traverse le Tigre.—Elle reconnaît de loin son père à la fenêtre de sa prison. —Elle hasarde de pousser un cri.—Elle ne peut se faire entendre.—Nouvelles tentatives pour parvenir à son but.—Moyen industrieux qu'elle imagine à ce sujet.—Inscription qu'elle place sur un rocher.—Méliabeth reconnaît Cantimire.—Joie du père et de l'enfant.—Comment elle lui donne une lettre.

Pour atteindre au bas du rocher où était la tour de Méliabeth, il y avait plus d'un

obstacle à surmonter, et des dangers capables de faire trembler l'homme le plus hardi. Il fallait traverser une partie du fleuve très-rapide; il fallait tromper la vigilance des sentinelles armées d'arcs, et toutes prêtes à décocher des traits mortels contre le téméraire qui oserait s'avancer à la distance de soixante toises.

Rien n'étonna, rien ne parut impossible à cette jeune fille pour délivrer son père. Elle apprit à nager pendant quatre mois, et elle prenait le temps même de son sommeil pour se livrer plus à loisir à ce périlleux exercice. Après de fréquens essais, et lorsqu'elle fut bien aguerrie contre l'impétuosité des eaux, elle hasarda enfin de pénétrer plus loin; et, d'efforts en efforts, elle parvint à un jet de pierre du lieu tant désiré.

En fixant de si près la tour qui renfermait ce qu'elle avait de plus cher, la courageuse *Hal-Méhi* n'en pouvait croire ses yeux; mais elle fut bien plus contente encore lorsqu'elle aperçut très-distinctement *Méliabeth* lui-même. Il était appuyé sur une petite fenêtre grillée, et contemplait le magnifique spectacle du soleil, dont les

premiers rayons doraient les forêts et les campagnes.

Cédant, sans y penser, à l'impulsion irrésistible de la nature, *Cantimire* s'oublia et poussa un cri vers son père. Elle le réitéra plusieurs fois, dans l'espoir qu'il porterait ses regards vers elle; mais plongé dans de sombres réflexions, le vénérable vieillard n'entendit rien et resta dans la même attitude.

Le jour commençait à devenir grand; les barques des pêcheurs descendaient déjà le long des rives, et *Cantimire* se retira prudemment, mais dans la ferme résolution de revenir bientôt. En effet, elle renouvela les mêmes tentatives dès le lendemain et plusieurs jours de suite, et toujours avec aussi peu de succès; car elle ne paraissait qu'un point sur l'immensité des ondes, et sa faible voix ne pouvait surmonter le bruit des flots brisés avec fracas contre les rochers sur lesquels la tour était bâtie.

Plusieurs semaines s'écoulèrent ainsi, sans que la jeune Persanne pût venir à bout de son projet. Faut-il, disait-elle, que j'aie été si près de mon père, et qu'il ne m'ait

point vue? Faut-il que ma voix n'ait point pénétré jusqu'à son oreille?,.... Elle était toute désolée, et se mettait à fondre en larmes.

Cependant *Cantimire* ne se rebuta point, l'amour filial lui suggéra un expédient simple et moins dangereux que le premier. Ce fut de tracer en gros caractères le nom de *Hal-Méhi* sur une toile blanche; elle alla placer ensuite cette inscription sur un angle du rocher qui était en face de la tour, de façon qu'elle pût frapper les yeux de *Méliabeth* aussitôt qu'il regarderait le long du fleuve.

Ce nouveau moyen eut son effet selon les vœux de *Cantimire*. Etant revenue le surlendemain, elle vit justement son père à la fenêtre de sa prison. Il tenait ses yeux fixés sur le nom chéri d'*Hal-Méhi*, quand il l'aperçut elle-même nageant de toutes ses forces, et gagnant le rocher, où elle monta.

A cet aspect inattendu, *Méliabeth*, partagé entre la surprise et la joie, leva soudain ses deux bras vers le ciel; puis les tendant devant lui à travers les barreaux de sa fenêtre, il les croisa l'un vers l'autre, comme

pour y recevoir et pour y serrer délicieusement sa chère enfant. Que le langage de la nature est éloquent! N'osant articuler aucun son, dans la crainte d'attirer les regards des sentinelles surveillantes, le bon père, tout tremblant, s'entretint par signes avec sa fille.

Hal-Méhi lui montra une lettre, et lui fit entendre de laisser couler une ficelle afin qu'elle pût l'y attacher. *Méliabeth* comprit aisément sa pensée, et défila à l'instant un mouchoir afin de l'exécuter.

La jeune fille s'étant aussitôt avancée, autant qu'il lui fut possible, sur le talus de la tour, elle y saisit le fil que son père lui tendait; elle forma un nœud coulant, et attacha le papier, fidèle interprète de sa tendresse et de ses vives sollicitudes.

ARTICLE III.

Mesures que Cantimire prend avec son père pour le tirer de prison. — Lime qu'elle lui apporte afin de scier les barreaux de sa fenêtre.—Il descend par une échelle de corde. — Hal-Méhi vient au milieu d'une belle nuit chercher son père.—Frissonnement de Méliabeth.—Noble combat entre le père et l'enfant.—Ils se jettent à la nage dans le fleuve.—Alarme et cris involontaires de la jeune Persanne.—Les gardes l'entendent.— Ils accourent dans une chaloupe.—Cantimire est percée d'une flèche.—Elle est prise avec son père.—Ils sont condamnés à mort. — Douleur que cette fin tragique cause à Ispahan.—Intérêt qu'y prend le sophi.— Monument érigé à la généreuse Hal-Méhi.

L'INFORTUNÉ *Méliabeth* correspondit ainsi avec sa chère enfant sans être aperçu de ses gardes, et prit avec elle de justes mesures pour s'évader. *Cantimire* s'étant procuré des limes plates et très-fines, elle les fit tenir à son père par le même moyen que sa première lettre, et il scia fort adroitement deux barreaux de sa fenêtre, ensuite

avec plusieurs ficelles réunies, il forma une échelle de corde remplie de nœuds, afin de s'en servir au besoin.

Tout ayant été soigneusement préparé, et le jour de l'évasion arrêté, *Hal-Méhi* vint au milieu de la nuit chercher son père. Celui-ci profita sans délai du moment propice, et descendit à un signal convenu. Lorsque ce pauvre vieillard fut au bas de la tour, il éprouva un grand frissonnement en se voyant si près de sa chère fille qu'il n'avait point embrassé depuis si long-temps. D'une autre part, les risques évidens où cette chère moitié de lui-même s'exposait, se présentèrent fortement à son esprit. Il la pressa tendrement contre sa poitrine, et la conjura de le laisser remonter dans sa tour.

Qui pourrait décrire ici le combat mutuel de tendresse et d'amour qui eut lieu alors entre le père et l'enfant? Il faut être père pour le sentir, il faut avoir la sensibilité de *Cantimire* pour s'en former une idée. « Mon père, dit-elle, non, vous ne « languirez pas plus long-temps dans les « fers. Eh! n'en doutez point, les dieux « ne m'ont rendue à vous, et vous à moi,

« que pour en sortir. Ils protégent l'inno-
« cence, ne craignez rien : le plus fort du
« danger est passé. Voyez quelle superbe
« nuit, et la clarté de ce bel astre qui pro-
« tège notre évasion ? Avant un quart-
« d'heure, nous aurons trompé la vigilance
« des gardes, et nous serons sauvés. »

O ma chère *Hal-Méhi*, reprit *Méliabeth* en soupirant, puisse le souverain protecteur de la justice t'entendre et nous conduire sous d'heureux auspices ! Embrasse-moi, ô ma fille, ma chère enfant !..... A ces mots, ils se jetèrent tous deux dans le fleuve, et nagèrent de toutes leurs forces.

Après avoir fait un certain trajet, le pauvre vieillard, saisi par la froideur de l'eau, enfonça et disparut tout-à-coup sous les ondes... « Mon père ! s'écria *Cantimire* « éperdue..... O mon père ! » Les échos trop fidèles répètent alors vingt fois ces cris douloureux, et ils parviennent jusqu'aux gardes de la prison. A l'instant une chaloupe légère est à flot, et l'on court à la poursuite des deux fugitifs.

Cependant *Méliabeth* était revenu à la surface de l'onde, alors tranquille et lim-

pide. Nageant d'une main, la courageuse *Hal-Méhi* soulevait de l'autre par les cheveux son malheureux père qui avait repris haleine, et nageait du mieux qu'il pouvait.

Efforts infructueux! destinées funestes! cruelles vicissitudes des choses humaines! Par quelle fatalité faut-il donc que le crime prospère si souvent, et que l'innocence périsse?..... Mais ne sondons point les décrets de la Providence. Si elle accorde quelques succès passagers aux hommes pervers, elle a ses desseins; tôt ou tard la vertu persécutée n'en obtient qu'un plus beau triomphe. Le pauvre vieillard et sa courageuse enfant avaient déjà atteint la rive opposée; ils gagnaient même tous deux une forêt de roseaux afin de s'y cacher, quand un trait atteignit *Cantimire* au bras gauche, et la blessa grièvement. Arrêtée par la douleur, et perdant tout son sang, elle ne tarda pas à être prise et ramenée à la tour avec *Méliabeth* évanoui.

Dès le grand matin, le malheureux prisonnier et sa fille furent mis dans une barque couverte, et conduits sous bonne escorte à *Bassora* devant le gouverneur,

C'était un vieil officier sans pitié, et nullement capable de sentir le prix d'une action vertueuse. Le despotisme oriental ne souffre pas un long délai dans l'examen et l'instruction des causes, de quelque nature qu'elles soient. Interrogés à la dixième heure du jour, les accusés furent jugés, condamnés et étranglés à la douzième.

Lorsque l'on apprit à *Ispahan* les intéressans détails de cette histoire, on ne put s'empêcher d'admirer le courage, l'industrie, et la tendresse ingénieuse d'*Hal-Méhi* pour *Méliabeth*. Chacun s'attendrit sur son sort. Les dames et les filles persannes la pleurèrent, les unes comme leur propre enfant, les autres comme une sœur. Le *sophi* lui-même en fut ému, et blâma la précipitation du gouverneur. Très-certainement, s'écria-t-il, j'aurais pardonné à *Méliabeth* en faveur de *Cantimire*. En effet il n'y a point sous le ciel de spectacle plus touchant que celui d'un enfant exposant sa vie pour sauver son père.

On érigea, par ordre du prince, une statue de marbre blanc à la jeune héroïne, représentée recevant son père dans ses bras

au pied de la tour. Une fête magnifique fut instituée en son honneur ; et tous les ans, dit M. *de Guignes*, dont cette anecdote est tirée, les dames et les jeunes filles viennent toujours faire un pélerinage auprès de ce monument; elles y jettent des fleurs, le baisent avec un saint respect, et s'en retournent pénétrées d'admiration.

L'illustre élève de *Fourmont* a traduit, du persan en français, l'épitaphe de la jeune *Hal-Méhi*, dont on vient de lire l'histoire. Le texte persan n'a qu'une seule ligne sur le tombeau qui subsiste encore à *Ispahan ;* mais pour la rendre littéralement, dit le savant interprète, il en faudrait au moins huit dans notre langue.

Epitaphe de la jeune Hal-Méhi.

HAL-MÉHI ne parut qu'un instant sur la terre;
Mais, ô jeunes Persans, ne pleurez point son sort!
Sauvant MELIARETH elle affronta la mort :
On est au rang des Dieux quand on meurt pour son père.

LE PETIT EMILIEN,

SURNOMMÉ

LE MODÈLE DE L'ENFANCE.

NÉ A PARIS LE 24 OCTOBRE 1786, ET MORT DANS LA MÊME VILLE, EN 1793.

ÉPITRE

Aux mânes de mon Émilien.

CHÈRE moitié de moi-même! ô toi qui faisais ma gloire, mon espérance, tout mon bonheur; mon petit compagnon, mon ami!... tu ne pourras donc point lire ces intéressantes histoires que je recueillais à dessein de t'instruire et d'amuser ton enfance. Cet innocent plaisir t'est encore enlevé! la parque inexorable qui trancha si cruellement, hélas!... la trame délicate de ta vie à son matin, la barbare!... elle s'y oppose sans nul espoir de retour!...

Et moi, père à jamais infortuné, je ne pourrai donc pas non plus, à ces lectures conformes à ton âge, entendre tes saillies enfantines, ni répondre à tes naïves questions! Je ne jouirai point, hélas! de la satisfaction si douce de voir éclore tes jeunes pensées, de contempler ton sourire aimable, et cette joie franche qui animait ta

figure ouverte, spirituelle et vraiment dessinée par les Graces! Je ne goûterai plus cette plénitude de gaîté dont ton petit cœur tout aimant débordait, pour ainsi dire, pour se répandre dans mon ame épanouie!...

Douleurs inexprimables, douleurs sans remède! insupportable avenir! il ne me reste plus que le souvenir amer de tant de charmes enchanteurs; je me trouve réduit à m'en retracer ici le déchirant tableau, sur cette feuille fugitive que je trempe de mes larmes!

Oh! le funeste présent, celui d'une sensibilité sans bornes!... Soit que le jour finisse, ou qu'il commence; soit que ma paupière appesantie se ferme un instant dans le silence des nuits; soit enfin qu'elle se r'ouvre dans l'horreur de leurs ombres, le vautour des noirs chagrins me dévore continuellement. Je ne vois, je ne sens, je ne me rappelle que mon cruel malheur. Après tant d'années écoulées, je considère toujours, dans toute son étendue, ma perte irréparable!...

Que dis je?... je n'ai pas tout perdu. Eh! qu'importent après tout quelques années d'existence de plus ou de moins! L'homme qui fit le bien, celui qui vécut juste et bon, est toujours au milieu de ses amis : il est immortel sur la terre.

Puisqu'un gouffre immense nous sépare à ja-

mais, ô mon ami! ah! du moins, afin de charmer les peines cruelles dont je suis consumé, qu'il me soit permis de rappeler tes vertus naissantes à tes jeunes contemporains!

Au défaut du génie dont la sensibilité peut se passer aisément, que mon cœur les transmette à l'avenir; qu'il les retrace pour l'instruction de nos neveux qui les rediront sans doute aux enfans de l'âge tout aimable où tu viens d'être moissonné à l'improviste, ainsi qu'un bouton de rose qui commençait à s'ouvrir au souffle des zéphyrs printaniers.

Divin apanage de la pensée! Présent inestimable des immortels! il est donc quelque ressource encore au sein du malheur! O cher Emilien! c'en est une bien grande pour ton malheureux père, de retracer tout ce que tu valus; d'arracher la meilleure partie de ton existence éphémère au fleuve silencieux de l'oubli. Oh! combien il lui est agréable et doux de te faire revivre sur la feuille légère qui échappe aux bouleversemens des empires, et qui, bien mieux que le marbre et l'airain, transmet aux siècles futurs les souvenirs précieux des rares bienfaiteurs de l'humanité.

Puissant objet de consolation! commerce inappréciable des Muses enchanteresses! et toi surtout, ô vertu divine! à ta voix bienfaisante, et

même à ton seul aspect, je me sens tout à coup soulagé du poids énorme des angoisses sans nombre qui me suffoquaient. Oui, tu me consoles, tu me rends mon fils!...

Emilien! enfant charmant et plein de raison, sujet unique, je ne t'ai point perdu entièrement; ton amour pour ta mère et pour moi, ton amitié pour ton frère, ton zèle pour apprendre et pour connaître, ton horreur pour le mensonge, ton caractère obligeant, ta discrétion exemplaire, ta bonté si industrieuse, ce grand courage dans un corps si délicat, ta douceur qui n'eut point d'égale, toutes tes vertus sont impérissables.

Oui, sage enfant, tu vis toujours; toujours il me semble te voir folâtrer, courir et égayer la solitude de mon pauvre ermitage; ton image est sans cesse devant mes yeux; elle m'entoure de toutes parts; ta voix agréable, ta parole distincte et posée frappe encore avec délices mon oreille attentive. Ton ombre chérie me suit à chaque pas; je la vénère religieusement: toute ta personne, en un mot, je l'embrasse à chaque instant; je la serre contre ma poitrine: elle habite au fond de mon cœur!...

Et toi, caressante et bonne Émilienne, toi que le ciel m'a envoyée sans doute pour adoucir mes peines, écoute les conseils de ton ami unique, car celui qui te restait dans ton second frère,

vient de succomber hélas! sous le glaive de l'horrible *Bellone*!... Écoute, ma chère enfant : veux-tu le secret du bonheur? le voici en deux mots : instruis-toi, occupe-toi sans cesse, ne fais rien sans réflexion, et sache te suffire à toi-même; surtout souviens-toi qu'une bergère pauvre, mais irréprochable, est plus heureuse et cent fois au-dessus de *Théodora* revêtue de la pourpre des Césars.

PRÉAMBULE.

Un écrivain du seizième siècle a écrit un volume pour consacrer à la postérité la mémoire des savans qui étaient versés dans la langue grecque ou latine dès l'âge le plus tendre. L'enfant dont on esquisse ici l'histoire ne saurait figurer dans cette galerie d'érudits prématurés. Doué d'une singulière aptitude et d'une grande pénétration, il aurait pu sans doute acquérir aussi beaucoup de connaissances en peu de temps, si l'on eût voulu fatiguer sa mémoire d'une longue nomenclature de mots inintelligibles; mais on n'a pas eu cette ridicule ambition.

Pour présenter une idée juste du *petit Émilien*, il suffit de dire qu'il se montra,

par rapport aux qualités morales, ce que furent d'autres sujets distingués relativement aux sciences et aux beaux arts. Ceux-ci furent tout esprit, tout talent; *Émilien* fut tout cœur et tout ame. Plein de courage, de jugement et d'énergie; tout aimable, pétri pour ainsi dire de douceur et de bonté, il fit voir dès le berceau un brûlant désir du bien, et un grand amour pour ses semblables.

Ce rare enfant était vraiment un prodige, quant aux vertus qui constituent l'homme. Il possédait le germe heureux des qualités estimables qui font le charme de la vie, et le plus fort lien de la société. La nature lui avait prodigué autant de moyens pour manifester un sentiment de bienfaisance, pour obliger et se rendre utile, que de facilité à certains génies, afin d'acquérir et de conserver un grand dépôt d'idées, ou de produire des pensées ingénieuses.

Des paroles marquées au coin du bon sens, des actions sages, mille traits touchans de piété filiale, d'amour fraternel, une douce et sincère philanthropie, un excellent naturel; une vie éphémère, im-

mortalisée par une mort héroïque, voilà ce que nous avons à développer, pour faire connaître l'heureux caractère de ce précieux enfant.

Il importe que nous entrions à cet égard dans de légers détails. Que le lecteur judicieux daigne les excuser! Pourrait-il nous refuser son indulgence, quand il réfléchira que ce ne sont pas les événemens politiques ou guerriers de l'homme fait, que nous allons crayonner ici, mais seulement les passe-temps naïfs, et les études de la première enfance, si simple et toute ingénue!

ARTICLE PREMIER.

Auguste-François Emilien naquit à Paris, le 24 octobre 1786, d'un instituteur qui fut à-la-fois son père, son mentor et son ami.

Il n'est point hors de propos de rapporter ici une particularité qui a son utilité et pour la médecine et pour la morale. Le petit *Emilien* vint au monde sept mois plus tard que le terme ordinaire; ce phénomène occasionné par des accidens et de violentes commotions qu'éprouva sa sensi-

ble mère, lorsqu'elle était enceinte, fut constaté dans le temps. Un mémoire circonstancié donné au médecin *Baudeloque*, habile accoucheur, appuie la vérité de ce fait. Ainsi voilà une preuve de plus sur les naissances tardives. Qui pourrait les révoquer en doute, après le savant ouvrage du docteur *Petit?* ouvrage bien propre assurément à faire taire la calomnie, aussi bien qu'à dissiper les ténèbres de l'ignorance.

ARTICLE II.

Quelle fut sa joie.

Assiégée de terreur et de mille craintes diverses, non pour elle, mais pour le fruit qu'elle portait dans son sein, la tendre mère d'*Emilien* redoutait et désirait tout-à-la-fois l'heure si lente de l'enfantement. Les opinions opposées des gens de l'art, trop souvent aveugles dans les secrets de la nature, et l'incertitude de leurs décisions bizarres, n'étaient nullement propres à la rassurer; et elle se figurait mille fantômes plus alarmans les uns que les autres.

Au milieu de ces perplexités déchirantes le moment de la délivrance arriva enfin. Qui pourrait exprimer l'agréable surprise de la mère, en proie aux inquiétudes les plus affreuses? Quelle fut sa joie, lorsqu'à la place de l'être informe que son imagination lui représentait depuis long-temps, elle vit un joli petit garçon, plein de gentillesse, de force et de vivacité: aussi se donna-t-elle bien de garde de le confier à une étrangère, et elle se fit une fête de le nourrir de son propre lait.

ARTICLE III.

Les Chinois.

Un philosophe qui a parfaitement étudié la nature, et qui a écrit avec discernement sur l'homme, *Helvétius*, a dit très-sensément que nous sommes au berceau ce que nous devons être dans l'âge mûr. Rien de si vrai; *Emilien* fit voir, presqu'en naissant, le caractère heureux qu'il développa dans la suite. Tout enfantin qu'il soit, le trait suivant va commencer à nous faire connaître quel était son cœur.

pleine d'entrailles ! mère alors si fortunée ! oh ! comme tu guettais, attentive et toute joyeuse, les premiers souris de ton élève à son lever ! Et de son côté, avec quelle vivacité il tournait vers toi ses beaux yeux, animés par l'expression du sentiment ! comme il te tendait ses petits bras ! comme il s'élançait dans les tiens ! comme il y moissonnait tes baisers et tes caresses !

Inexprimables étreintes de l'amour filial ! extase ravissante de la tendresse maternelle ! ô bonne mère ! ô sensible enfant ! vous ne formiez à vous deux qu'un seul corps, qu'une ame, qu'une seule bouche ; vous savouriez ainsi à longs traits le nectar du bonheur dans la coupe de la nature.

ARTICLE V.

Dada Bel-li.

La raison est très-lente à se développer dans l'homme. Il n'en est pas ainsi du sentiment dans les cœurs bien nés. Il se prononce en eux fortement au berceau ; et dès lors il cherche à se répandre pour ainsi dire dans un autre cœur. Nous venons de

montrer ci-dessus *Émilien* s'efforçant de partager son souper avec des Chinois en peinture. On va le voir tomber dans une autre erreur; mais on ne pourra s'empêcher d'admirer en même temps le motif qui l'occasionnait.

Se promenant un des beaux jours du printemps de 1788, avec son nourrisson, la maman d'*Émilien* s'arrêta devant la statue équestre d'*Henri IV*. Salue le bon *Henri*, lui dit-elle avec un air de satisfaction et de respect, si bien dus à ce grand homme. L'enfant docile porta aussitôt la main à son chapeau, et l'ôta en disant : *Bon zou Bel-li*, c'est-à-dire *bon jour*, *bon Henri*. Docile aux impressions que lui donnait sa mère, il répétait avec tout plein de gentillesse, *bon zou Bel-li*, quand il changea tout-à-coup de visage, et s'écria : *Bobo iambe Bel-li !.....*

Ne sachant à quoi attribuer cette douloureuse exclamation, chacun observait sans en deviner le motif. Combien les mères sont pénétrantes ! Celle-ci eut bientôt deviné ce dont il s'agissait. En effet, ayant remarqué que le soleil caché en partie par

un nuage, dardait obliquement des rayons ardens sur la jambe de la statue, elle se dit : Peut-être que ces rayons représentent une espèce de plaie vive aux yeux inexpérimentés d'*Émilien*?... et c'était justement ce qui tourmentait sa jeune pensée.

L'instant suivant, le soleil s'étant obscurci entièrement, on ne put douter de la justesse de l'observation; le petit bon-homme se tourna vers son ingénieux interprète, et lui dit : ***Plus bobo iambe, plus bobo, Bel-li !***

ARTICLE VI.

Les jeux de l'enfance.

Pendant que la mère du *petit Émilien* nourrissait son fils chéri chez elle, le père instruisait au collége un élève nommé *Gaston*, vraiment aimable à tous égards. Le soigneux instituteur avait alors rapproché son épouse et ses enfans du lieu de ses études, afin de mieux remplir les devoirs de son état et ceux de bon père. Jamais il ne manquait de venir visiter sa jeune famille dans les heures de récréation.

Son élève, qui avait tenu *Émilien* sur les fonts de baptême, ne manquait pas de venir aussi, et il accompagnait son mentor de grand cœur. Quelle allégresse ! quels transports de part et d'autre! Sitôt qu'*Émilien* apercevait son père, il accourait à lui, sautait à son col, puis il disait : *Bon zou pépère ! bon zou lalin !* c'est-à-dire *parrain.* Quelquefois, quand il entendait du bas de l'escalier son ami *Gaston* et son papa, il courait vite se cacher derrière un rideau, à dessein de les surprendre. Mais cette gentille créature, ne pouvant contenir les élans de la joie dont son petit cœur débordait pour ainsi dire, il s'écriait soudain avec naïveté : *Me voilà pépère ! me voilà lalin !....*

A ces mots, le joyeux enfant se précipitait vers eux, et se mettait à rire aux éclats. Grimpant ensuite le long de leurs jambes, il se mettait à cheval tantôt sur les genoux de son parrain, tantôt sur ceux de son père, et leur faisait tour-à-tour mille caresses enfantines.

L'enfant cherche de préférence ceux qui se rapprochent le plus de son âge et de

son humeur, et la jeunesse n'aime à s'épanouir qu'au milieu de la jeunesse. Le petit *Émilien*, qui brûlait de jouer, ne tardait pas à quitter son père pour rester et s'ébattre avec *Gaston*, qu'il appelait *Aton* dans son petit langage.

Le jeune *Gaston*, de son côté, ne se faisait point prier. Non moins ingénieux qu'adroit et complaisant, il fabriquait un polichinelle ou un pantin avec un brin de bois; il lui taillait et lui cousait des habits avec dextérité; il l'habillait parfaitement de pied en cap, puis il s'amusait avec son filleul, dont il retraçait la candeur et l'ingénuité. Quoiqu'il touchât déjà à l'adolescence, ce jeune homme badinait pourtant ainsi des heures entières, et de façon à faire voir qu'il était, pour son propre compte, à ces jeux du premier âge.

ARTICLE VII.

Regrets sur les jeux fugitifs de l'enfance.

Heures délicieuses de l'enfance ingénue et folâtre, saison de l'innocence, de la paix du cœur et de la plus pure félicité!

vos charmes passent plus rapidement, hélas ! qu'un agréable songe durant un doux sommeil !..... Il n'y a que la peine amère qui renaisse sans cesse ; il n'y a que le chagrin consumant dont le sceptre de fer pèse sans fin sur l'homme infortuné, à mesure qu'il avance dans la carrière épineuse de la vie.

Le jeune parrain du petit *Émilien* eut bientôt terminé le cours de ses études, dirigées avec des succès distingués par son mentor et son ami. Six années écoulées avec cet aimable élève, ne semblèrent en quelque sorte à son instituteur que six beaux jours ; tant la jeunesse, quand elle est docile, aimante et bien née, plaît à des maîtres vertueux ; tant le commerce des muses et la culture du cœur ont d'attraits par eux-mêmes !

Loisirs paisibles, loisirs enchanteurs, s'écrie le père d'*Émilien*, traçant l'histoire de son fils chéri sur son urne encore fumante ! Passe-temps diversifiés du jeune âge, qu'êtes-vous devenus ? vainement je vous désire, je vous rappelle vainement autour de moi ; perspective douloureuse et

chère de tant d'images enchanteresses! souvenirs délicieux et cruels des plaisirs réels qui ne sont plus! je n'aperçois plus, hélas! qu'une ombre légère qui m'échappe dans un lointain désolant! ô temps de l'aimable jeunesse! momens trop fugitifs des ris et des jeux, est-il rien de préférable à vos jouissances?

Chers élèves, mes amis, mes enfans! vous qui portiez l'espérance et la joie au fond de mon ame paisible et satisfaite, qu'êtes-vous devenus?.... Et toi, cher *Gaston*, toi qui faisais l'honneur de ton mentor, et la consolation de ta courageuse mère, que n'as-tu grandi plus lentement! que les dieux ne t'accordaient-ils de rétrograder dans ta carrière, et à moi de remonter le fleuve de mes ans! que ne peux-tu vivre encore avec moi et folâtrer avec ton petit ami!

Souhaits inutiles et superflus!..... Ah! si un jour il m'est permis de t'embrasser et de te conter mes chagrins; si tu peux me serrer entre tes bras!.... Oh! oui, j'aime à croire que je pourrai jouir encore de cette satisfaction bien douce; mais hélas!

elle m'est ravie pour toujours, par rapport à ton filleul chéri!.... O trop cruelle pensée! jamais, non, jamais tu ne pourras le revoir ni le presser contre ton cœur!....

Cet innocent qui te souriait avec tant de grace, qui t'accueillait avec tant de cordialité, cet aimable enfant à la voix duquel tu accourais tout joyeux, appelé du gentil nom de *Lalin* ou d'*Aton*, ah! c'en est fait! ni toi, ni moi.... Vérité trop déchirante.... Hélas! non, ni toi, ni moi, nous ne le verrons plus!....

ARTICLE VIII.

Voir Aton! Voir Lalin!

Lorsque *Gaston* fut sur le point de se séparer de son instituteur, il vint lui faire les plus tendres adieux. *Émilien*, trop jeune encore pour sentir le motif de cette visite, embrassa gaîment son parrain; en effet, il comptait le revoir dans peu, comme de coutume. Demeurant toujours au collége, le papa revint seul le lendemain; le premier mot de l'enfant, c'est *Aton* et *Lalin*. Plus d'*Aton*, plus de *Lalin*;

On lui représenta que, pour participer aux exercices de son frère *Emile* et de ses petits camarades, il fallait d'abord apprendre à lire.

Dès ce moment, *Emilien* demanda en grace qu'on lui enseignât ses lettres. Le papa fit encore des difficultés; enfin, il se rendit à ses vœux réitérés. Le jeune disciple reçut d'abord une leçon pleine d'enjoûment et de gaîté; il y prit goût, et depuis ce jour, il ne manqua guère de revenir à différentes heures de la journée, en redisant : *Papa lire! Papa lire!*

ARTICLE XI.

Ne faisons pas de bruit, papa me renverrait de l'étude.

Le petit *Emilien* commençait à avoir quelques entrées dans l'étude, mais la permission d'y entrer autant qu'il le voulait ne lui était pas encore accordée. Il n'en était pas ainsi des heures de récréation; tant qu'elles duraient, il sautait comme un chevreuil, et se donnait carrière dans les bosquets du jardin. Respirant un bon air et

se portant à merveille, il provoquait à la gaîté ses camarades. Malgré son étourderie apparente, rien ne lui échappait; observateur subtil, et bientôt imitateur adroit des jeux qu'il voyait, il en inventait lui-même à son tour. Entièrement livré aux innocens loisirs de son âge, il offrait l'image parfaite de la liberté et du bonheur.

Il n'est guère de jouissance pure et sans mélange. Au milieu de ces divertissemens, il fallait interrompre les doux passe-temps destinés à fortifier le corps, pour aller cultiver le cœur et l'esprit. Le petit compère n'entendait point cet arrangement-là; quand ses compagnons devaient étudier, il était libre de rester dans le jardin : mais le moyen de s'amuser seul! Le plaisir devient nul quand il est sans partage.

Se trouvant tout-à-coup isolé dans la carrière des jeux, la tristesse succédait à la joie folâtre; les larmes roulaient dans ses beaux yeux; elles coulaient malgré lui sur ses joues rondelettes et couleur de rose; mais, comme il avait de l'amour-propre,

il les essuyait furtivement de peur qu'on ne s'en aperçût.

Remontant pas à pas, et dévorant en silence sa douleur profonde, *Émilien* se rendait vers sa tendre mère afin d'y soulager son petit cœur tout gonflé. Partageant les peines naissantes de son jeune ami, l'ingénieuse confidente ne manquait point d'y compâtir, et elle cherchait à le consoler autant qu'il était en elle.

Mais le vrai remède aux maux de l'enfant désolé, c'était la société de son frère et de ses camarades. Ses regards, ses vœux et son cœur inclinaient de leur côté comme l'aiguille d'acier vers la pierre d'aimant. On faisait pour lors des tentatives : tenant son fils caché derrière elle, et marchant doucement, la mère complaisante essayait de l'introduire dans l'étude. Il s'y glissait soudain comme un furet, puis prenant place près de ses camarades qui riaient sous cape, il leur disait : « Ne faisons pas de « bruit, papa me renverrait de l'étude. »

ARTICLE XII.

Ah ! Pépère ! j'ai une marguerite !

Tout glorieux d'être admis dans l'étude, le petit *Emilien* apprit à lire en peu de mois ; il s'accoutuma ainsi à mener de fort bonne heure le même genre de vie que ses camarades. Liant, ouvert et communicatif, il sympathisait parfaitement avec eux. *Dédé*, *Coco* et *Doudou* auraient eu de la peine à vivre sans lui, et ce naïf enfançon, qui s'imaginait bonnement qu'ils étaient ses frères, ne pouvait guère non plus se passer d'eux.

Un des plus grands plaisirs de nos jeunes élèves, était d'aller fréquemment avec leur maître dans des promenades agrestes et champêtres. On peut dire qu'elles ne leur étaient pas infructueuses à tous égards ; outre qu'ils respiraient un air salubre au milieu de vastes campagnes ; outre qu'ils y prenaient un exercice favorable à leur santé, ils s'y instruisaient encore de la nature ; ils y apprenaient le nom et les qualités de plusieurs plantes agréables ou utiles.

L'enfant est naturellement pressé du désir de connaître ; il s'agit seulement de diriger ses pas vers les objets et de répondre à ses questions. Ceux-ci faisaient en conséquence une recherche assidue de fleurs, d'herbes, d'arbustes, de gazons, et de mousses. L'abeille laborieuse n'est pas plus ardente à la picorée que l'étaient nos petits herboristes le long des haies, des ruisseaux, des prairies émaillées de riantes couleurs.

C'était surtout un charme de contempler *Emilien* herborisant avec ses camarades. Courbé en deux vers la terre, l'œil attentif et regardant de toutes parts, il cherchait à découvrir quelques fleurettes sauvages ou des noyaux germés pour remplir son terrain. Du moment où il avait rencontré quelque fleur naissante, avec quelle précaution il la déracinait ! Que d'attentions de peur d'en offenser les fibres délicates, ou d'en froisser les feuilles veloutées ! Avec quelle joie il accourait vers son papa, en lui criant de loin : « Ah ! pépère, voici « une marguerite !.., voici un petit abrico- « tier. »

Souvent le soleil était plongé bien loin sous l'horizon, et nos petits naturalistes herborisaient encore. La brune cependant les avertissait de regagner la maison, et ce n'était pas sans peine qu'ils s'arrachaient à ces loisirs innocens. Alors on déposait dans les chapeaux, dans les mouchoirs, jusque dans les poches la cueillette abondante; puis chacun revenait bien riche, et flatté de l'espérance prochaine de placer ce précieux dépôt dans des carrés de terre qui leur avaient été également départis.

ARTICLE XIII.

Les jardinets.

Le lendemain des promenades champêtres, il y avait le matin un bon supplément de congé pour arranger les nouvelles plantes. Oh! ce jour-là, il n'était pas besoin de réveiller nos étudians, car le plaisir est un bon réveil-matin. Est-il une plus douce jouissance pour l'enfant que celle de planter et de voir croître les productions de la nature?

Levé des premiers, malgré la fatigue de

la veille, le petit *Emilien* descendait à la hâte. Se munissant bravement de sa bêche, il se mettait à retourner la terre sens dessus-des ous; il l'épierrait, il l'émondait sans relâche, et il la remuait encore : puis, quand il l'avait bien préparée, il y plantait soigneusement ses arbrisseaux et ses fleurs.

Il ne suffit point de planter, il faut encore aligner; il faut observer l'ordre et la symétrie. Notre petit jardinier qui, à la promenade, ne manquait pas de lever avec son couteau des pièces de gazon, le découpait par bandes; il le distribuait par compartimens, et faisait ervir cette pelouse légère à l'embellissement de son petit coin de terre.

Embarrassé parfois dans son labeur, il demandait conseil, et priait un de ses camarades, nommé *Coco*, de lui prêter la main. *Coco* qui avait beaucoup de goût pour le jardinage, se prêtait volontiers aux désirs de son ami. Il inventait de nouvelles distributions; il diversifiait les bordures, et les plaçait ingénieusement autour du gentil jardinet.

Les autres, de leur côté, cultivaient avec non moins d'émulation et d'ardeur. On s'évertuait à qui mieux mieux, et il résultait de ces travaux enfantins des parterres, des vergers, des prairies, des bassins, des grottes, des pépinières, des bocages en miniature; le tout enfin présentait un coup-d'œil très-varié et vraiment agréable.

ARTICLE XIV.

Mes amis, faisons la dînette!..

On pense bien que de belles plantations ne s'achevaient point tout d'une haleine. Le grand air, joint à l'exercice, aiguisait fortement l'appétit de nos cultivateurs. Afin de reprendre des forces, on faisait une pause sous un berceau ombragé de vignes, de chevrefeuille et de jasmin, et l'on y procédait à un bon déjeûner.

Ce fut principalement durant ces repas impromptus, que les parens du jeune *Emilien* remarquèrent son excellent cœur. On lui donnait d'ordinaire, le matin, un peu de lait qu'il aimait beaucoup. *Oh! le bon lolo*, s'écriait-il! Alors sa maman l'engageait à le boire auprès d'elle, de crainte

qu'il ne le renversât en descendant au jardin, et qu'il ne se blessât, car il était d'une vivacité peu commune.

Vaine exhortation! heureuse désobéissance! Ce jeune enfant n'aimait rien pour lui seul, le peu qu'il pouvait avoir, il le réservait toujours pour le partager avec quelqu'un. Se hâtant de prendre son petit pot de lait, il le portait sur une table de pierre au fond du jardin. « Mes amis, disait-« il à ses camarades, venez vous asseoir; « allons, faisons la dînette, et trempez « votre pain avec moi. »

ARTICLE XV.

Ce n'est pas tout; voici encore une poire.

Souvent il arrivait que les jeunes convives, par amitié ou par discrétion, refusaient de diminuer la petite portion de l'hôte qui la leur offrait de si bonne grace. C'était la plus grande peine qu'on pût lui faire, et il n'entendait pas raison là-dessus. *Emilien* leur saisissait aussitôt la main, il les forçait de tremper leur pain malgré eux, ou portait le sien tout trem-

pé à leur bouche, pour qu'ils mangeassent.

Un trait va achever de peindre la cordialité de cet aimable enfant. Un jour, lorsque le pot de lait fut épuisé à force de *trempettes*, il dit : « Ce n'est pas tout ; il y a encore une certaine poire, il faut la manger « ensemble. »

Tirant à ces mots le fruit de sa poche, et le tenant suspendu en l'air par la queue, il ajouta : Il y a une petite difficulté ; nous voici cinq, et il n'est pas aisé de faire cinq parts avec justesse ; essayons cependant : il prit son couteau ; il fit les cinq parts, et s'étant réservé le plus petit morceau pour lui, il se réjouit de toute son ame d'avoir eu à offrir ce supplément inattendu.

Le jeune hôte, qui faisait si gracieusement les honneurs de ses *dînettes* enfantines, embrassa ensuite chacun de ses camarades. Tout content d'avoir eu quelque chose à partager avec eux, il agitait d'aise ses petits bras ; la satisfaction brillait dans ses yeux : une gaîté vive embellissait encore sa charmante figure ; il avait l'air du bonheur même, il le communiquait par contre-coup à tous ceux qui le voyaient.

ARTICLE XVI.

Ah! je tombe dans la Méditerranée!

Le pas le plus difficile pour entrer dans la carrière des sciences, c'est sans contredit celui de la lecture. Le petit *Emilien* l'avait déjà franchi avant sa sixième année. Désireux de s'instruire de plus en plus, il manifesta bientôt un goût décidé pour la géographie. Passionné pour cette science, son frère *Emile* s'en occupait jusque dans ses récréations. Sans cesse il faisait tourner sur des mappemondes une pirouette, dont les points de départ, les circuits, et les chutes réitérées, indiquaient successivement des contrées, des villes, des mers ou des fleuves.

Observant que ce jeu plein de mouvement et de variété ne laissait pas que de répandre par cela même un certain attrait sur une étude aride et sèche de sa nature, le père de l'enfant le réduisit en règles; il imagina un cadre à cet effet, et se mit à jouer des parties avec ses élèves. Ceux-ci, qui n'avaient eu nulle teinture de géogra-

phie au collége, parvinrent en très-peu de temps à la connaître passablement par le moyen de la pirouette géographique.

Le jeune *Emilien*, qui lui-même pouvait à peine déchiffrer auparavant les mots contournés d'une manière baroque sur la carte, ne tarda pas à les lire du premier coup-d'œil. Suivant les pirouettes avec attention, il distinguait très-bien le *nord*, le *midi*, l'*orient* ou l'*occident*. « Me voici à Paris, « s'écriait-il ; bon, j'arrive de Lyon !... « Ah ! je tombe dans la Méditerranée !... »

ARTICLE XVII.

Je t'en prie, Coco ! fais-moi écrire.

L'HOMME incline dès le berceau à apprendre ce qu'il ignore. Le grand art est de mettre cet heureux penchant à profit, et d'adoucir surtout les ronces qui hérissent l'entrée des sciences. Ainsi que les autres enfans, *Emilien*, en voyant écrire, avait toujours la plume à la main. Le moindre bout de papier qu'il pouvait trouver, il le saisissait avidement, et il y griffonnait soudain.

Peu content néanmoins de ces essais informes, bientôt il eut envie de peindre correctement des caractères, et de former des mots. Il alla en conséquence prier son père de lui apprendre à tenir sa plume. Le papa lui ayant répondu qu'il était trop jeune encore, l'enfant ne se paya point de cette raison; dans son impatience, il s'adressa à un de ses camarades; c'était *Coco*, son ami chéri. Le jeune Américain, âgé d'environ treize ans, lui apprit en effet dès-lors à écrire, et il lui continua ce service durant onze mois, avec une douceur et une complaisance admirables.

D'une autre part, *Dédé*, l'aîné des jeunes Créoles, qui dessinait très-bien, enseigna à son tour le dessin à *Emilien*, et il s'y porta avec non moins de zèle que de grace et d'assiduité : aussi la première lettre qu'écrivit l'élève reconnaissant, ce fut à ses jeunes maîtres, lorsqu'un événement désastreux les eut à jamais séparés du sage enfant qui fut à la fois leur petit compagnon, leur disciple et leur ami.

ARTICLE XVIII.

Les adieux éternels.

Les jeunes *Dédé*, *Coco* et *Doudou*, coulaient avec *Emilien* et son frère des journées que l'étude, les jeux et la franche amitié, partageaient tour-à-tour. Ils goûtaient cette paix inaltérable, compagne de l'innocence et de l'étude, lorsque la révolution française fit sentir ses terribles commotions dans le Nouveau-Monde.

La perte imprévue de leur fortune n'abattit point le courage de ces vertueux enfans. L'objet constant des leçons de leur instituteur tendait à les prémunir contre les coups du sort aveugle; il leur apprenait, il leur répétait sans cesse que l'homme ne doit fonder ses espérances que sur soi-même, et qu'il n'y a rien de stable au monde que les talens et la vertu.

Les larmes des compagnons d'*Emilien* coulèrent, il est vrai, à l'affreuse nouvelle de leur désastre, mais ce fut moins pour eux-mêmes que pour leur père infortuné. Ce fut encore dans le regret amer d'inter-

rompre leurs études reprises sous de favorables auspices.

Funeste séparation ! tu vins, hélas ! mettre un terme fatal aux plus beaux jours du *petit Emilien*, et de ses bons amis ! Ah ! s'écrie l'auteur de l'histoire qu'on esquisse ici, que n'ai-je le temps de décrire les objets variés de leurs occupations et de leurs passe-temps ingénus ! Je me plairais à retracer ces banquets enfantins où régnaient la concorde et la gaîté ; ces jolis concerts qui charmaient l'ennui des longues soirées d'hiver ; je n'oublierais pas ces pantomimes historiques, et sur-tout ces lanternes magiques à l'aspect desquelles le joyeux enfant s'épanouissait de si grand cœur.

Je ne rappellerais pas avec moins d'intérêt nos adieux réitérés, nos regards réciproques, nos larmes amères, nos douces étreintes. J'entremêlerais ces tableaux touchans de plusieurs observations qu'une longue expérience dans le gouvernement de la jeunesse m'a mis à même de mûrir à mon gré ; mais la plaie récente qui saigne au fond de mon cœur, me distrait de ces

doux loisirs et m'occupe tout entier de mon malheur. Je me hâte de rétrécir ce cadre, et de le circonscrire à la mesure de la vie éphémère du sujet rare et si bien né que je peins à peine de profil.

ARTICLE XIX.

Maladie imprévue du petit Emilien.

Depuis l'instant qui sépara à jamais le petit *Emilien* de ses jeunes amis jusqu'à l'heure fatale où il cessa d'exister, il s'écoula douze ou treize mois. Durant cet intervalle, ce sage enfant dit et fit des choses pleines de raison. On en formera quelques chapitres, qui ne seront pas les moins intéressans de sa vie. Mais, avant, il est à propos de rapporter les détails de sa mort. Ils sont dignes d'être cités à plus d'un égard : on ose même avancer qu'ils honoreraient un homme fait, si toutefois ils ne le rendaient célèbre.

Le 10 novembre 1793, jour de la fête de la Raison, des symptômes alarmans annoncèrent la maladie funeste d'*Emilien*. Il avait passé une nuit pénible ; le matin,

quoiqu'il éprouvât un malaise peu ordinaire, il voulut néanmoins se lever ; il se lève, il s'habille, et demande à son papa la permission d'aller voir la fête avec *Chéri*, le quatrième frère des jeunes Américains, arrivé depuis peu. Le voyant abattu et tout changé son père lui répondit : Je t'y mènerais avec grand plaisir, mon petit ami ; mais tu n'es pas en état de marcher. « Puis-« que cela ne se peut, reprit le raisonnable « enfant, embrasse-moi, je reste ici. »

Ayant ainsi pris son parti, *Emilien* alla chercher son tambour et s'amusa avec son petit camarade ; cependant le bon père était loin de soupçonner le danger de son fils. Mais un pressentiment secret l'agitait malgré lui. Il ne tarda pas à revenir ; en rentrant dans sa rue, il porte de loin un regard inquiet vers la maison... Le cœur lui bat en n'apercevant point alors son cher enfant, dont la coutume était de le guetter à la porte, et de voler à sa rencontre en s'écriant : « Bon jour, pépère ! Tu as bien « tardé à venir ! J'étais bien en peine de « toi. »

Le père entre en tremblant. Il regarde....

Le *petit Emilien* se tenait silencieusement assis. Plus de vivacité, plus de joie; un air morne, un teint pâle, et le visage enflé, tout annonce les plus sinistres dangers. Il était tard; on se met à table; *Emilien* mange un peu; mais il ne profère pas une seule parole.

Le dîner est à peine fini, que le frisson s'empare du petit; et, ce qui ne lui était jamais arrivé dans d'autres indispositions, il demande à aller se coucher. Quand il fut au lit; son père, qui croyait que c'était la petite vérole, lui dit: Ne te découvre point, mon ami, tu serais mort en vingt-quatre heures. — « Ne sois pas en peine, répondit « *Emilien*, oh! je me tiendrai bien cou- « vert..... Embrasse-moi. »

ARTICLE XX.

Agonie et souffrances pendant vingt quatre heures.

Vers la nuit cependant, le mal augmente de plus en plus. Un hoquet, alternativement aigu et grave, n'annonce que trop clairement le dernier des malheurs pour de tendres parens. Que de cruelles pen-

sées! Que d'alarmes et quelle affreuse situation! Après mille et mille conjectures sinistres, après les alternatives déchirantes de la crainte et de l'espérance, le jour luit enfin. L'enfant souffrait extrêmement, et il avait la constance de dire qu'il allait bien.

Plus le mal devenait sérieux, plus le *petit Emilien* redoublait d'attention pour dissimuler son état et calmer les inquiétudes de son père. Se croyant autant de force qu'il avait de courage, il prie alors sa maman de lui donner son habit et son petit sabre, qui lui avait été donné depuis peu par son nouveau camarade. Il tente de se lever; hélas! c'est en vain. « Bien obligé, » maman, dit-il; mets sur le pied de mon « lit », et il se mit à chanter: *Le jour de gloire est arrivé*, couplet alors fort en vogue, et qu'il chantait avec ses compagnons d'étude avant sa maladie.

ARTICLE XXI.

Il faut souffrir pour guérir.

L'INCERTITUDE où l'on était sur le genre de maladie de ce cher enfant offrait encore

une lueur d'espérance; mais elle ne tarda pas à être dissipée. Un chirurgien habile déclare enfin la nature du mal; il était sans remède. A cette nouvelle, le désespoir des parens est à son comble. Le chirurgien obligeant tâche de les consoler: il y a, dit-il, un topique, à l'aide duquel j'ai tiré maintes personnes du tombeau: les enfans reviennent de loin; essayons.

A ces mots, le père désolé s'élance vers le génie bienfaisant qui calme sa douleur, et le serre entre ses bras pour le remercier. Le remède est préparé; il est appliqué au même instant. Tentative inutile! Aux tourmens du pauvre petit, il ajoute des tourmens plus insupportables. Son papa lui propose d'enlever le topique. « Non papa, répondit-il avec fermeté, il faut souffrir « pour guérir. »

ARTICLE XXII.

Où est donc maman?

Les souffrances du petit *Emilien* allaient toujours en croissant, et il ne jetait pas une seule larme. Excédée de fatigue, le

cœur serré d'une douleur concentrée, sa maman s'était retirée dans un cabinet voisin, afin d'y prendre un instant de repos. Le moyen, hélas! de fermer l'œil dans cette déplorable extrémité !....

Durant cette courte absence, *Emilien* luttait, sans se plaindre, contre deux assauts terribles, celui du topique, capable de faire pousser les hauts cris à des hommes, et celui de la maladie même, décomposant avec violence son petit corps rempli de vie. Loin de sa bonne mère sur-tout, lui qui ne l'avait pas quittée plus que son ombre dès le berceau, il éprouvait des anxiétés pires encore que tout le reste. Telle était néanmoins sa raison, telle était sa patience, qu'il supportait ces trois grands maux à la fois sans se plaindre. Seulement il redisait par intervalles : « Papa ! où est maman ? « Où est donc ma chère maman ? »

La tendre mère reparaît bientôt. Puissans effets du sentiment! Saint amour de la nature! Quel ascendant est le vôtre ! A l'aspect de la moitié de lui-même, le sensible enfant sent couler dans ses veines un baume salutaire ; ses douleurs sont sus-

pendues. « Maman, lui dit-il avec douceur « et tout joyeux, déshabille-toi, et couche-« toi à mon côté !... »

A cette douce invitation, la mère éplorée se met le plus doucement possible auprès de son cher fils. Ressuscité en quelque sorte, soudain le pauvre innocent lui passe ses petits bras autour du col. Il couvre de baisers cette tendre amie, il la caresse, il la regarde.... Il la caresse encore, et ne peut se rassasier de la contempler..... Voyant couler des larmes de ses yeux. « Eh ! qu'as-tu donc, maman, lui de-« mande-t-il tout ému ? » — « Cher amour ! « lui répond-elle d'une voix entrecoupée « de sanglots ; je suis pénétrée de douleur « de ne t'avoir pas rendu encore plus heu-« reux ! » — « Eh tu ne m'as jamais « fait que du bien, répond le sage enfant ! « tu m'as mis au monde, et tu m'as nour-« ri. »

ARTICLE XXIII.

Émile, tu mangeras le gâteau.....

Le modèle de l'enfance était dans la trente-sixième heure de son agonie, et les

souffrances continuelles n'avaient pas encore amorti cette vigueur, cette trempe d'ame et cette fermeté qui le caractérisaient. Sa grande sensibilité et son bon cœur se manifestèrent sur-tout à ses derniers instans.

Voyant bien qu'il n'y avait plus d'espérance, sa maman lui ôta le topique de dessus son petit ventre endolori; il se sentit soulagé incontinent, et dit avec naïveté : « Je ne ferai donc pas mon devoir aujour-« d'hui » — « Cher petit innocent, dit « son père à demi-voix : puis il se détour-« na pour essuyer ses larmes. » — « Tu « pleures, remarqua *Emilien*, eh ! ne « pleure pas, ce n'est rien ; bien vrai, ce « n'est rien. »

Sur ces entrefaites, entre *Emile* pour savoir des nouvelles de son frère. Le petit se ressouvient alors d'un gâteau de pommes de terre qu'il avait fait cuire la surveille dans le four du poële, et il dit : « *Emile*, « tu mangeras le gâteau avec *Chéri*; s'il « y a encore quelque chose dans mon ti-« roir, c'est pour toi. » Il faut savoir que sa maman était dans l'usage de mettre le

soir, après souper quelques bagatelles dans le tiroir de sa table d'étude, afin de le surprendre le lendemain, et c'est cela que ce cher enfant entendait.

A dessein de le distraire de ses tourmens, son papa cherchait à lui présenter quelques idées agréables. « Mon ami, lui demanda-« t-il, serais-tu bien aise d'avoir une petite « cocotte ? » — « Oh, oui, papa ! » — « Eh bien ! je vais t'en acheter une ; de « quelle couleur la veux-tu ? » — « Jaune, « répliqua-t-il vivement. Réfléchissant un « peu, il s'écria d'un air inquiet : Le chat « ne mangera pas ma cocotte toujours ! « Puis, par réminiscence, il ajouta Mi-« net a-t-il à manger ?

ARTICLE XXIV.

Ce n'est pas moi.

Distrait malgré lui par une affaire imprévue, le père s'écarte un moment de l'objet chéri qui va lui échapper à jamais. Quelle horrible position, s'écrie-t-il ! Quoi ! je laisserai ainsi mon enfant ? Je n'entendrai pas sa dernière parole ! Je ne lui pro-

diguerai pas mes dernières caresses ? Je ne recueillerai point son dernier soupir ? A ces mots, il revient ; il vole auprès de son fils ; il lui tend les bras ; il l'embrasse avec un saint respect.

A force de lutter contre sa destruction prochaine, le petit *Emilien* n'avait plus de force, mais il entendait encore. De ses lèvres toutes pâles et déjà atteintes du froid de la mort, cet innocent presse faiblement celles de son ami ; il tourne vers lui ses beaux yeux tout pleins de sentiment ; il ne profère aucune parole, mais son regard interprète avec énergie les impressions de son cœur, et l'on y lit son ame toute entière.

Sur le point de perdre un fils si cher, le père infortuné ne se sent que plus altéré de la soif de le voir. Il l'appelle, plus de réponse. Ah ! quel silence effrayant ! Portant soudain autour de lui un œil égaré, il cherche dès-lors à recueillir les moindres vestiges du sage enfant quand il ne sera plus. *Emile*, dit-il, va chercher les cahiers de ton frère. *Emile* les apporte. Le père les saisit avec transport : il les baise, il les

serre contre son cœur. Précieuse écriture de mon jeune ami, s'écrie-t-il presque évanoui!.....

Dans cette situation cruelle, le père désolé essaie de montrer à son fils son cahier de latin. L'enfant le reconnaît. Des barbots épars au bas de la première page le frappent aussitôt. Extrêmement soigneux, très-propre, rempli d'ordre, et par-là même fort sensible au moindre reproche, ce petit innocent, dont le cerveau commençait à se troubler, s'imagine qu'on vient le réprimander au sujet des taches d'encre éparses sur la feuille : « Ce n'est pas moi, s'écrie-t-il, « d'un ton animé! c'est *Chéri*, en dessinant « des Prussiens, le jour que tu me donnas « la troisième déclinaison. »

C'était l'exacte vérité. Qu'on juge du chagrin du bon père en voyant l'erreur de son enfant. Lui qui n'avait jamais eu besoin de menacer ce docile élève lorsqu'il jouissait de la santé, hélas! comment l'eût-il tourmenté aux portes du tombeau! Il s'approche de son fils pour le baiser; *Émilien* détourne la tête. « Tu m'accuses, ajoute-t-il, ce n'est pas « moi. »

O douleur amère, ô désespoir! ô dieu, s'écrie le père ému jusqu'au fond des entrailles, l'élève du sentiment et de la nature, mon disciple chéri, mon fils, mon petit compagnon sortirait de la vie..... Et il en sortirait fâché contre son meilleur ami.....

Dans cette alternative déchirante, la mère d'*Emilien* prend sa petite main; puis la portant à ses lèvres : Cher petit, lui dit-elle, embrasse papa; il ne veut pas te gronder. A ces paroles d'amitié, l'enfant tourne sa tête appesantie vers son père désespéré; il recueille son baiser, et lui en rend un de sa bouche mourante.

Un poids énorme suffoquait auparavant le cœur du malheureux père. Le baiser de son fils le soulagea tout-à-coup. Il respira un instant; mais hélas! pour sentir bientôt avec plus de force encore toute l'étendue de son malheur.

La mort inexorable! la mort! s'écrie l'historien et le spectateur tout ensemble. L'horrible mot à prononcer!..... scène effrayante à contempler! Ah! qu'elle contraste affreusement auprès des grâces de l'enfance! Peut-on la rapprocher de l'innocence et de

l'âge heureux qui annonce la force, la vigueur et la santé. Mourir soi-même, c'est un triste sort; mais être présent à la destruction inattendue et prématurée d'un sujet accompli qui nous touche de si près, c'est le dernier des supplices. Le fatal présent que celui de l'existence, quand il faut la prolonger loin de ceux qu'on aime si bien, et qui nous sont chers à tant de titres!.....

ARTICLE XXV.

Caresses touchantes, paroles mémorables, et dernier soupir du modèle de l'enfance.

C'en était fait, une barrière insurmontable allait séparer pour toujours de ses tendres parens le bon fils qui était né pour leur joie et l'ornement de son pays. Ce sage enfant, que son père croyait devoir être un jour le confident de ses pensées, l'héritier de ses talens, son ami le plus fidèle, l'espoir et l'appui de sa vieillesse, il va lui être arraché à moitié élevé! Vainement il combat contre le monstre qui l'assaille sans pitié depuis quarante-quatre heures; son dernier moment est arrivé. Il faut qu'il suc-

combe..... Pauvre petit! il le sent, et d'une voix plaintive, il dit : « Je suis bien fâché « d'être tombé..... » Puis reprenant sa respiration avec de pénibles efforts, il ajoute : « Ce qui me fait plus de peine, c'est de te « quitter, maman, et de ne pouvoir être « utile à la patrie! »

A ces immortelles paroles, un râle redoublé étouffe les sons mal articulés de sa voix presque éteinte. Mais ses regards!..... Ah! quel peintre pourrait les exprimer? Ses regards peignent à-la-fois le regret amer, la douleur profonde, le respect et l'amour qu'il porte à son inconsolable mère. Ses beaux yeux, gonflés de pleurs, sont encore pleins d'ame, de sentiment et de vie, quand ses membres sont déjà glacés par le froid de la mort.

ARTICLE XXVI.

Grande leçon.

Désireux que l'héroïque enfant apprît à ses camarades la manière de mourir, comme il leur avait appris celle de vivre, le prudent instituteur les fit venir et ranger

autour du lit d'*Emilien*. Ah! quel spectacle! qu'il est déchirant, qu'il est attendrissant tout à-la-fois!

Sur le point d'expirer, le pauvre innocent écarte la mort avec ses petits bras; il les agite autour de sa tête couverte de sueur; il essaie à diverses reprises de séparer ses paupières qui se ferment malgré lui. Le père et la mère s'approchent dans un respectueux silence; ils donnent le baiser d'adieu éternel à la moitié précieuse qui s'arrache d'eux-mêmes..... O sentiment! ô nature!..... ils sentent que les lèvres déjà glacées de leur jeune fils leur rendent pareillement un baiser... *Emilien! Emilien!* s'écrient-ils éperdus... *Emilien* les entend encore... il r'ouvre les yeux..... ils les fixe douloureusement sur ses bons amis..... puis avançant sa petite main défaillante vers leurs figures inondées de larmes, il leur départ à chacun une faible et dernière caresse!....

« Ah! maman, s'écrie Emile, à cet ins-
« tant funèbre, si ma vie pouvait te ren-
« dre mon frère, je la donnerais tout à
« l'heure. »

Ainsi vécut, ainsi mourut à sept ans et

un mois, cette charmante créature qui montra en sa fleur ce qu'elle eût été sûrement dans sa maturité. Pendant les souffrances non interrompues que ce jeune enfant endura si long-temps, il fut constamment le même. Pas un signe d'impatience ni d'humeur au milieu du mal qui le dévorait : toujours la même sensibilité, la même douceur, et les mêmes attentions envers les auteurs de ses jours.

ARTICLE XXVII.

Le petit portrait.

Après avoir recueilli avec soin les détails de l'agonie de son fils, le père allait cacheter le papier qui les renfermait ; *Emilien*, qui n'avait pas vingt minutes à exister, demanda à son papa le *petit portrait*. C'était l'empreinte d'un cachet d'agate bleue, représentant assez bien la tête de sa maman. Celle-ci va chercher le portrait, et le porte à son jeune fils, qui toujours aimable, toujours poli jusqu'au dernier soupir, lui dit : « Merci, maman ; mets sur la cheminée. »

Qu'on nous pardonne ces légers détails.

N'intéressent-ils pas dans un enfant de cet âge? Et ne serait-ce pas dommage que tant de vertus naïves fussent demeurées ensevelies avec lui dans la nuit du tombeau? Leur germe naissant avait tellement frappé son père, que lorsque son fils n'avait encore que trois ans, il redisait : « Il « ne faudrait pas que je perdisse un tel « enfant. »

ARTICLE XXVIII.

Le petit Émilien enseveli par sa mère. — Recherche attentive de ses dernières dépouilles.

Les parens du *petit Emilien* moururent cent fois dans la personne de leur fils. Aussi, quand il eut cessé d'être, sa maman s'écria-t-elle : « Ah! je suis contente! mon enfant « ne souffre plus. »

Un martyre si long et si cruel n'avait presque point altéré la figure vraiment angélique d'*Emilien*. Vingt-quatre heures après son décès, on aurait pensé qu'il était simplement endormi. On lisait encore dans ses traits la douceur de son caractère, son

bon sens, sa sagesse, le calme et la fermeté de son ame.

La vertueuse femme qui peut à bon titre s'enorgueillir d'avoir donné le jour au *petit Emilien*, qui le nourrit de son propre lait, qui l'éleva si soigneusement, qui sut instruire son enfance, termina son ouvrage en mère aussi courageuse que tendre. Elle voulut ensevelir elle-même ce fils chéri; elle le garda jour et nuit; elle le caressa, le contempla; elle le serra contre son cœur, le réchauffa contre son sein, et le couvrit de baisers jusqu'au moment où il fallut lui arracher cette portion d'elle-même, et la rendre à la nature.

ARTICLE XXIX.

La main du cœur.

Oh! quand on sent avec force, quand on aime avec énergie, que d'observations intéressantes échappent aux ames vulgaires! « Le lendemain de ma perte, dit le sensible « instituteur, perte irréparable qui a ouvert « au fond de mon cœur une plaie sanglante « qui ne se fermera qu'à mon dernier sou-

« pir, mon épouse et moi baignions toujours « de nos larmes les restes inanimés de notre « jeune ami.

« Désireux qu'il fût libre de ses moindres « mouvemens, dès l'instant où ses yeux « s'ouvrirent pour la première fois à la lu- « mière du jour; quand il cessa d'exister, « j'eus de même à cœur que son petit corps « ne fût nullement comprimé. On le couvrit « simplement d'un linceul, et il n'y fut « point cousu.

« De cette façon, il nous fut loisible de « baiser respectueusement son front et ses « petites mains dont l'index de la droite « était empreint d'un peu d'encre, car il « avait encore écrit sa petite besogne au mo- « ment d'être alité. Au milieu de ces saints « épanchemens, nous remarquâmes que le « bras droit avait une grande roideur, tan- « dis que le gauche était souple et très- « flexible.

« Rien de si naturel sans doute; mais « l'observation n'est pas inutile. Le bras « droit tourné vers la ruelle du lit où nous « n'avions pas accès, n'avait nullement agi; « quant au gauche, qui était de notre côté,

« il s'était fréquemment exercé. Déjà glacé « d'un froid mortel, ce cher enfant l'allon- « geait encore afin de nous caresser tour-à- « tour. »

Cette flexibilité n'est-elle pas une preuve bien attendrissante de l'amour inexprimable de ce petit innocent à l'égard de son père et de sa tendre mère? N'indique-t-elle pas de la manière la plus énergique les efforts qu'il ne cessa de faire jusqu'au tombeau pour le leur témoigner?

ARTICLE XXX.

Respect pour la mémoire des personnes chéries.

Que la vénération envers les personnes dignes de notre amour est naturelle? combien leur mémoire nous rend chers jusqu'aux endroits mêmes qu'ils ont habités! comme elle nous porte naturellement à chercher les moindres objets qui leur étaient de quelque usage.

Dès que le *petit Emilien* eut cessé de vivre, ses tendres parens recueillirent à l'envi ses beaux cheveux blonds de deux âges, ses livres, ses cahiers, ses petits vête-

mens, quelques joujoux et le reste des bougies funéraires qui brûlèrent autour de son petit corps.

Ils ajoutèrent aussi à ce précieux dépôt son portrait, son éloge inséré dans les papiers publics, l'Epître à ses mânes, imprimée à la tête du *Temple de la Morale*, et ils n'oublièrent pas surtout les traits de sa vie fugitive, que son père crayonna, selon son cœur et la pure vérité, au milieu des temps désastreux du gouvernement révolutionnaire.

SECONDE PARTIE.

ARTICLE PREMIER.

Bon cœur et vertus naissantes du Modèle de l'enfance.

Différens auteurs qui ont parlé, dans le temps, de la vie du *petit Emilien*, n'ont pas balancé de dire « qu'il pouvait servir de mo-« dèle aux enfans des siècles futurs. » En effet, dans un moment où tout était perverti, démoralisé; lorsque la jeunesse se montrait imprudente, sans frein, sans études, sans mœurs, audacieuse et méchante, n'était-ce pas une chose admirable de voir un tel sujet?

Ce que l'on a lu déjà dans la première partie de cette histoire, a donné sans doute au lecteur quelque idée du caractère heureux de cet aimable enfant, et des avantages d'une éducation soignée. Les particularités suivantes achèveront de le peindre: nous osons même le dire, elles ne seront pas exposées sans fruit sous les yeux de nos jeunes lecteurs.

ARTICLE II.

Il n'est rien arrivé à papa, toujours!

Ce serait un tableau touchant, celui qui retracerait les caresses que le *petit Emilien* prodiguait à ses parens. Son père sortait-il pour des affaires? ce sensible enfant faisait de vives instances pour l'accompagner au moins jusqu'aux quais, près desquels il demeurait. Le bon père tardait-il plus que de coutume? « Il n'est rien arrivé à papa, « toujours! » redisait-il d'un air inquiet..... Il allait et revenait alternativement de la maison au bout de la rue, afin de pouvoir découvrir son ami. Du plus loin qu'il l'apercevait, il courait en lui tendant les bras : « Bonjour, pépère, s'écriait-il! tu as été « bien long-temps aujourd'hui; ah! je « craignais qu'il ne te fût arrivé quelque « chose! »

ARTICLE III.

Je te nourrirai, et je te conduirai, moi.

Affligé d'une maladie qui menaçait de lui faire perdre la vue, le père d'*Emilien*

témoignait à cet égard de vives inquiétudes. Tenant un jour son fils sur ses genoux, il lui disait, ainsi qu'à son aîné : « Que de-
« viendriez-vous donc, mes bons amis, si
« je n'y voyais plus du tout ? J'ai perdu, à
« la révolution, le fruit de mes longs tra-
« vaux, et je ne sais ce que je deviendrais
« moi-même. » — « Ne te mets pas en
« peine, reprit sur-le-champ *Emilien ;* je
« te nourrirai et je te conduirai, moi ! »

ARTICLE IV.

Quand j'aurai gagné cent écus, je te l'achèterai.

Devenu possesseur, après une sévère économie et des privations multipliées, d'une petite maison située auprès de l'Arsenal, le sage instituteur cachait cette propriété à ses deux fils. Il craignait qu'ils se crussent riches, et qu'ils s'appliquassent moins.

En conversant avec *Emile* et le petit *Emilien*, il leur disait un jour : « Cette
« maisonnette que nous habitons est gen-
« tille et fort commode, mes amis ; je dé-

« sirerais qu'elle nous appartînt : elle serait « encore assez grande pour vous deux, si « vous êtes sages. »

Tu serais donc bien content d'avoir cette maison, dit *Emilien* d'un air sérieux ? — Oui, mon ami. — « Oh bien ! poursuivit-« il, quand je serai grand, je travaillerai « de toutes mes forces ; et quand j'au-« rai gagné cent écus, je te l'achèterai, et « nous y vivrons ensemble comme de bons « amis. »

ARTICLE V.

Monsieur papa, ne grondez pas maman...

Emilien était singulièrement attaché à son père ; mais on exprimerait difficilement l'amour qu'il portait à sa maman. Lorsqu'elle s'absentait, ne fût-ce que pour un instant, tout-à-coup il devenait morne et rêveur. Se plaçant près de la porte, il prêtait une oreille attentive, et répétait par intervalles : *Maman va venir ! maman va venir.*

On n'eût pas impunément attaqué, en présence du courageux enfant, la tendre

amie de son enfance. Le moindre simulacre tenté par plaisanterie n'en était plus une à ses yeux. Sur cet article seul, il n'entendait point raison. Bien que fluet et mignon, bien que caressant et doux, on lui voyait tout-à-coup l'impétuosité d'un lionceau. Il se serait précipité sans crainte à travers des épées nues pour défendre et protéger sa mère. « Monsieur papa, disait-il à son « père lui-même, quand il l'entendait mo- « raliser d'un ton sérieux, ne grondez pas « maman..... »

ARTICLE VI.

J'irais enfoncer la boîte.

Étant âgé de quatre ans environ, *Emilien* vit passer un enterrement devant la maison. Il demanda ce que les prêtres conduisaient. On lui répondit que c'était un mort que l'on portait en terre; il se mit à réfléchir un instant: puis, se tournant vers son amie, il lui dit: « Mais toi, mémère, « toi, tu ne mourras pas? » — Comme tout le monde, répliqua la maman. — « Oh bien,

« reprit l'enfant, si tu mourais, les prêtres « ne t'emporteraient point. J'irais enfoncer « la boîte; je te prendrais dans mes bras; « je te réchaufferais, et je te ferais re- « venir. »

ARTICLE VII.

Nous achèterons aussi un bateau.

Né avec une ame expansive, et doué d'un excellent naturel, il ne faut pas demander si le *Modèle de l'enfance* aimait son frère. Du moment où il put sentir et connaître, peu de jours s'écoulèrent sans qu'il lui témoignât la plus tendre amitié. Quoiqu'*Emile*, de son côté, fût moins heureux dans les moyens de démontrer la sienne, rien n'était capable de refroidir *Emilien*; c'était la cordialité même.

Communiquer franchement à son frère ce qu'il croyait pouvoir l'intéresser; partager ensemble, ou lui abandonner le plus souvent ce qui semblait lui faire envie, c'était une véritable jouissance pour *Emilien*; donner était un besoin pour son cœur aimant et généreux; et cet aimable enfant

prouva bien, soit par ses discours, soit par ses actions :

Qu'un frère est un ami donné par la nature.

Se figurant d'avance le bonheur qu'il espérait goûter un jour en vivant avec son aîné, ce sensible enfant calculait avec complaisance divers arrangemens de famille. Tantôt il voyageait en imagination avec *Emile ;* tantôt il composait des ouvrages ; quelquefois il formait des plans économiques.

Un soir qu'ils étaient couchés, car l'un n'allait guère au lit sans l'autre, *Emilien* lui disait fort sérieusement : « Tu sais bien que « papa est pauvre. Tiens, quand nous serons « grands, nous prendrons une femme à nous « deux pour ne pas tant dépenser. »

Continuant toujours ses châteaux en Espagne, il ajouta ensuite : « *Emile*, il faudra « aussi acheter un petit bateau ! ô mon ami ! « quel plaisir ! Nous irons tout le long des « rivières, et nous découvrirons leur « source.

ARTICLE VIII.

On marque comme on peut son amitié et sa reconnaissance.

Si le modèle des enfans ne put manifester par des actions le doux sentiment de la reconnaissance, c'est qu'il était aussi pauvre en argent que riche en bonne volonté. Il prouva du moins, de vive voix ou par lettres, combien il était sensible au bien qu'on lui avait fait. Dès l'instant qu'il se vit séparé de ses jeunes compagnons *Coco* et *Dédé*, dont l'un lui avait enseigné à écrire, et l'autre à dessiner, il ne cessa de parler d'eux avec la plus vive émotion.

Papa, disait-il de temps en temps, je t'en prie, donne-moi une petite feuille de papier; je voudrais écrire à *Coco* et à *Tonton*. En effet, il leur écrivit des lettres naïves et gentilles, que l'on voudrait avoir conservées, pour montrer l'honnêteté de son ame, la bonté de son cœur, et son esprit naturel.

Ayant reçu, quatre ou cinq jours avant sa mort, une lettre et plusieurs dessins d'un

de ses camarades, nommé *Charles*, celui-là même qui l'aidait à cultiver son jardinet, il parut charmé de ce souvenir. Afin de rendre la pareille, il prit aussitôt une plume, et traça en cinq ou six traits une bonne vieille conduisant une chèvre avec son chevreau qui la suivait en tétant : « Ce « n'est qu'un griffonnage, dit *Emilien*; « mais on marque comme on peut son « amitié et sa reconnaissance. »

ARTICLE IX.

Que je fasse aussi de la charpie.

Celui qui n'a pas éprouvé une peine, y compâtit rarement dans les autres. C'est pour cette raison que la plupart des enfans, comblés de caresses et de choses souvent superflues, exercent si peu la vertu sublime de la charité.

Quant au jeune enfant qui est si digne de regrets à tant d'égards, élevé d'une manière simple, sévère et frugale; né de parens bons et sensibles, il apprit à sentir lui-même de bonne heure la misère et la peine dans autrui. Il en était pénétré dès

le premier coup-d'œil; bien plus, il distinguait avec discernement la position et les circonstances qui sont dans le cas d'aggraver encore les maux de la vie.

Lorsqu'il rencontrait des vieillards, des gens infirmes, de pauvres femmes chargées d'enfans, il leur donnait le peu d'argent qu'il avait, ou bien le pain de son déjeûner. Mais il donnait avec un air de contentement, avec une bonne grace qui ajoutait un nouveau prix à son bienfait.

Il regardait un jour sa maman défilant de vieux linges; il lui demanda ce qu'elle faisait. De la charpie, mon ami, répondit-elle. — A quoi sert donc la charpie? — A mettre dans les plaies des malheureux qui sont blessés. — Ça les guérit donc? — Oui, cher ami. — En ce cas, donne-moi des chiffons, mémère, que je fasse aussi de la charpie.

Le bon enfant se mit aussitôt en besogne, et ce ne fut pas un zèle passager. Depuis ce jour, il employa plus d'une fois une partie de ses récréations à une œuvre si digne de l'humanité. Il se faisait un vrai plaisir d'aller ensuite chez un célèbre chi-

rurgien voisin, monsieur *Dumont Valdajou*, et de lui porter des cornets de charpie faite avec autant de soin que de propreté.

ARTICLE X.

Ah! maman, voilà le pauvre chien.

Pour faire aimer le petit *Emilien*, il suffirait de peindre sa sollicitude pour les animaux eux-mêmes. Il voyait passer de temps en temps, devant la maison, un chien qui, suivant son expression naïve, *avait l'air d'un bon garçon de chien*; mais sa peau était exactement collée sur ses os, et c'était l'image de la misère. Sitôt qu'il l'apercevait : « Maman, s'écriait-il, voilà le « pauvre chien..... Je t'en prie, donne quel- « que chose! »

On n'avait pas toujours là sous la main des os ou d'autres choses pour le chien affamé. Afin de satisfaire à la demande de son protecteur, on lui disait : Prends la soupe du chat; c'est un gourmand qui la laisse pour voler la viande. Soudain l'enfant se saisissait de l'écuelle, puis il l'ap-

portait à l'animal nécessiteux qui ne laissait pas la moindre miette. « La pauvre bête! « redisait *Emilien* tout pénétré, comme « elle avait faim! » Enfin, après avoir mangé, le chien reconnaissant regardait d'un air pacifique et satisfait son jeune bienfaiteur; il tournait la queue avec joie, et léchait les mains de l'enfant, comme pour le remercier.

ARTICLE XI.

Minet m'a dit bonjour.

Souvent les animaux sont à la torture entre les mains des enfans. Cette conduite est d'autant plus blâmable, que c'est le comble de l'ingratitude et de la barbarie de tourmenter, de gaîté de cœur, des êtres qui servent à notre amusement. *Emilien* ne mérita jamais de réprimande à cet égard. Depuis quelque temps, il souhaitait une poule ou un jeune chat; on lui donna ce dernier, comme plus utile dans la maison.

Lorsque le sage enfant fut devenu possesseur du petit chat, il le soigna avec précaution; il pourvut à ses besoins, et

s'informa même de lui un instant avant de mourir.

Levé de bon matin pour voir *Minet*, il allait s'asseoir sur sa petite chaise; il appelait *Minet*, *Minet* !..... *Minet* accourait en miaulant; il sautait sur les genoux de son maître qui le caressait, et le regardait d'un air de satisfaction. Puis il venait dire avec une simplicité naïve : « Maman, *Minet* « m'a dit bonjour. »

ARTICLE XII.

Je veux aller aux frontières.

« Dans le plus faible corps s'allume un « grand courage », dit un élégant traducteur de *Virgile*. Cette pensée paraît s'appliquer très-bien au jeune enfant à qui le public est redevable de cet Ouvrage. L'idée seule du danger que pouvaient courir les tendres auteurs de sa courte existence, le transportait soudain d'une ardeur peu commune à son âge.

Témoin des enrôlemens que l'on faisait de toutes parts, pour repousser les puissances de l'Europe, qui menaçaient la

France, l'héroïque enfant résolut de partir aussi avec les milices qui étaient sur pied, et ce n'était pas un vain badinage de sa part.

En effet, ayant fait sérieusement son petit paquet ; il y cousit des bretelles le plus adroitement du monde ; il s'arma du petit sabre que lui avait donné son ami *Chéri* ; et se mettant ainsi sous les armes durant plus de quinze jours, il courait se joindre aux différens détachemens qui partaient ; puis il disait du ton le plus décidé : « Je veux marcher aux frontières, afin « de défendre mon papa et ma chère « maman. »

ARTICLE XIII.

Oh ! il ne sera pas poltron ce petit garçon-là.

Bien des enfans, de grandes personnes même, frissonnent au moindre bruit qu'elles entendent quand elles sont seules, ou dans les ténèbres. Ces terreurs paniques malheureusement inspirées dès notre enfance par des nourrices ou des domestiques ignorans, rendent l'homme pusillanime ; et il est im-

possible de détruire ces impressions funestes, même dans l'âge de raison.

Jamais on ne fit peur au *petit Emilien*; jamais on ne l'entretint de loups, de revenans, et de mille autres sottises de cette espèce. Aussi, dans le silence des nuits, ou dans l'horreur des ténèbres, jamais il ne manifesta la moindre crainte. Les éclairs brillaient, le tonnerre pouvait gronder avec fracas, rien ne l'effrayait; on le voyait rester flegmatique à la fenêtre, et il contemplait d'un œil attentif ces phénomènes de la nature, qui font trembler quelquefois les plus braves.

Protecteur des animaux utiles et bons, il ne pouvait souffrir ceux qui sont sales ou malfaisans. Il vous prenait froidement une grosse araignée par les pattes, ou une souris par la queue et l'écrasait aussitôt sous ses pieds. Il avait le vrai courage; il voyait le danger, mais il possédait le sang-froid à l'aide duquel on se tire toujours des plus mauvais pas. Aussi plus d'une personne, en observant la trempe d'ame de cet enfant, s'écria avec admiration : « Oh! il ne sera pas « poltron, ce petit garçon-là. »

ARTICLE XIV.

Fais donc une pétition pour ces pauvres chevaux.

CHACUN est témoin tous les jours des cruels traitemens que des hommes brutaux exercent sans pitié sur des chevaux qu'ils conduisent, et personne ne réclame contre une telle barbarie. Ce lâche silence est une infraction aux lois de la bonne police et de l'humanité. Comment ne voit-on pas qu'une férocité impunie, à l'égard des bêtes, s'étend bientôt sur les hommes ?

Le plus courageux, le plus utile des animaux n'aurait pas manqué de trouver un défenseur dans le bon *Emilien*, s'il eût pu atteindre à l'adolescence : on en va juger par le trait suivant.

Témoin un jour des emportemens d'un charretier contre un de ses chevaux qu'il frappait sur la tête à grands coups de manche de fouet, ce sensible et généreux enfant frémit d'indignation et d'horreur. Ne pouvant supporter la vue d'un tel spectacle, il tira son mouchoir, et l'étendit sur sa tête afin de ne rien voir.

Quelques semaines s'étant écoulées, *Emilien*, qui avait toujours cette scène presente à son imagination, embrassa un jour son père, et dit en lui pressant la tête de ses petites mains : « Papa, fais donc une péti-« tion pour ces pauvres chevaux qui travail-« lent si bien, et qu'on traite si cruelle-« ment ! »

ARTICLE XV.

Tiens, Toutou, je voudrais avoir du gâteau, je te le donnerais de même.

L'AME franche et toute bonne du *petit Emilien* inspirait à ses parens une joie bien douce. Ils se félicitaient intérieurement d'avoir un fils si bien né. Eh ! qui ne s'en applaudirait pas ? Semblable à ces fleurs printanières qui exhalent une odeur suave autour d'elles, le cœur de cet aimable enfant aimait à s'épanouir et à se répandre.

Dans les temps froids et pluvieux, son père avait coutume de le mener promener sous les arcades de la place Royale. Deux objets y intéressaient tour-à-tour *le Modèle de l'enfance*. Le premier, c'était un pauvre

aveugle qui se tenait près du pilier qui est situé en face de la rue du Pas-de-la-Mule et des boulevards. Dès qu'il l'apercevait, il courait lui donner le peu d'argent qu'il avait réservé de ses menus-plaisirs.

Après avoir pensé au maître, le petit aumônier n'oubliait pas non plus le serviteur fidèle. C'était un joli chien blanc qui, dressé à se tenir tout droit près de l'aveugle, agitait à-la-fois les deux pattes, afin de fixer l'attention des passans; et les engageait ainsi à jeter quelques sous marqués dans la tasse du pauvre mendiant.

Charmé de l'instinct de cet animal, *Emilien* le caressait de tout son cœur; puis il lui donnait une petite croûte de pain qu'il lui réservait exprès de son dîner. « Tiens, Toutou, disait-il, je voudrais « avoir du gâteau: je te le donnerais de « même. »

il avait du dépit d'avoir été injustement contrarié dans son office. Il était d'ailleurs fort économe et n'aimait à rien perdre. Il y avait aussi un peu d'amour-propre dans son fait. A la vérité, le moyen de revenir au logis avec des tessons, au lieu d'un bon pot de lait doux et chaud ?

Quelle fâcheuse déconvenue !... Sur ces entrefaites ; une voisine passe. Sensible à la triste aventure de l'enfant, non moins touchée des graces de sa figure que du chagrin qui la rendait plus intéressante encore, elle essaie ainsi de le tirer d'embarras : « Mon « ami, lui dit-elle, rejetez la faute sur la « laitière. »

Essuyant soudain ses yeux baignés de larmes, et fixant la conseillère d'un air étonné, *Emilien* lui répondit vivement : « Ce serait « mentir cela ! Je veux dire la vérité. Maman « ne me grondera pas ; et quand bien même « elle me gronderait, je ne mentirais pas « encore. »

ARTICLE XVIII.

Cela te servira plus qu'à moi.

On a déjà vu dans cette histoire plusieurs traits qui caractérisent l'excellent cœur de l'enfant, qui était né sans contredit pour le bonheur de ses parens et la gloire de son pays. Encore un mot sur cet article; il est si intéressant! Une bonne action l'emporte sur les plus beaux talens, et vaut mieux que tout l'esprit du monde.

J'avais contracté, dit l'auteur de sa vie, un engagement avec *Emilien*; c'était de récompenser chacun de ses devoirs bien faits.

Quand il avait reçu ce dont j'étais convenu avec lui, il se réjouissait; mais c'était pour me faire hommage de son petit pécule; car il n'était heureux qu'en donnant, lorsqu'il le pouvait.

— « Mon ami papa, disait-il, je ne sais « que faire de mon argent. » — Eh bien! achette quelque chose pour t'amuser. — « Papa, je n'ai besoin de rien; tiens, c'est « pour toi. » — Je ne reprends jamais ce

que j'ai donné. — « Mais, pépère, mon « plaisir est de t'en faire présent. » — Non; garde ton argent, tu l'as bien gagné; il faut en jouir. — « Papa, tu es pauvre, cela te « servira plus qu'à moi. » — Non, mon ami; je n'en veux pas absolument.

Alors les instances finissaient, mais que faisait le bon enfant, pour parvenir à son but? Se mettant à caresser son papa d'une main, et glissant l'autre dans la poche de son habit; il y déposait subtilement ses petites épargnes. La joie éclatait alors dans ses yeux; sa physionomie franche et toute ouverte portait l'expression du contentement; puis, se mettant à quatre pattes, il passait et repassait alternativement entre les jambes de son père, à qui il répétait: « Papa, « voilà ton petit toutou. »

ARTICLE XIX.

Il ramassait les moindres miettes.

L'ÉCONOMIE est une source de richesses intarissable, et un gage de prospérités renaissantes. Cette belle vertu fait la joie des familles et la force des empires. Sans

elle, tout se détériore, tout calcul est un mécompte, tout languit et tout meurt. Loin d'elle, toute abondance est stérile; le bonheur même est empoisonné.

Il importe donc d'accoutumer de bonne heure les jeunes gens à être économes avec sagesse. Tel fut l'objet constant des leçons du prudent instituteur auprès de ses élèves. Rarement il eut besoin de faire à cet égard de longues exhortations au jeune *Emilien*, sa vie entière est un exemple frappant de cette excellente qualité.

Le peu que pouvait avoir ce sage enfant, il le conservait avec soin, il en usait avec sobriété; toujours il réservait quelque chose de la veille pour la jouissance du lendemain. Semblable à une petite poule, il ramassait les moindres miettes, et ne laissait rien perdre de ce qui pouvait servir.

Agissant et vif, courant et remuant sans cesse, *Emilien* grandissait, et cependant il usait peu ses affaires. Portés au-delà de deux ou trois années, ses petits vêtemens n'avaient ni trou, ni tache. Une plume lui servait plusieurs semaines de suite, et son

devoir n'en était point fait avec moins de correction.

Peut-être que ces détails sembleront minutieux à des lecteurs trop sévères; mais qu'ils nous les pardonnent : tout ce qui peint la vertu, tout ce qui tend à l'inspirer, peut-il être indifférent? Eh! quoi de plus aimable? qu'y a-t-il de plus intéressant que de voir de si belles qualités dans un âge qui n'a encore que des graces, et dont on n'attend guère que des fleurs?

ARTICLE XX.

Voici encore des pommes tombées.

Ainsi que les vices sont frères, de même les vertus sont sœurs; semblables aux Graces, elles se tiennent toutes par la main. *Emilien* économe, était conséquemment frugal et sobre. Rien n'était serré sous clef chez son père qui avait à cœur de former des élèves vertueux par inclination et non par nécessité. Des paniers remplis de poires, de pommes, ou d'autres fruits, étaient dans un buffet toujours accessible à ce

sage enfant, et jamais il ne lui arriva de dérober aucun fruit.

Prenant ses récréations dans un jardin planté de pommiers nains qui rompaient sous la charge, il les regardait, et n'y touchait pas plus que ses compagnons. Quelque fruit venait-il à se détacher d'un arbre? *Émilien* le ramassait promptement; puis le rapportant à son père, il lui disait: « Tiens « donc, pépère, quel dommage! voici en« core des pommes tombées! »

ARTICLE XXI.

Toujours il était content.

L'ENFANT possesseur de beaucoup de joujoux, celui aux désirs duquel on cède davantage, n'en est souvent que plus exigeant, plus tourmenté de nouvelles fantaisies, et plus malheureux à mesure qu'il possède davantage. Pour obvier à cet inconvénient, on avait accoutumé le petit *Emilien* à savoir se priver même de ce qui était selon ses moyens.

Toutes les fois qu'il sortait pour aller promener, jamais de ces demandes impor-

tunes, jamais de ces pleurs impératifs, et trop ordinaires aux enfans élevés avec mollesse et sans principe. En voyant des gâteaux, des bonbons, ou des jouets de son âge, il y jetait un coup-d'œil qui indiquait assez que ces objets ne lui étaient pas indifférens; mais nulle indiscrétion, nulle importunité pour les avoir.

Sevré presqu'en tout de ces jolis jouets qui sont l'apanage des enfans, celui-ci ne proférait aucune plainte, toujours il riait, il était toujours content. Cher ami, lui disait sa mère, je n'ai pas le moyen de t'acheter cela, mais je le voudrais bien; et il se payait de cette raison. De légères planchettes, de petits outils, à l'aide desquels il fabriquait adroitement divers petits ouvrages de menuiserie; une bêche, un arrosoir, un pot de fleurs, un livre, un bout de crayon suffisaient pour l'amuser. Il remerciait gracieusement pour la moindre chose, et redisait avec candeur: « Oh! je suis bien heureux! »

ARTICLE XXII.

Je t'assure que ce n'est rien.

Les *délicats sont malheureux*, dit La Fontaine. Ce proverbe ne saurait s'appliquer à l'intrépide enfant que ses parens ne cessent de pleurer encore tous les jours, qu'ils regretteront jusqu'à la tombe. L'éducation, autant que la nature, l'avait accoutumé à s'accommoder de tout, et à ne craindre ni la fatigue, ni la douleur. Dévorant en secret les plus fortes contrariétés, se roidissant contre le mal, il fallait qu'il fût bien malade pour se plaindre.

Emporté par la vivacité de la jeunesse, et quelquefois égaré par la passion du jeu, il ne lui arrivait que trop souvent de se donner de rudes coups; souvent il se faisait de fortes contusions et des blessures, d'où le sang coulait à flots. Il retenait alors le cri si naturel de la douleur; il renfonçait les larmes près d'abonder, et il poussait le courage jusqu'à se frapper encore sur l'endroit malade, afin de se punir de son étourderie. Témoin des larmes de sa tendre

mère, il lui disait froidement : « Eh! sois « tranquille! maman! je t'assure que ce n'est « rien. »

ARTICLE XXIII.

Petit paquet de toile pour maman.

Celui qui n'observe pas un ordre exact et constant dans ses affaires, perd un temps considérable à chercher de tous côtés ce dont il a besoin. Il s'en prend à tous ceux qui l'entourent de ses éternels oublis et de son peu d'arrangement. Sa vie n'est qu'un long cercle de recherches, d'humeur et de querelles. Toujours il éprouve quelque mécompte; et souvent, par son désordre, il lui arrive de manquer d'objets importans.

L'esprit d'ordre n'est pas familier à l'enfance. Elle est trop dissipée de sa nature, elle a un besoin trop urgent de se remuer, afin de croître et de se développer. C'est une qualité qu'elle ne saurait acquérir qu'avec la patience et le temps. En la recommandant au jeune *Emilien*, en le prêchant surtout d'exemple, il s'y était sen-

siblement accoutumé ; il servait même, en ce point, de modèle à ses camarades, quoique plus âgés que lui de moitié.

Non-seulement il avait grand soin de ne point gaspiller ses livres, ses cahiers; de conserver propres son linge et ses habits, mais tout cela avait une place fixe et déterminée; de manière qu'à tous les momens du jour et de la nuit il pouvait mettre la main sur ce qu'il lui fallait. Veillant ainsi aux choses qui lui appartenaient, il avait même encore l'œil à celles des autres. Etait-on en peine d'une chose égarée? on pouvait la lui demander ; il se mettait en quête, et vous la rapportait d'un air tout joyeux.

Trois ou quatre mois après avoir perdu ce précieux enfant, sa mère cherchait des morceaux de drap pour raccommoder un habit de l'aîné. Elle aperçut alors un petit paquet fort bien arrangé. Toujours attentif à ce qui pouvait être agréable ou utile à cette bonne amie de son jeune âge, *Émilien* avait réuni diverses coupures de toiles, et y avait attaché cette étiquette écrite de sa main. *Petit paquet de toiles pour maman, numéro premier.* Pauvre inno-

cent! il espérait sans doute en former d'autres.

ARTICLE XXIV.

Je ne veux point gâter ton lit.

Vainement aurait-on des habillemens riches et d'une coupe élégante; vainement posséderait-on de superbes meubles; sans la propreté qui est au physique ce que la politesse est au moral, on rebute, on dégoûte dès le premier abord. Avec le soin et la propreté on plaît et l'on attire, même sous un habit commun.

La propreté était encore un heureux don que la nature avait départi au petit *Émilien.* Il aimait singulièrement à se voir bien vêtu; mais peu de chose le parait, et il avait le secret particulier de conserver ses hardes dans leur lustre et leur fraîcheur plusieurs années après les avoir portées.

Combien l'éducation et les bonnes mœurs ont d'empire! Ce sage enfant manifesta, en mourant, une propreté que beaucoup d'autres n'observent pas même lorsqu'ils se portent le mieux. Un seul trait va nous en donner

une idée. Durant sa longue agonie, il se penchait hors du lit, soit pour boire, soit pour cracher. Eh! pourquoi donc te gêner ainsi, lui redisait sa mère éplorée?

Pressé par de faux besoins, une demi-heure avant d'expirer, on l'a vu se lever spontanément; on l'a vu s'élancer entre les bras de sa maman, en lui criant d'un ton énergique: « Non, non, je ne veux point « gâter ton lit. »

ARTICLE XXV.

Petite géographie des enfans.

Pressentant peut-être la courte durée de sa vie fugitive, *le Modèle de l'enfance* la prolongea par une activité et par une vigilance peu communes. En tout temps, jusque dans les rigueurs de l'hiver, il se levait toujours de bon matin. Il allait d'abord caresser son petit chat; il regardait s'il avait de quoi boire et manger; ensuite il rangeait l'étude avec beaucoup d'ordre; après cette besogne, qui ne lui était pourtant pas commandée, il écrivait une page, et étudiait ses leçons de langue et d'histoire.

« que j'étais fort content de lui, et qu'il « ferait beaucoup mieux que son frère. » — « Il ne faut le dire à personne, et sur- « tout à papa, répondit le modeste enfant; « il reprocherait à *Emile* de se laisser sur- « passer, et cela lui ferait de la peine. »

ARTICLE XXIX.

Ah! si Emilien était avec nous!

Combien l'exemple est éloquent! C'est le plus grand maître; il vaut mieux cent fois que toutes nos remontrances et nos livres. Lorsque le petit *Emilien* ne fut plus; ses jeunes camarades sentirent fortement le prix de son mérite et de ses vertus. Apercevaient-ils quelque chose de mal? ils s'écriaient aussitôt : « Ah! si *Émilien* était « ici, il ne ferait pas cela, lui!... Il ne souf- « frirait pas cela, *Emilien!* »

Un jour le père de ce bon enfant traversait la place aux Veaux, avec un camarade de son fils défunt. A l'aspect des animaux pacifiques, dont les uns étaient liés par les pieds, et les autres égorgés et tout sanglans, le petit bonhomme, à qui ce spec-

tacle fit horreur, s'écria avec feu : « Ah! si « *Émilien* était avec nous, il irait prendre « un couteau ; il couperait les *codes* ; il fe- « rait *ensauver* toutes les petites *vaces* dans « les *sans* ; bien loin, bien loin.... Pourquoi « donc qu'il est mort *Emilien?* »

ARTICLE XXX.

C'est que je ne ressemble pas à Émilien!

Une petite fille de sept ans venait de lire la seconde édition de la vie d'*Emilien* ; elle en était pénétrée au point d'en parler sans cesse, et même d'en rêver durant la nuit. Un jour, en relisant la même histoire, elle se mit à sangloter et à pleurer à chaudes larmes.

Sa maman étonnée, et toute émue elle-même, lui demanda : « Qu'as-tu donc, « *Eléonore?* — Hélas! répondit la petite « avec douleur, c'est que je ne ressemble « pas encore à *Emilien!*.... et je le vou- « drais bien. »

ARTICLE XXXI.

Comment Émilien sauve son père de la mort.

Sous le règne de la terreur, on sait qu'il suffisait d'avoir des lumières, de la fortune et de la probité pour être traîné dans les cachots. Ainsi que tant de malheureux, l'instituteur qui donna le jour au *Modèle de l'enfance* fut aussi dénoncé sous de vains prétextes, et cruellement arraché du sein de sa famille. La chose devint sérieuse : on en va juger par le billet que le bon père écrivit le matin de son jugement à son fils Emile.

« Je suis à présent sur le point d'être jugé, « mon enfant. Je me sens fort de ma con- « science et de la justice de ma cause.

« Cependant, mon fils, si je succombe, « comme il n'y a que trop de vraisemblance, « n'oublie rien pour consoler ta maman. « Pensez tous deux à l'héroïsme de notre « petit *Émilien*. Conserve à jamais sa vie ; « imite ses vertus. La vertu seule nous rend « heureux. »

Peu d'instans après avoir tracé ces mots,

des gendarmes vinrent prendre le père d'*Émilien*; ils le lièrent ainsi qu'un criminel; et de sa prison, ils le conduisirent à la Conciergerie. Lorsqu'il comparut devant le tribunal de *Fouquier de Tinville*, il fit valoir sur-tout cette preuve aux jurés : « Croyez-vous que celui qui, retiré dans « une solitude profonde, y pleurait un en- « fant chéri, et écrivait sur son urne encore « fumante l'histoire de ses qualités naissantes, « pour l'instruction de la jeunesse, croyez- « vous, dis-je, que cet homme soit l'en- « nemi de la chose publique? »

Bien que l'humanité n'osât se montrer alors, les vertus du fils furent une forte présomption en faveur de celles du père, qui échappa à la mort, et fit ces vers à son jeune libérateur.

ARTICLE XXXII.

Aux mânes de mon petit Emilien.

Manes d'Emilien; cendre sainte! ombre chère!
Toi, dont la triste fin fit couler tant de pleurs :
Que de titres nouveaux pour que ton tendre père
Sente plus que jamais sa perte et ses douleurs!

Lorsque l'erreur aveugle, ou la lâche imposture
Voulait livrer ma tête au glaive si fatal,
C'est toi, mon jeune ami, qui, de ta sépulture,
Prouvas mon innocence auprès du tribunal.

O moitié de moi-même! enfant digne d'envie!
Que je dois te chérir, et déplorer ton sort!
O tendresse! ô regrets! si tu me dus la vie,
Tes naissantes vertus me sauvent de la mort.

ARTICLE XXXIII.

Lettre de Dédé au père d'Émilien.

Afin d'abréger, nous retrancherons ici une foule de pièces intéressantes et relatives au célèbre enfant; mais nous ne pouvons omettre une lettre de *Dédé* sur la mort de son petit camarade. Elle honore tout à la fois *Emilien*, le jeune homme, et son maître.

MON BON AMI,

« Comme j'ai eu le bonheur de vivre intimement avec le bon fils qui cause vos justes regrets, vous me demandez si je n'aurais point remarqué quelques traits intéressans de sa part. Ah! si j'avais cru qu'il m'eût fallu rendre un jour ce triste témoi-

gnage aux restes du plus cher de mes amis ; si j'avais pu prévoir que vous fussiez dans le cas de couvrir sa petite tombe des fleurs qu'il semait lui-même au milieu de nos jeux, oh ! comme j'aurais été attentif à recueillir, à guetter, pour ainsi dire, ses paroles, toujours pleines de sens, et ses jeunes pensées !

« Hélas ! mon bon ami, mes frères et moi nous ne pensions guère qu'à jouir du présent. En jouant avec votre aimable enfant, nous nous inquiétions peu d'un avenir devenu si funeste et pour vous et pour nous. Le sentiment, la douceur et la bonté d'*Emilien*, faisaient couler de sa bouche ce que son cœur sentait si vivement. Sage enfant ! il nous avait accoutumés à regarder comme naturel ce qui, véritablement, n'est pas commun à son âge. Nous aimant comme des frères, nous amusant cordialement ensemble, nous suivions ce que la nature nous dictait. Nous goûtions, au sein de nos loisirs, un bonheur que je ne saurais vous peindre ; et le temps s'écoulait ainsi pour nous dans une parfaite insouciance.

« Cher petit *Emilien!* si je ne puis embellir ton épitaphe, du moins elle sera baignée de mes pleurs.

« O mon jeune ami! le souvenir de tes vertus sera toujours mon guide dans le sentier du bien. Oui, je me formerai avec le fils le plus chéri, comme le plus digne de l'être, aux choses honnêtes dont son digne père donna toujours l'exemple à ses chers élèves.

« Mais pourquoi vous désoler sans cesse, ô mon ami? Il vous reste dans vos chagrins un grand motif de consolation. Permettez-moi de vous rappeler ce que vous dites si bien dans l'un de vos ouvrages : « Ce n'est « point par le nombre des années que l'on « doit mesurer la carrière de l'être pen- « sant, mais par les bonnes actions qu'il a « faites. »

« Notre cher *Emilien* vient de montrer en sa fleur presque tous les fruits de l'âge mûr. Vous les recueillerez précieusement, ces meilleures parties de lui-même, pour l'instruction d'*Emile*, pour l'émulation de la jeunesse actuelle, et pour les enfans qui viendront après nous.

« Voici, mon bon ami, le seul trait que je puisse me rappeler, etc. Il est rapporté ci-dessus, sous le titre : *Il ne faut dire cela à personne.*

ARTICLE XXXIV.

Aux bonnes mères.

Ce que je viens de rapporter sur un des plus charmans enfans qui aient existé, dit le Biographe lui-même, rendra sans doute son nom cher à la mémoire des hommes; car il est aisé de sentir que ce récit n'est pas un roman imaginé à plaisir, mais bien l'expression du regret senti et de l'exacte vérité.

En essayant de charmer mes peines, le principal de mes vœux était de rendre hommage à la vertu et de la faire aimer. Mon silence, j'ose le dire, m'eût mérité un reproche du public qui m'honora plus d'une fois de suffrages encourageans. Ah! quel dommage en effet que tant de vertus naïves fussent demeurées ensevelies dans la nuit du tombeau!

Mais hélas! ce qui accroît de plus en

plus ma douleur, c'est que je n'ai point la ressemblance de mon jeune ami, si ce n'est au fond de mon cœur. Un écrivain, sur la seule célébrité de mon enfant, me devança pour écrire sa vie, et vint me demander son portrait; je le lui confiai imprudemment, et depuis lors je ne l'ai plus revu.

O vous, les meilleures amies de l'homme à tous les âges, femmes sensibles, mères pleines d'entrailles, si jamais il vous arrive d'éprouver ma funeste position, ayez plus de prévoyance, plus de présence d'esprit que le père infortuné qui est mort plus qu'à moitié dans la personne de son sage enfant; s'il vous arrive hélas! d'avoir à pleurer l'objet de vos soins, le fruit chéri de votre amour, ah! n'oubliez pas de vous en procurer, et d'en conserver la douce image.

Art divin! art consolateur de la peinture! heureux et cent fois estimables les beaux génies qui te possèdent! tu nous arraches, pour ainsi dire, des bras de la mort; tu essuyes nos larmes; tu trompes ingénieusement notre douleur. Ah! quelle puissance est la tienne! tu nous rends trait pour trait

une mère, un fils, une sœur, un bon père, une amie, ce trésor de la vie.

Quelle illusion plus flatteuse! à l'aide de tes couleurs magiques, nous revoyons leur costume, leur manière, leur attitude, leur maintien; ils semblent revivre auprès de nous!....

Ah! dans les anxiétés cruelles de l'absence, au défaut de la personne qui nous aime et que nous aimons, si nous avons du moins son image fidèle, notre cœur est moins comprimé; il nous reste un doux objet de consolation; nous respirons, et nous jouissons encore!....

ARTICLE XXXV.

Utilité de la vie d'Émilien pour l'instruction publique. — Suffrages des instituteurs Français et des Étrangers à cet égard. — Portrait du modèle de l'enfance. — Son tombeau. — Description de ce petit monument. — Les éternels regrets.

Si l'on s'est particulièrement étendu sur l'histoire du jeune *Emilien*, c'est moins

encore par rapport à lui-même, que pour l'avantage des autres enfans, et par intérêt pour l'instruction publique.

A la vérité, il n'y a point de chapitre dans la vie du *modèle de l'enfance*, qui ne renferme quelque trait capable de tourner au profit des mœurs; pas une seule parole qui ne tende à porter à la pratique des vertus.

Ce que l'on avance ici se trouve confirmé non-seulement par les suffrages des instituteurs français, mais encore par ceux des étrangers qui ont honoré ce livre de leur estime, en le traduisant tour-à-tour en hollandais, en allemand et en anglais. Nous allons donc ajouter ici quelques détails qui n'étaient point dans l'édition précédente, et qui ne sauraient manquer d'offrir un puissant objet d'émulation à nos jeunes lecteurs.

PORTRAIT DU PETIT ÉMILIEN.

Emilien avait un air imposant; un extérieur noble et distingué. Sa taille était mignone, et ses yeux annonçaient autant d'ame qu'ils pétillaient d'esprit.

Ses cheveux blonds retombaient en anneaux sur son front et autour de son col.

Son nez fait au pinceau, son menton marqué, ainsi que ses joues, d'une jolie fossette, formait avec sa bouche un ensemble aussi régulier que gracieux. Bien que vif et porté à la gaîté, Emilien avait naturellement un air réfléchi, observateur et sensé; de façon que sa figure eût pu servir de modèle pour représenter un petit philosophe.

Il avait la parole lente, toujours le terme propre, le timbre de la voix très-agréable et il articulait distinctement.

Sa figure, empreinte de la bonté même, prévenait au premier coup-d'œil, et l'annonce était encore au-dessous de la réalité.

Doué d'une grande énergie, et d'une extrême sensibilité, l'idée seule d'une injustice le faisait frémir d'indignation.

Né avec un caractère décidé, et beaucoup de pénétration, il savait prendre aussitôt son parti.

Ayant l'imagination riante et féconde, amplement pourvu de moyens intellectuels, et rempli d'invention, cet enfant chéri de la nature portait avec lui l'espérance, le bonheur, et la joie qu'il inspirait à son tour.

ARTICLE XXXVI.

Description du tombeau d'Emilien.

Ce petit monument, qui a été exécuté par d'habiles artistes, représente un bosquet planté de peupliers d'Italie, de cyprès et de saules pleureurs.

Au milieu de ces arbustes consacrés au deuil et à la tristesse, on voit un tombeau de marbre, surmonté d'une colonne pyramidale.

A droite et à gauche du cercueil, on voit deux jeunes compagnons du petit *Emilien*; ils sont représentés sous la forme de deux *Génies* en pleurs; celui qui est placé à la gauche, baisse avec douleur ses yeux vers la terre, d'une main il montre le médaillon du *modèle de l'enfance*, avec son épitaphe :

Ci-gît le jeune Emilien :
Toujours il fut bon, et fit bien.

L'autre main du même *Génie* est appuyée sur un tableau où sont gravés les mots suivans :

Ah! quel modèle!

Le second *Génie*, que l'on voit à la droite du monument, burine, sur un autre tableau le complément de l'éloge que l'on vient de voir, c'est-à-dire une exhortation à la jeunesse :

Tâchons de l'imiter.

Un troisième *Génie* planant en l'air, et sortant d'un nuage, pose une couronne de roses sur la pointe de la pyramide funéraire; et cette couronne est le symbole de la récompense accordée à la sagesse.

La pomme à la plus belle, a dit l'antique usage :
Un plus heureux a dit : la Rose à la plus sage.

Le petit *Emilien* n'a été dessiné qu'après sa mort; un auteur qui avait déjà esquissé la vie de cet enfant célèbre, seulement d'après les papiers publics, vint demander son portrait pour le faire graver et le placer à la tête de son ouvrage. Ce particulier, comme on l'a dit, n'a point rapporté le précieux dépôt qu'on lui avait confié, et c'est ce qu'on indique par le vers suivant :

Ses traits nous sont ravis, mais ses vertus nous restent.

Au-dessus du vers que l'on vient de lire,

on voit cette inscription, en forme de dédicace, faite par le père de l'enfant :

A mon petit ami.

Les *fleurs* qui croissent au bas du tombeau, et les deux *vases* de parfums qui brûlent au-dessus, sont l'emblême de la bonne réputation qui se répand partout, après la mort des personnes vertueuses.

Quant au *cœur*, qui est entouré de perles, il désigne la qualité qui distinguait particulièrement l'enfant si bon dont on consacre la mémoire, et l'on donne à entendre par-là qu'on ne saurait déposer dans un endroit trop précieux la dépouille respectable des personnes vertueuses et bienfaisantes.

En un mot, les *oiseaux* et le petit *chien* couché tristement au bas de la tombe, symbolisent l'attachement des bêtes elles-mêmes envers le sensible enfant, qui avait le plus grand soin des petits animaux qu'il avait pour se récréer à la fin de ses leçons.

LES ETERNELS REGRETS.

Vers le matin
D'un jour serein,
Comme une rose
A peine éclose,
Et près du thim
En un jardin,
D'épine enclose,
Meurt du venin
Qu'un ver malin
Glissé et dépose
En son beau sein :
Tel fut atteint
Émilien
Dès son matin!...

Si pour remplir
A ton désir
Le noir abîme,
Mort, il te fiat
Mainte victime;
Avec ta faulx
Frappe le crime;
Non l'innocent
Obéissant;
Non pas l'enfant
Doux, magnanime,
Qu'on aimait tant.

Peine éternelle!
Douleur cruelle!
Pour le mignon
De cœur si bon,
Pour l'enfançon
D'ame si belle
Et jà fidèle

A la raison,
Fille cruelle
De l'*Achéron*,
Ah! que ton aile
N'atteignait-elle
De son revers
Tout à travers,
Méchant barbon
Plein de travers,
L'homme cupide
Ou le perfide
Que le mal guide
Jusqu'aux enfers?

Las! au destin
D'*Émilien*
Penser je n'ose!...
Émilien
Qui fit si bien
En toute chose,
Ici repose
Et n'est plus rien!
Sur cette rose
A peine éclose
Pleurons sans fin;
O juste cause
D'un noir chagrin!...
Disons enfin
Émilien
Qui fit le bien
Dès son matin
En toute chose,
Émilien
Ici repose
Sans lendemain!...

ANGELIQUE

DE

MONJUSTIN,

NÉE AU CHATEAU DU MÊME NOM, EN 1787.

ARTICLE PREMIER.

Réflexions préliminaires sur la petite Angélique. — Malgré les heureux dons de la nature, elle est peu recommandable par elle-même.—Pour quelle raison on la place dans ce livre.—Joie de Madame de Montjustin à la naissance de sa fille.—Pronostics heureux. — Madame de Montjustin forme le projet d'élever Angélique à la maison paternelle. — Vérité importante qu'elle ignorait. — On cherche une nourrice. — Tendresse excessive de la mère pour sa fille. — Détails à ce sujet.

N'AYANT retracé dans le cours de cet ouvrage que des modèles dignes d'exciter la plus noble émulation, c'est à regret que nous allons présenter le contraire à nos jeunes lecteurs. La petite demoiselle dont il s'agit

reçut de la nature le germe des qualités les plus recommandables, et malheureusement elle ne le fut point par elle-même.

Si nous en parlons ici, c'est que nous pensons que ses défauts mis en opposition avec tant de beaux exemples produiront plus d'effet; ils feront mieux sentir encore les avantages inappréciables de la culture des mœurs; et peut-être qu'ils feront redouter les disgraces attachées à ceux qui sont privés du trésor d'une éducation soignée et bien entendue.

Elisabeth Romanet de Mondonville était mariée dès sa quinzième année avec *Louis-Emmanuel de Juvigny*, seigneur de *Montjustin*; elle avait déjà trente-deux ans, et elle n'était pas encore mère, quoiqu'elle le désirât ardemment. Toujours frustrée dans sa vive attente, elle n'espérait plus rien, lorsqu'elle vit naître tout-à-coup une jolie petite fille, c'était l'image parfaite de l'amour et des grâces, et elle était plus belle encore que sa maman.

Pour comble de souhaits, cet enfant se trouva doué du germe heureux des qualités auxquelles on accorde la considération et

l'estime, lorsqu'elles portent l'empreinte des soins et de la culture. Dès ses premières années on jugea non-seulement qu'elle aurait beaucoup d'esprit; mais on remarqua dans ses actions enfantines quelque chose qui annonçait une belle ame et un excellent cœur.

Enchantée de sa petite fille, madame de *Montjustin* résolut d'en faire son occupation la plus chère; elle lui donna le surnom d'*Angélique*, et voulut élever elle-même ce rejeton intéressant qui faisait alors tout son bonheur.

Mais pour une entreprise de cette importance, il eût été à souhaiter que cette dame eût connu une grande vérité; c'est qu'il ne suffit pas d'être mère et sensible pour entreprendre l'éducation d'un enfant, il faut joindre encore le flambeau de l'expérience aux sentimens de la nature.

Afin de préluder à son nouvel emploi, cette mère ravie eût bien voulu allaiter elle-même la petite *Angélique;* mais une résolution si louable ne put s'effectuer, car elle exigeait plus d'un sacrifice; il fallait mener une vie simple, il était nécessaire de se restreindre dans le cercle d'une so-

ciété peu nombreuse, et se sevrer des plaisirs du monde.

Ne pouvant donc se décider à changer en rien son train accoutumé, la maman d'*Angélique* chercha à le concilier avec son projet, elle fit chercher une bonne nourrice dans les campagnes voisines; et, parmi les femmes qui se présentèrent, elle en trouva heureusement une qui fut à son gré. Elle était jeune et très-fraîche; son caractère était fort doux, et il n'était guère possible d'avoir plus de complaisance.

La bonne mère cependant n'en avait pas moins de sollicitude pour la petite; elle la surveillait sans cesse; elle lui prodiguait mille caresses et mille soins: c'était fort bien; mais elle portait malheureusement la tendresse et la prévoyance à l'excès.

Angélique n'avait pas besoin de se plaindre ni même de pousser un léger soupir pour avoir les secours dont elle avait besoin. Quoiqu'elle fût tenue avec la plus grande attention, bien qu'elle ne manquât pas des choses mêmes superflues, la mère toujours inquiète, visitait son berceau à chaque instant du jour, et même aux dif-

férentes heures de la nuit. Bien que sa fille ne demandât rien, bien qu'elle ne souffrît en nulle manière, tantôt elle voulait que la nourrice la berçât, ou lui donnât à téter; tantôt elle lui ordonnait de la promener de long en large dans les appartemens, et de lui chanter quelque refrain pour l'endormir.

L'enfant avait-elle une légère colique? lui arrivait-il de jeter un cri ou de pleurer? madame de *Montjustin* accourait tout en transe; elle accusait la soigneuse villageoise de négligence ou de maladresse, et elle l'éloignait de son nourrisson avec humeur.

La petite se livrait-elle aux douceurs d'un sommeil bienfaisant et plus prolongé que de coutume, qui le croirait, si l'on n'avait été cent fois témoin de ce que l'on va citer? lui supposant des besoins qu'elle était bien éloignée d'éprouver, la mère venait avec une casserole à la main, puis s'agenouillant tout près du berceau, elle approchait doucement une grande cuillerée de bouillie près des lèvres de sa fille, et elle la réveillait pour manger.

Que résultait-il de ces précautions insensées? L'enfant se mettait à crier; elle

respectable ; mais comme elle ne savait point s'imposer de justes bornes, et qu'elle se livrait indifféremment aux élans de son cœur, elle nuisait beaucoup à son enfant.

En allant au-devant de ses moindres désirs, en cédant aveuglement à toutes ses volontés, elle la rendait exigeante, maussade et colère ; elle faisait naître des fantaisies, et lui préparait mille maux pour le présent et pour l'avenir. Mais cette mère inexprimentée était loin de s'en douter, parce que tout est le fruit des lumières ; et l'on ne saurait bien faire d'abord les choses auxquelles on ne s'est pas exercé long-temps auparavant.

Témoin de la mauvaise route que prenait cette bonne mère pour élever sa fille, un ami de son époux essaya de l'éclairer un peu, et de l'aider de ses conseils. « Madame, lui dit-il un jour, permettez-« moi de vous parler avec la franchise de « l'amitié. Vous n'avez pas encore élevé « d'enfant ; et je crains fort que vous ne « perdiez votre fille, faute de connaître la « vraie manière de la gouverner. *Vous de-« vez l'élever pour la société ; et l'on serait*

« *tenté de croire que vous ne l'élevez que*
« *pour vous-même.*

« Prenez-y garde, madame, tout dépend
« des premières années, et des bons prin-
« cipes; quoiqu'*Angélique* soit bien jeune
« encore, si vous lui montrez tout votre fai-
« ble à son égard, si vous ne réprimez de
« bonne heure son obstination et ses fantai-
« sies, toute bien née qu'elle soit, le mal pren-
« dra insensiblement racine, et vous ferez
« d'inutiles efforts pour y remédier.

« Vous voulez qu'on l'amuse sans cesse;
« vous la délicatez à l'excès; tout est en mou-
« vement dans la maison, dès qu'elle verse
« une larme; tout lui est subordonné; vous
« lui prouvez ainsi que l'on doit lui obéir
« avec ponctualité, tandis qu'il faut au
« contraire lui apprendre qu'elle est née
« pour fléchir et céder à mille contrariétés
« attachées naturellement à son sexe.

« Vous le dirai-je, madame? vous tuez
« votre enfant par votre mollesse. Vous
« l'aimez, dites-vous? mais ce n'est pas
« ainsi que l'on aime. »

Plus les enfans sont chers, plus il est dangereux
De leur laisser trop voir tout ce qu'on sent pour eux.

Madame de *Montjustin* parut infiniment sensible à ces remontrances amicales ; mais elles demeurèrent sans effet, parce que l'instruction n'est point l'ouvrage d'un instant ; il est fort rare qu'elle influe sur la conduite des personnes même les plus raisonnables, quand elle n'a pas fait des impressions graduelles dès les tendres années, et quand l'expérience ne nous a pas mis ensuite dans le cas d'en faire de fréquentes applications.

Angélique cependant croissait à vue d'œil ; et, quant au physique, elle se développait de la manière la plus satisfaisante. Son teint était vermeil comme la rose du printemps ; l'esprit pétillait dans ses beaux yeux, sa figure était charmante, et son heureux caractère ne demandait qu'une main habile pour le plier à son avantage. Mais il n'en était pas ainsi ; loin de porter *Angélique* à la pratique du bien et de l'ordre, on riait avec complaisance du mal qu'on lui conseillait de faire ; il fallait lui céder en toute occasion, et pour peu qu'un domestique parût différer de satisfaire ses caprices, il était en défaveur, et l'on finis-

sait par le mettre à la porte. Se sentant donc ainsi soutenue, la petite ne craignait point de faire mille sottises; la moindre improbation la mettait dans une colère si étrange, que ses traits en étaient tout déformés; enfin elle ne cessait de se mutiner, que lorsqu'elle s'était fait obéir par l'empire des menaces ou des pleurs.

La maman d'*Angélique* avait pour principe qu'il ne fallait jamais contraindre les petits enfans. Rien n'est si ridicule, disait-elle, que de leur refuser tout ce qu'ils demandent; ils pleurent, ils s'échauffent, puis ils sont malades.

Partant de ce principe, qu'il faut assujétir à de justes bornes, et modifier avec discernement, la maman permettait absolument tout à sa fille; sous prétexte d'exercice et de santé, elle ne l'empêchait nullement de monter sur les fauteuils, de se rouler à terre, d'aller partout sans guide, et elle la laissait galopper le long des escaliers, au risque de se briser la tête.

Gâter les meubles, déchirer ses vêtemens, et briser autant de jouets qu'il y a de minutes à l'heure, c'était une gentillesse chez

la jeune imprudente, et l'on était bien loin de s'en plaindre. Un jour elle s'avisa de prendre un couteau de table, puis elle se mit à courir avec au fond du bosquet, afin de couper une baguette; le pied lui glissa, et la malheureuse enfant se blessa dangereusement à la cuisse.

Il faut dire aussi que les personnes préposées à la garde d'*Angélique* étaient plutôt gagées pour être les témoins de ses sottises, que des moniteurs obéis et respectés. La gouvernante hasardait-elle de faire une remontrance à son élève? la jeune éventée lui répondait nettement : « Il faut bien que « je m'amuse; maman veut que je prenne « beaucoup d'exercice. »

Il serait difficile de nombrer ici toutes les imprudences de cette enfant gâtée; s'étant penchée un soir dans un bassin assez profond pour attraper un poisson rouge, elle glissa dans l'eau; heureusement qu'un garçon jardinier qui était tout près l'aperçut; il vola à son secours, et l'ayant retirée par le coin de son jupon, il lui sauva la vie.

Peu de temps après, il lui arriva un autre accident bien plus sérieux encore; il lui prit

envie de faire griller des escargots, se doutant bien qu'on ne lui permettrait point cette singulière fantaisie, elle prit furtivement un réchaud de braise, et l'ayant allumée dans un coin en la soufflant avec sa bouche, un charbon tomba près de sa robe; le vêtement qui était de mousseline s'enflamma tout-à-coup, et en moins d'une minute, la malheureuse enfant eut les jambes, l'estomac, les mains et la joue gauche entièrement brûlés.

Ce dernier malheur retint *Angélique* près de deux mois dans son lit; elle guérit à la vérité, mais cette jolie figure, dont on lui parlait sans cesse, fut bien différente de ce qu'elle était auparavant. Si encore, une chute eût rendu plus sage cette indocile enfant! si elle eût prêté l'oreille aux avis qu'on lui donnait pour son bien! Mais elle n'écoutait absolument rien; elle voulait constamment faire à sa tête, et sa maman elle-même osait à peine lui faire une réprimande légère.

Etonnée qu'un caractère naturellement bon s'irritât de la moindre opposition, madame de *Montjustin* s'aperçut enfin de la fausseté de sa marche; elle songea donc

à rectifier son plan d'éducation, mais il était bien tard : d'ailleurs les fautes qu'elle avait faites par défaut de lumière et d'usage, se reproduisirent ensuite par son peu de fermeté.

Voyant le gouffre de misères que son inexpérience avait déjà attirées, et qu'elle attirerait immanquablement par la suite sous les pas de sa fille unique, cette mère détrompée voulut prendre enfin une résolution, et partir d'un principe assuré. Elle essaya donc de s'armer de courage, et de ne rien passer à l'enfant gâtée. Mais, hélas! elle n'y réussit guère mieux! Signifiait-elle un ordre pour l'exécution de quelque chose? le ton de sa voix était si faible, qu'*Angélique* jugeait sans peine qu'elle pouvait n'en rien faire, et prétextait toujours quelque motif de délai.

Cette mère trop indulgente se faisait-elle violence un instant, afin d'être obéie, hasardait-elle de manifester un peu de sévérité? soudain l'enfant rusée changeait de batteries; au lieu de désobéir ouvertement et de montrer de la résistance, elle se mettait à pleurer, et elle obtenait tout ce qui lui plai-

sait par l'importunité de ses larmes; alors la mère idolâtre serrait étroitement sa fille entre ses bras, puis elle pleurait avec elle.

ARTICLE III.

Instruction de mademoiselle de Montjustin. — On lui apprend la musique et la danse. — L'élève ne fait nul progrès dans ces sciences. — Désolation de madame de Montjustin. — Tout dépend des commencemens. — Angélique habituée à l'oisiveté dès l'enfance. — Elle répugne à la moindre application, étant plus grande. — Peinture de son genre de vie. — Nature des reproches que lui faisait sa mère. — Ignorance de la jeune personne dans les sciences utiles. — Réflexions. — Défauts d'Angélique. — Son peu de respect pour ses maîtres. — Sa dureté envers les domestiques. — Elle n'a nulle idée de bienfaisance, de morale et de générosité. — Ses injustices.

Angélique était déjà sortie de la première enfance, et elle ne savait rien encore, si ce n'est de tourmenter les gens et d'ordonner avec orgueil. Madame de *Mont-*

justin jugea qu'il était à propos de lui apprendre enfin quelque chose. On lui enseigna donc à lire; mais les sciences que cette mère peu éclairée eut principalement à cœur de donner à sa fille, ce furent la musique et la danse. On fit donc chercher les maîtres les plus fameux dans ces deux arts, et rien ne fut épargné afin de les récompenser de leurs soins.

La jeune personne était née avec une singulière aptitude, et elle avait autant d'intelligence que de jugement et de mémoire. Cependant, qui le croirait? après trois ou quatre ans de leçons fort chères, elle ne savait pas encore les simples débuts du solfége, et elle n'exécutait que très-faiblement les pièces les plus simples sur son *forte-piano*.

Quant à la danse, il faut avouer que ses progrès y étaient bien plus marqués, mais qu'ils étaient bien loin encore du degré de perfection auquel cet art était porté parmi ses jeunes contemporains! C'est justement ce qui désolait madame de *Montjustin*; fort tranquille sur ce qui concerne la culture du jugement, des mœurs

et du caractère, cette dame pleurait de douleur quand elle voyait sa fille surpassée par d'autres enfans de son âge : elle eût voulu, pour la moitié de sa fortune, qu'*Angélique* eût moissonné les applaudissemens unanimes dans les bals dispendieux, où les femmes avaient le singulier mérite de paraître à moitié nues, et toutes couvertes de diamans, souvent faux ou empruntés.

On ne saurait trop le redire; tout dépend des commencemens; et nos succès sont en raison des bonnes habitudes que l'on nous a fait contracter dès le berceau. On n'avait assujéti mademoiselle de *Montjustin* à nulle mesure dès son enfance : on l'avait exactement bercée au sein de la molle oisiveté: devenue plus grande, elle eut une peine infinie à se plier au moindre travail. Dès qu'une chose exigeait un peu de tenue et de contention d'esprit, l'ennui la gagnait; elle se mettait à bâiller; en un mot, un simple signe lui donnait de l'humeur, et elle lassait la patience des maîtres les plus complaisans et les plus assidus.

N'observer nulle espèce d'ordre dans ses

études; n'avoir aucun soin de ses petites affaires; aller au lit très-tard, et dormir jusqu'à neuf heures du matin; s'occuper sans cesse de rubans et de colifichets; ne soigner que sa figure, et demeurer des heures entières devant une glace pour s'y admirer; manger mille friandises du matin jusqu'au soir; s'amuser avec le chat; agacer le petit chien, et chamailler les domestiques : voilà à peu près la vie que menait cette jeune personne dans la maison paternelle.

Désolée d'une telle conduite, madame de *Montjustin* en faisait de fréquens reproches à sa fille; mais on ne saurait le dissimuler, elle eût dû se les adresser à bien plus juste titre à elle-même : « Que voulez-vous « devenir, répétait souvent cette mère peu « éclairée? vous ne savez ni musique, ni « danse, ni dessin; vous passerez dans le « monde pour une demoiselle mal-élevée, et « personne ne vous regardera. »

Si encore *Angélique* eût fait des progrès dans les sciences qui sont d'une utilité reconnue; si elle eût eu quelqu'idée de la morale et de l'histoire; si elle eût au moins

su sa propre langue, on l'eût excusée, quant aux arts agréables; car enfin, il est permis d'ignorer la harpe, le chant, le piano et les pas savans qui distinguent les danseurs de profession. Mais comment se marier, comment devenir mère de famille, si l'on est tout-à-fait novice dans les détails du ménage, si l'on dédaigne le gouvernement d'une maison, si l'on ignore que l'économie, la simplicité et la vigilance sont la base de toute prospérité? En un mot, comment élever et instruire des enfans, si l'on n'a reçu soi-même aucune espèce d'instruction?

Nous aurions bien voulu passer sous silence un autre article bien plus impardonnable encore que l'ignorance; mais pour l'instruction et l'intérêt de la jeunesse, nous allons dire la vérité sans nul palliatif. Excepté les maîtres de pur agrément qu'elle voyait largement récompensés et admis à la table de sa maman, cette demoiselle ne tenait pas grand compte de tous les autres; elle ne témoignait nul égard, nulle attention, nul respect à ces hommes précieux, dont la profession est d'enseigner ce qui

concerne l'importante culture des mœurs et des talens vraiment recommandables; elle pensait ne leur être plus redevable quand ils avaient reçu les modiques indemnités de leurs leçons et de leurs veilles.

La manière dont *Angélique* se comportait envers les domestiques était bien plus blâmable encore : elle les considérait comme de vils mercenaires, destinés à souffrir ses injustices, ses duretés et tous ses caprices ; elle se faisait un plaisir de les contrarier sans cesse et de les humilier ; elle les fatiguait de mille commissions inutiles, et jamais elle ne leur accordait la moindre gratification pour les indemniser des peines extraordinaires qu'ils avaient à son service.

Non moins prodigue qu'elle était égoïste et dure, elle ne balançait point à mettre jusqu'à cinq ou six louis pour des poupées et des chiffons superflus, et elle ne rougissait point de refuser deux sous à un pauvre malheureux qui lui demandait l'aumône. N'ayant nulle idée de bienfaisance, jamais elle n'aurait offert le plus léger présent aux personnes auxquelles elle était le plus redevable ; ou bien, généreuse sans

motif, elle donnait au premier inconnu soit de l'argent, soit des vêtemens, et elle en frustrait gaîment les femmes honnêtes et vigilantes qui avaient pris soin de son enfance.

ARTICLE IV.

Les meilleures dispositions sont peu de chose sans la culture. — Défauts d'Angélique. — Elle se fâche de la vérité. — Vaines remontrances de sa maman — Conseils d'un ami. — Madame de Montjustin ne pense qu'à parer sa fille. — Orage de la révolution française. — Perte subite de sa fortune. — Sa fuite en terre étrangère. — Mademoiselle de Montjustin a la petite vérole. — Ravages de cette maladie. — Maxime importante. — Angélique toute défigurée par sa faute. — Misère où se trouve la maman d'Angélique. — Horrible embarras de la mère et de l'enfant. — Ignorance et ineptie de mademoiselle de Montjustin. — Regrets tardifs de sa mère. — Son abandon et son désespoir. — Mort et triste fin de cette jeune personne.

A quoi servent les dispositions les plus rares, lorsqu'elles ne sont pas cultivées par l'éducation? Elles ressemblent à ces ter-

rains excellens, mais où il ne croit que des ronces, faute d'être travaillés par un laboureur actif et intelligent. Mademoiselle de *Montjustin* avait beaucoup de sagacité et d'entendement, et elle ne faisait que des sottises; son cœur était naturellement bon, et elle ne savait faire aucun bien; son caractère ne manquait ni de gaîté, ni d'enjouement, et elle se montrait aigre, difficile, contrariante; elle indisposait contre elle les personnes à qui elle devait montrer le plus d'égards, de bienveillance et d'estime.

Cette jeune personne apprenait le chant, la harpe, le piano, la composition, la danse, le dessin, la peinture; et elle orthographiait d'une manière choquante; elle était d'une ignorance honteuse dans toutes les sciences les plus utiles. Elle affectait de broder au métier, au tambour, et elle ne savait pas faire une reprise à son fourreau, ni relever une maille à son bas; que dis-je? elle eût rougi de manier une aiguille, et se fût crue déshonorée en se mêlant des affaires du ménage. Elle était faite à peindre; malgré sa brûlure, elle avait encore la plus belle figure du monde:

les vêtemens les plus élégans et les plus riches lui étaient réservés, et cependant tel était le désordre de sa toilette et son peu de propreté, qu'elle avait un air peu attirant et fort commun.

Tant de négligence, tant de défauts, faisaient dans le monde un tort irréparable à *Angélique*; quelque prévenue qu'elle fût en faveur de cette fille chérie, sa maman sentait bien toutes ses imperfections; elle hasardait de temps en temps quelques remontrances, mais c'était inutilement; accoutumée dès son bas-âge à n'être jamais contrariée, et à contenter tous ses goûts; cette jeune personne ne faisait nulle attention à ce qu'on pouvait lui représenter, elle se révoltait des vérités qu'on lui disait, ou bien elle en riait ainsi qu'une étourdie.

D'une autre part, lorsque l'ami de la maison venait à s'expliquer sur tant de désordres; lorsqu'il témoignait de justes inquiétudes sur les suites funestes de l'ignorance, de l'oisiveté, de la mollesse, de la dissipation et du gaspillage qui est le père de tous les malheurs, on l'écoutait bien à la vérité; madame de *Montjustin*, qui

l'estimait singulièrement, lui disait : « Vous « avez raison : mais entre nous, ma fille « n'a-t-elle pas assez de bien ? A quoi bon « la tourmenter d'un fatras de sciences dont « elle n'aura jamais besoin ? » — « Ma- « dame, répliquait le sage ami, quelque « riche, quelque puissant que l'on puisse « être, il n'est point d'homme qui soit à « l'abri des coups du sort ; il est prudent « de se tenir toujours en garde contre les « revers, il faut ne se fonder que sur soi- « même : et pour cela, il importe d'acqué- « rir beaucoup de mérite personnel. »

Considérant ces bons avis comme de vieilles maximes débitées par des philosophes rêveurs, et reproduites à la vérité dans les livres, mais dont l'effet était exagéré, la maman d'*Angélique* n'y croyait point du tout. Loin de porter ses regards dans l'avenir, elle ne s'occupait que de la parure de son enfant ; elle la livrait aux divertissemens de toute espèce, et la faisait participer à des plaisirs qui ne conviennent qu'à l'âge mûr.

On était même sur le point de marier cette jeune personne, quand la tempête

de la révolution française s'annonça par les signes les plus alarmans. Mais demeurant toujours dans cette sécurité profonde qu'inspirent un grand nom et l'opulence, madame de *Montjustin* était loin de craindre les atteintes du terrible orage. Sécurité perfide!.... il vint fondre à l'improviste sur sa tête, et il lui ravit en un instant les domaines considérables sur lesquels son espoir était fondé.

La perte inattendue de son bien fut suivie bientôt après d'un danger bien plus grand. Devenue suspecte dans une conjoncture où le peuple, égaré, immolait si cruellement toute la noblesse française; dénoncée et poursuivie ainsi que tant d'illustres victimes, madame de *Montjustin* se vit dans la plus affreuse alternative : elle n'eut d'autre parti à prendre que de fuir loin du lieu qui la vit naître, ou d'y porter sa tête sur un échafaud.

Ayant donc été forcée de sortir du territoire français, et d'encourir les suites du décret fatal qui la dépouillait de toutes ses terres, elle ramassa à la hâte son argenterie, ses bijoux, ses pierreries; elle vendit

peu croyable, et n'entendait rien, même aux petits ouvrages de son sexe. Elle n'avait nulle idée des sciences utiles dont on peut tirer parti dans tous les temps, et dans toutes les contrées. Loin de connaître les langues étrangères, elle ignorait jusqu'à la sienne même; et cette enfant absurdement élevée ne trouva nulle espèce de ressource dans son abandon.

Ce fut dans cette situation désespérante, que la mère infortunée comprit plus que jamais le vice de l'éducation qu'elle avait donnée à sa malheureuse fille; cette faute irréparable se représentait à son esprit dans tous les instans de ses tristes journées, son ame sensible en était déchirée, et elle souffrait de cette pensée bien plus encore que de son exil, et de la perte de sa fortune.

Dans le silence des nuits douloureuses, cette femme vraiment désespérée s'écriait avec amertume: « O Dieu! juste ciel! que « je suis donc à plaindre! Oh! que j'ai de « regrets d'avoir si mal élevé ma pauvre « enfant!..... Quel malheur est le mien « d'avoir été si peu instruite moi-même! « Pourquoi n'ai-je pas écouté mon bon,

« mon sage ami? cent fois il a risqué de « me déplaire, pour me dire la vérité qui « m'importait à tant d'égards, et cent « fois mon oreille s'est refusée à l'enten- « dre!....

« O fortune illusoire! ô fatale opulence « qui ne servez qu'à nous corrompre! pour- « quoi ai-je eu la sottise de me fonder sur « vos faveurs incertaines et fugitives? Pour- « quoi ai-je constamment cédé à l'opinion « futile d'un siècle insensé? Hélas! je ne « le vois que trop : les richesses sont bien « peu de chose quand elles sont seules. Un « seul instant nous les ravit, il n'y à que le « talent solide, il n'y a que le mérite per- « sonnel et la vertu qui nous suivent, qui « nous restent, et nous consolent au sein « des revers. »

Trop inutiles repentirs! Hélas! il n'était plus temps d'ouvrir les yeux à la lumière! il eût même été à souhaiter que le bandeau de l'illusion les eût toujours tenus fermés à cette mère malheureuse. N'ayant plus que le souvenir cruel de ses prospérités passées, consumée de tristesse, sans soutien, sans amis, sans espoir, et réduite à une entière

pénurie, elle se vit forcée de se séparer de sa chère fille.

O peine! ô misère! ô comble d'humiliation! De son côté, la pauvre *Angélique*, faute de moyens et d'industrie, fut forcée de se mettre en service chez un vigneron de *Hapsbourg;* car elle était absolument sans vêtemens et sans pain.... Peu accoutumée à un tel genre de vie, mademoiselle de *Montjustin* ne tarda pas à tomber malade, et elle mourut de fatigues et de chagrin dans sa seizième année.

ANGÉLA DE LA MORINIÈRE,

NÉE EN 1788, ET MORTE, AGÉE DE QUINZE ANS, EN 1804.

Qu'ils sont étranges les jeux et les caprices de la nature! Combien cette mère du genre humain se montre partiale dans les dons qu'elle se plaît à départir ou bien à refuser à ses enfans, dès le moment de leur naissance! Tandis que les uns, disgraciés et privés de moyens, sont condamnés à traîner leur pénible existence dans les sentiers épineux de la vie : lorsque des milliers d'individus, bornés dans leurs facultés intellectuelles, sont à peine susceptibles d'une instruction vulgaire et d'exprimer leurs pensées après de longues études, d'autres sont richement doués et dotés à souhait. Ici, malheureusement en petit nombre, des esprits pénétrans devinent pour ainsi dire avant d'apprendre ; là, des créatures tout aimables, toutes belles, et non moins remplies d'aptitude, sont recommandables sous tous les points de vue. Ces beaux génies

conçoivent avec facilité; ils sont riches en idées; la plupart des sciences et des arts sont de leur domaine, ils réussissent presque dans tout ce qu'ils essaient de faire : en un mot, soit au physique, soit au moral, ces sujets privilégiés et dignes d'envie, sont destinés à servir de modèle au reste des hommes, qui doivent s'estimer heureux de reproduire quelques-uns de leurs traits, et de les imiter en quelque chose.

Tels furent, à bien des égards, les dons et les rares avantages de la jeune personne désignée dans cette notice, sous le nom d'*Angéla*, et qui mérite, à bon titre, d'avoir une place distinguée dans la biographie du jeune âge.

Elle naquit en 1788, au château de Bellevue, près de Paris : elle eut pour père un habile mécanicien attaché au service des Dames de France, pour la partie hydraulique. Cette belle enfant ne pouvait naître sous des auspices plus favorables; outre qu'elle était douée d'un excellent naturel, et qu'elle portait en elle le germe des plus belles qualités, elle pouvait encore espérer un illustre sort dans l'appui de Mesdames

Adélaïde et *Victoire*, tantes du monarque régnant.

Madame de la *Morinière*, femme d'un grand sens, et mère d'*Angéla*, n'oublia rien pour assurer à sa fille une si haute protection. Comme la bienveillance de madame *Victoire* lui était particulièrement connue, elle pria cette princesse de tenir *Angéla* sur les fonts de baptême. Cette grâce, qui était un vrai bienfait, fut accordée aussitôt qu'elle fut demandée, et elle mit le comble à la joie des bons parens : l'espérance qu'ils en conçurent fut d'autant plus douce, qu'une telle faveur semblait assurer dès-lors à la petite *Victoire* un sort à l'abri des revers de la fortune.

En effet, le titre de parrain et de marraine, qui d'ordinaire se borne à un vain nom chez les particuliers, n'est point insignifiant chez les grands de la terre. Le filleul d'un souverain reçoit, par cette espèce de filiation, un honneur qui rejaillit sur lui : le prénom d'un homme puissant devient une recommandation réelle ; et l'être faible qui obtient la permission de le porter, se trouve ainsi investi, dès le berceau, d'une

espèce de crédit qui lui fraie la route bien avant qu'il soit entré dans la carrière du monde.

Quoique madame de la *Morinière* fût d'une faible complexion, et qu'elle eût de nombreuses occupations; quoique les fonctions de nourrice imposent bien des privations, et captivent impérieusement la nuit comme le jour, la bonne mère se fit une fête d'entreprendre ce pénible ouvrage, et elle eut lieu de s'en féliciter.

Madame de la *Morinière* recueillit, comme elle le devait, le fruit de ses veilles et de ses sacrifices. Sa fille se développa de la manière la plus satisfaisante; elle n'eut aucune des maladies ordinaires à la plupart des nourrissons qui sucent un lait étranger; et surtout elle n'éprouva aucun de ces accidens cruels qui n'affligent que trop souvent les petits malheureux qui sont arrachés du sein maternel, pour aller souffrir, végéter et mourir de faim chez des mercenaires dans une campagne lointaine.

Un corps sain et une bonne santé disposent immanquablement à une conception

facile : cet ancien axiome se vérifia bientôt par rapport à la petite *Victoire*.

N'étant point contrariée mal à propos; toujours conduite par la raison, traitée avec douceur, la raison aussi et la plus grande douceur se manifestaient, dès ses tendres années dans toutes ses actions. Jamais de ces cris mutins; jamais de ces pleurs impératifs, à l'aide desquels les enfans gâtés se font obéir, et détester à bon droit; jamais de ces caprices auxquels on cède par mollesse ou par crainte d'importunité, et qui ont des suites si funestes. Un gracieux sourire animait sa charmante figure; une douce gaîté brillait dans ses yeux; un air ouvert, riant et spirituel annonçait la franchise de son caractère: et cette heureuse annonce ne se démentit en nulle manière.

Aux bonnes qualités qui sont en grande partie, le fruit d'une culture soignée et d'une éducation conduite avec intelligence, *Angéla* réunissait un avantage qui ne laisse pas d'avoir du prix, surtout pour son sexe : je veux dire la beauté qui devient presque un second mérite chez les femmes. Celle de cette jeune personne était d'un genre particulier;

elle était touchante, parce que la bonté de son ame prêtait de nouveaux charmes à sa figure, dont les traits fins et délicats formaient un ensemble régulier, gracieux et parfait.

Les Dames de France ne pouvaient se lasser d'admirer leur jeune filleule; car, à mesure qu'elle grandissait, elle croissait également en grâces et en mérite, du côté du cœur comme du côté de l'esprit. Ces princesses, qui ne manquaient cependant pas de jolies figures, et qui étaient entourées de belles personnes, donnaient encore le prix à la jeune *Angéla*; elles disaient qu'elles n'avaient pas d'expression pour caractériser l'élégance de sa taille et la beauté de sa figure; les noms de *Psyché*, de *Vénus* et d'*Hélène* leur semblaient trop peu significatifs pour peindre tant d'agrémens et de charmes, et madame *Adélaïde* lui donna le surnom de *Beauté rare*.

Mais pourquoi insister sur l'ouvrage du hasard? Peut-on préconiser une frêle prérogative qui ne dépend point de nous, que la moindre maladie peut enlever en un instant, et que les années effacent au point

qu'il en reste à peine de faibles traces dans l'âge avancé? Ce sont les qualités personnelles qui ont de justes droits à nos éloges, voilà aussi ce qui excite de vifs regrets de la perte d'*Angéla;* voilà ce qui consacre sa mémoire, et ce qui la fait revivre en quelque sorte: tandis que tant d'individus, d'un mérite vulgaire, demeureront plongés à jamais dans les ténèbres du temps et le plus profond oubli.

Si la figure de cette enfant était belle, son ame était bien plus belle encore. Toute jeune qu'elle était, elle tâchait de se rendre agréable par ses prévenances, intéressante par ses caresses, utile par de petits services, chère à ses parens par une réciprocité d'amour et de soins, et recommandable par son caractère liant, et par une singulière docilité aux avis qu'on lui donnait : en un mot, elle s'étudiait déjà à acquérir l'art de plaire, art difficile, qui exige toujours de continuelles victoires sur soi-même, et qui consiste à s'oublier pour faire valoir les autres, et réussir ainsi dans la société.

Avec de telles dispositions, la petite personne plut généralement : une de ses maî-

tresses, charmée de son amabilité, de ses grâces, de sa douceur et de son enjouement, ne l'appelait que *Belle* et *Bonne*. Il est aisé de juger que des qualités si heureuses, firent aimer *Angéla* de Mesdames; elles avaient même captivé madame *Victoire* au point que cette illustre bienfaitrice se faisait un plaisir d'avoir sa filleule auprès d'elle; elle se plaisait à la questionner et à la faire causer : provoquant ses saillies enfantines, quelquefois la princesse était non moins étonnée de la justesse de ses demandes, que de la précision de ses réponses.

Non contente de donner à la petite des joujoux, des poupées, et mille jouets qui sont l'apanage de l'enfance, la généreuse marraine la comblait encore de riches bijoux, et lui fit même des présens considérables.

Quelques enfans, ceux surtout qui sont gais, spirituels, bien nés et communicatifs, deviennent quelquefois des occasions de prospérité pour leur famille. On juge naturellement de leur père et de leur mère, par les choses qu'ils disent ou par celles qu'ils font : de là naissent d'heureux pré-

jugés, et des dispositions favorables à la fortune des parens. La remarque que l'on fait ici se trouve confirmée par *Belle* et *Bonne* : elle aimait avec passion les fleurs et les plantes ; celles qu'elle pouvait trouver dans ses promenades champêtres, autour de Bellevue et de Meudon, elle les recueillait avec empressement, puis elle les transplantait dans des pots et des caisses. Un jour qu'elle avait fait une copieuse collection d'arbustes, de fleurs et de noyaux germés, elle s'écria en soupirant : « Ah ! que je serais heureuse si je possédais un petit jardin ! je le remplirais d'œillets, de jasmins, de roses, et j'en ferais des bouquets pour maman et pour ma bonne marraine. »

Ces paroles, dictées par le sentiment, furent rapportées à madame *Victoire ;* et quelques mois après, cette princesse fit acheter, près de Bellevue, une maison et un très-beau jardin, dont elle envoya le contrat à la mère d'*Angéla*, en faveur de sa charmante enfant.

Pénétrée de la plus vive reconnaissance d'un bienfait si analogue à son goût, la jeune personne alla sur-le-champ baiser la

main de la princesse; et comme elle avait toujours tout prêt un aimable impromptu pour la moindre chose qu'on lui donnait, elle dit, en cette occasion, un mot bien flatteur, et vraiment au-dessus de son âge : *Auguste princesse*, s'écria-t-elle, *que n'ai-je les moyens d'un roi : je ferais bâtir un temple à la Bienfaisance, et je vous y adorerais tous les jours de ma vie!*

C'était un plaisir de donner quelque chose à *Angéla* : la tournure naïve des remercîmens qu'elle adressait aux personnes, valait, en quelque sorte, le présent lui-même. Mais c'est surtout le soin qu'elle prenait de ses petites affaires, qui est digne de remarque. Bien qu'elle abondât en jouets de toute espèce, elle ne les gaspillait en nulle façon; elle en usait sans en être avare; elle donnait les plus anciens à des enfans qu'elle affectionnait. Alors *Belle* et *Bonne*, au comble de la joie, se disait avec satisfaction : *Voilà encore un heureux que j'ai fait aujourd'hui!*

Quant aux choses qu'*Angéla* réservait pour son amusement, elle les tenait dans le plus bel ordre. Elle avait eu de plusieurs

dames de la Cour un magasin de poupées; il y en avait de toutes les tailles, de toutes les couleurs. Pour ces derniers jouets, elle les soignait encore mieux que les autres, et ils avaient sa prédilection. Une chambre particulière était consacrée pour toutes ces poupées; elle les y rangeait selon leur âge et leur état, et les tenait dans la plus grande propreté; elle leur avait formé une garde-robe complète, rien n'y manquait, soit pour les jours ouvrables, soit pour les fêtes; et elle les habillait, de pied en cap, avec l'élégance et tout le goût possibles. Elle leur taillait des robes, des spincers et des schalls; elle leur tricotait de petits bas; et ces toilettes enfantines lui avaient donné l'habitude de couper les étoffes sans perte, et de coudre aussi adroitement qu'une ouvrière.

L'industrie de cette enfant nous rappelle une réflexion que nous avons déjà faite dans la vie d'un autre enfant célèbre. On ne saurait trop encourager les petites filles à cette sorte d'amusement. En effet, lorsqu'on réussit à faire les choses en petit, on ne manque guère de devenir habile dans les grandes; et cela

importe quand elles ont un objet d'utilité sans cesse renaissante.

On verra dans un autre chapitre de cette histoire, le parti ingénieux qu'*Angéla* avait su tirer de ses poupées, pour un objet encore plus digne d'attention.

Éducation d'Angéla.

La jeune personne grandissait à vue d'œil; elle se développait de la manière la plus avantageuse, au physique ainsi qu'au moral. Elle lisait passablement, et ne manquait point d'habileté, quant aux petits ouvrages relatifs à la couture, mais son instruction se bornait là, et l'on n'avait pas encore songé à commencer son éducation dans les règles.

Cependant les premières secousses de la révolution française se firent sentir de la manière la plus alarmante; et les bouleversemens politiques renversèrent bientôt les princesses protectrices de la jeune *Angéla*; et, par contre-coup, elles ruinèrent ses parens, qui perdirent

ainsi jusqu'à la maison que Mesdames leur avaient donnée en propriété.

Cette catastrophe terrible fut une grande leçon, et pour les grands et pour les particuliers; les chefs de famille sentirent alors, plus que jamais, que si les hommes les plus opulens, si les souverains eux-mêmes ne sont point à l'abri des coups du sort; ils sentiront, dis-je, que le plus solide héritage que l'on puisse laisser à des enfans, c'est la science, les talens et le mérite personnel. Rentrée bientôt dans la capitale avec sa jeune famille, madame de la *Morinière* se hâta de chercher une maison d'institution; l'ayant trouvée telle qu'elle le désirait, elle y plaça son enfant, et n'oublia rien pour qu'elle y fût entretenue avec les mêmes soins que les plus riches pensionnaires.

Curieuse de procurer à sa fille une éducation complète, la mère intelligente fit les plus grands sacrifices pour qu'elle y fût instruite particulièrement dans les sciences qui forment le jugement, le cœur et la pensée. Sans négliger les arts de pur agrément, elle ne les considéra que comme de brillans accessoires, et ne leur attribua que la seconde

place, car elle savait distinguer l'instruction de ce qui constitue formellement l'*éducation*; et c'est ce que l'on confond presque généralement encore aujourd'hui, quoique le simple cadre, si élégant qu'il puisse être, ne soit en nulle manière le fond du tableau. En conséquence, *Angéla* apprit d'abord les principes de la grammaire qui, comme on sait, est la clef des connaissances humaines. On lui enseigna ensuite les élémens de la géographie et de l'histoire; et, pour la délasser, on lui apprit à solfier et à toucher du forté-piano.

La jeune élève ne tarda pas à faire des progrès dans tout ce qu'elle apprit, parce qu'elle s'y appliquait comme pouvant en avoir besoin un jour, pour se faire un état, et se soutenir dans le monde. Dès la seconde année de ses études, elle eut la plupart des prix qui se distribuent d'ordinaire pour diverses compositions en chaque genre. Elle s'en réjouit sur-tout par rapport à la joie qu'en ressentit sa bonne mère; mais ce succès brillant n'altéra en rien sa modestie. Ses compagnes, dans l'admiration, lui ayant demandé quel était son secret pour remporter tant de couronnes, *Angéla* leur répondit,

avec autant de candeur que de simplicité : *Mes bonnes amies, je vous assure que je n'ai pas à m'en glorifier : peut-être que j'ai un peu plus de facilité ; mais j'ai bien moins de mérite que vous, parce que je ne travaille pas autant.*

Parmi les arts utiles que cultivait *Angéla*, il y en a un pour lequel elle avait une aptitude particulière ; c'était le dessin : bien avant d'en avoir reçu des leçons ; elle traçait d'idée toutes sortes de figures, et elle imitait parfaitement tout ce qu'elle voyait. Lorsque sa maman vint m'apporter ses cahiers, qui me servent aujourd'hui à écrire son histoire, j'y trouvai le croquis d'un ermitage très-joliment esquissé ; avec ce paysage que j'ai encore ; il y avait plusieurs poupées dessinées au crayon, et que je rendis de suite, comme les jugeant peu nécessaires à mon objet ; mais je regrette de ne les avoir point gardées. En effet, leurs attitudes, leurs formes et leurs traits me parurent si variés, leurs figures si gracieuses, si gaies et si piquantes, qu'elles mériteraient d'exercer le burin d'un graveur, et de former un recueil dans leur genre.

Il est à présumer que cette jeune personne fit ensuite de grands progrès dans l'art du dessin; il y avait divers portefeuilles remplis de ses ouvrages, mais nous n'avons pu en voir, attendu que sa maman les avait distribués à plusieurs personnes curieuses de conserver quelque chose de cette aimable et spirituel le enfant.

Lorsqu'*Angéla* entra dans sa pensiou, on ne put d'abord se former une idée de ses qualités morales, car il faut vivre avec les personnes pour les connaître; mais après un certain laps de temps, son institutrice et ses maîtres furent à même de les apprécier : ils eurent à se féliciter surtout de sa douceur, de sa docilité, de son activité et de son exactitude à remplir ses devoirs; et ses compagnes, à leur tour, n'étaient pas moins satisfaites de son bon cœur, de sa complaisance, de son humeur douce et liante; elles étaient étonnées qu'elle n'eût jamais la moindre altercation avec certaines élèves, ses compagnes, qui étaient difficiles et querelleuses : son secret pour cela était de les éviter, et de ne jamais relever leurs propos indiscrets ou malins.

La prudente *Angéla* s'était fait, à cet égard, une réputation bien flatteuse : lorsqu'il s'élevait quelque différend entre les pensionnaires, c'était à elle que l'on recourait d'abord pour juger la chose; et dès que l'on avait son avis, on s'y rapportait, et toute contestation se trouvait terminée, sans nul débat.

Pour donner une juste idée de la prudence de cette sage enfant, il suffit de dire que dans l'absence momentanée d'une maîtresse de classe, elle la remplaçait, afin d'y maintenir le bon ordre; elle faisait observer le silence, et corrigeait même l'orthographe des plus petites : elle-même n'avait pas encore alors treize années accomplies. Mais une remarque qui est encore à la louange de la jeune personne, c'est que ses compagnes n'étaient nullement jalouses de la petite régente; et elles n'étaient jamais plus joyeuses que quand elle entrait en fonction.

Le moyen d'aigrir les esprits des subordonnés, c'est de leur parler avec hauteur ou rudesse; c'est de leur faire sentir que l'on est pourvu du commandement et de s'en targuer avec orgueil. Sans pouvoir en-

core raisonner cette maxime de morale, le jeune mentor la sentait fort bien. Loin de se prévaloir de sa charge, elle en adoucissait l'autorité avec précaution; elle employait toute l'adresse possible pour comprimer la turbulence des élèves. Fallait-il user de fermeté? d'un regard fixe, d'une seule parole elle savait en imposer: soudain le babil cessait, tout rentrait dans l'ordre, et les petites étourdies, tout en riant, ne laissaient pas que d'obéir, mais de bon gré; car elles voyaient toujours leur égale dans la jeune maîtresse.

Ce fut ainsi qu'*Angéla* sut gagner la confiance de son institutrice et l'amitié de ses compagnes: elle avait même captivé ces dernières au point que la fonction sérieuse qu'elle remplissait par intérim, devint ensuite un objet d'amusement, ainsi qu'on va le voir. Pendant les récréations, où les éleves étaient obligées de rester sédentaires par rapport à la pluie, au froid, ou à des chaleurs excessives, on jouait à la *maîtresse de pension*; et l'on pense bien que c'était *Angéla* que l'on choisissait le plus souvent.

Que le lecteur excuse ici de légers détails.

Dans la vie d'un enfant, dans ce qui concerne ses études et ses jeux, il ne serait pas juste d'attendre des objets d'importance; mais, si un simple badinage présente quelque chose d'instructif, il n'est point hors de propos d'en faire mention. Nous dirons donc qu'*Angéla*, flattée des suffrages de ses compagnes, imagina un divertissement dont les poupées étaient les acteurs principaux : cela s'appelait *la séance des Marionnettes*.

Ce fut dans cette occasion que l'on vit naître l'imagination de la jeune personne, et qu'elle montra ses dispositions heureuses pour le gouvernement de l'enfance. Elle supposa que des poupées étaient des pensionnaires confiées à ses soins, elle s'établit en conséquence leur institutrice; elle leur donna des noms; et les ayant mises en classe, elle leur prescrivit à chacune des devoirs ou une tâche à remplir; elle leur attribua un caractère, des inclinations et des goûts particuliers.

Modifiant alors ses instructions suivant l'âge, la portée et les dispositions des sujets, la nouvelle intitutrice appliqua, selon les

circonstances, les encouragemens ou les réprimandes, les récompenses ou les punitions que les élèves prétendus étaient censés pouvoir mériter. Elle les faisait entrer à l'étude, et les en faisait sortir alternativement ; elle les mettait en récréation ou en pénitence, ainsi qu'il est d'usage dans une maison d'éducation. Prenant à ses leçons un maintien réservé et un ton mêlé de gravité et de douceur, elle moralisait d'un air sérieux ; elle improvisait des discours, des fables et diverses historiettes relatives au jeune âge ; elle interrogeait ensuite tantôt *Hortense*, tantôt *Ninette* ou *Caroline* ; puis, variant tout-à-coup les inflexions de sa voix, jusqu'à faire illusion, elle faisait des réponses plaisantes, pleines de naïveté, et qui réjouissaient jusqu'aux grandes personnes qui assistaient à ces séances enfantines.

Outre la *classe des Marionnettes*, il y avait un autre amusement appelé les *Mercuriales*. Ces mercuriales ou remontrances étaient destinées à l'examen de la conduite des *Marionnettes*, et à leur faire des discours relatifs à ce qu'elles avaient fait de bien ou de mal pendant la quinzaine. En

conséquence, chaque pensionnaire apportait sa poupée costumée, selon la nature des *mercuriales* dont il devait être question. On les asseyait sur des chaises, le long d'une grande table; on nommait les gouvernantes et les bonnes chargées de conduire les élèves, à mesure qu'elles étaient citées pour comparaître devant le tribunal de madame la présidente, gravement assise dans un beau fauteuil.

Alors *Madame*, prenant un ton aimable ou sévère, suivant le cas, réprimandait les unes de leur négligence ou de leur indiscrétion; elle louait les autres de leur activité, de leur bonne tenue et de leur modestie. Celles-ci étaient censurées par rapport à leur babil et à leur peu d'attention aux leçons de leurs maîtres; celles-là, couvertes d'une méchante mandille, pour des fautes graves ou de continuelles récidives, portaient sur leur poitrine, en gros caractère, l'annonce de leurs fautes ou de leur défaut habituel, et l'on y lisait : *Petite Menteuse.* — *Gourmande.* — *Méchante.* — *Querelleuse.* — *Mauvais cœur.* — *Orgueilleuse.* — *Coquette.* — *Indocile.* — *Sans soin.* —

Egoïste. — *Ingrate*, etc., etc. Tous ces méchans sujets se tenaient dans la posture la plus humiliante, pour y recevoir les reproches qu'ils méritaient.

La *mercuriale* finie, une gouvernante prenait la parole : elle promettait que les délinquantes se conduiraient mieux à l'avenir; et elle demandait pour elles un pardon que la présidente accordait sur-le-champ, en terminant la séance par des exhortations et des discours qui ne manquaient ni de sens ni d'esprit.

Un fragment de *mercuriale* qui termine une petite pièce du quatrième cahier de la jeune personne, viendra à l'appui de ce que nous avançons ici. Une bonne amena un jour devant la présidente, une grande poupée d'une mine très-mesquine et d'une figure des plus communes, et ce mannequin avait pour inscription : *Grande ignorante*. « Ah! ma bonne, s'écria aussitôt la présidente, d'un air pénétré, que je plains votre sort! vous n'avez point de fortune, vous n'êtes pas jolie; et je vois par-dessus tout cela que vous ne savez rien. Apprenez, ma pauvre enfant, qu'au défaut de bien, il faut ap-

porter au moins des talens dans la société ; sans quoi, vous n'y paraîtrez jamais qu'avec la honte et le mépris. »

De cet ingénieux badinage résultaient des instructions réelles que le mentor aimable donnait, en riant, à ses compagnes ; et celles-ci les recevaient de même, tout en folâtrant, parce qu'elles prenaient le change, et qu'on ne blessait point l'amour-propre, toujours si susceptible, toujours si prompt à se câbrer, dès qu'on ignore l'art de gouverner ce grand mobile des actions humaines.

C'était ainsi que cette ingénieuse et sage enfant préludait d'avance à la profession d'institutrice, qu'elle pensait devoir exercer dans la suite, afin de soulager ses parens, et de les aider à réparer les pertes qu'ils avaient éprouvées. C'était dans cet espoir qu'elle s'appliquait de toutes ses forces aux différentes choses qu'on lui enseignait. On lui avait dit que l'étude de sa propre langue lui importait particulièrement, parce que, dans tout ce que l'on dit, dans tout ce que l'on écrit, le point essentiel est de savoir s'expliquer, et de s'énoncer avec autant de

clarté que de noblesse et de précision. Elle en étudia en conséquence les principes et les diverses locutions; elle apprit à orthographier de la manière la plus correcte, en écrivant, sous des dictées graduées, soit de la prose, soit des vers. Plusieurs de ses cahiers offrent non-seulement une belle écriture, mais encore une orthographe où le principe et l'usage sont parfaitement observés; la ponctuation y est marquée de même, et avec beaucoup d'intelligence. Aussi à chaque tâche qu'elle avait eue à remplir, nous remarquons que le maître a mis son paraphe à la marge, avec ces mots : *Sans faute*. On pourrait objecter que l'écolière minutait d'abord les brouillons de ses devoirs et de ses écritures, et qu'elle les copiait ensuite à main posée; cela peut avoir eu lieu; je n'affirmerai point le contraire, car il est rare que des plumes, même excercées, exécutent sans erreur une longue suite de pages. Cependant nous avons sous les yeux une petite comédie fort intéressante, intitulée *Frédéric*, qu'elle a transcrite *currente calamo*, et nous n'y avons trouvé que deux ou trois fautes d'inadvertance.

Outre l'orthographe et la peinture des caractères, *Angéla* savait également le calcul. Cette science, toute aride qu'elle est, lui était devenue très-familière. Aucune des plus grandes pensionnaires ne pouvait la suivre en comptant; la plupart du temps, elle n'employait ni plume ni crayon, même pour des opérations compliquées.

Un trait à ce sujet nous a paru digne de remarque. Son maître d'arithmétique lui demanda un jour, en riant, de dire de vive voix combien font cinq cent soixante-dix-neuf francs, multipliés par trois cent quatre-vingt-sept. Elle répondit sur-le-champ : Monsieur, cela fait *deux cent vingt-quatre mille soixante-treize francs.*

Le maître, qui crut que le hasard ou sa mémoire lui avait fait rencontrer juste, voulut néanmoins s'assurer du compte ; il prit un crayon et vérifia la jutesse du calcul sur le tableau. Voilà qui est fort bien, ajouta-t-il; mais la preuve, pourriez-vous la faire de même? — Oui, Monsieur, répliqua-t-elle. — Voyons donc comment vous allez vous y prendre. — Par la division:

je place d'abord le multiplicateur 387 à côté du dividende 224073; j'interroge successivement par les premiers chiffres du dividende 579, qui devient mon quotient; puis, à l'aide de trois multiplications successives de 5, 7 et 9, par 3, 8 et 7, pris de droite à gauche, et par trois soustractions successives de chiffres qui sont sous le dividende, je trouve pour nombre restant 3483 à soustraire d'un nombre égal : il ne me reste rien. Donc la règle est bonne; donc la division est juste, puisque j'ai 579 pour quotient. — Cela est vrai, reprit le maître étonné; je ne pourrais faire cette opération que le crayon à la main.

Il faut avouer que l'écriture et les comptes ordinaires ne demandent que des yeux et de l'exactitude; mais *Angéla* montrait la même facilité dans les sciences qui exigent plus d'esprit, plus de profondeur et d'intelligence, et qui complètent une éducation soignée : telles sont entre autres l'histoire, la littérature et la morale. Ses extraits d'histoire de France sont faits avec précision, et nourris de réflexions sensées. Chaque règne commence par un court préambule

qui donne une idée du caractère du prince et des mœurs du temps où il vivait. Nous citerons pour exemple le roi *Pépin*, chef de la seconde dynastie française, et père de *Charlemagne*. Voici les réflexions préliminaires, imitées il est vrai de l'abbé *Millot*, mais qui ont du moins le mérite de l'application.

« Les ambitieux et les conquérans ont « employé d'ordinaire la religion pour « s'attacher le peuple, dont l'inconstance « n'est pas toujours fixée par la sagesse des « gouvernemens. » Aussi *Pépin*, fils de *Charles-Martel*, s'étaya-t-il du ministère des souverains pontifes; et il eut la politique de se faire couronner par Saint-Boniface.

Après avoir retracé succinctement le règne de *Pepin-le-Bref*, notre jeune historienne passe à celui de *Charlemagne*, dont le nom seul inspire encore aujourd'hui l'admiration et le respect; elle s'exprime ainsi:

« Quoiqu'il soit extrêmement rare de voir, « dans une même maison, une suite non « interrompue de grands hommes, cependant, après *Pépin d'Héristel*, après « *Charles-Martel* et *Pepin-le-Bref*, on

« vit *Charlemagne*, fils et successeur de ce
« dernier, effacer les exploits de ses illustres
« ancêtres. »

Nous nous bornerons à ces deux citations, car nous n'avons que le cahier de la seconde race, encore n'est-il pas complet.

Après l'étude de l'histoire ancienne et moderne, *Angéla* suivait celle de la littérature; et nous voyons qu'elle y réussit assez bien, par le moyen de diverses compositions dont on lui fournissait le sujet et qu'elle traitait à sa manière. Aujourd'hui elle faisait l'analyse d'un discours ou d'un conte moral; demain elle composait une fable; le plus souvent elle dictait une lettre : d'autres fois on lui donnait plusieurs mots à définir d'abord; puis à lier de façon que, par exemple, l'*Amitié*, la *Constance*, la *Richesse*, le *Pouvoir*, le *Bonheur*, formassent un ensemble, en les faisant entrer dans un récit ou un conte; mais il fallait surtout que ces petits essais littéraires renfermassent une instruction, et fussent tournés au profit du jugement et des mœurs.

La date des cahiers de cet excellent sujet nous fait voir qu'il n'avait alors que quatorze

ans, et il s'exerçait pourtant avec non moins d'émulation dans plusieurs arts agréables : tels étaient le dessin, la danse, la musique vocale et instrumentale, la broderie, l'enluminure des estampes et la découpure. On demandera peut-être comment cette jeune fille trouvait assez de temps pour suffire à toutes ces occupations. Son secret était dans le bon emploi du temps ; et l'on verra la répartition de ses heures d'étude dans le troisième chapitre de son histoire. Cet agenda est tracé de sa propre main.

Angéla sort de sa pension.

Avec une application si constante, sans cesse animée du désir de s'instruire, on peut croire que la jeune personne avançait à grands pas dans la carrière des sciences. Tous ses maîtres étaient également satisfaits de ses progrès, de sa politesse et de la douceur de son caractère. Son institutrice surtout avait lieu de s'applaudir de ses soins pour cette pensionnaire chérie ; elle avait pour elle une prédilection secrète, et elle ne craignait rien tant que de la perdre. En effet, *Angéla* faisait la joie, l'ornement,

et même la prospérité de son institution..... La réputation seule de plusieurs de ses exercices, soutenus devant les parens, avait attiré quantité d'élèves en peu de mois, et soit au-dedans, soit au-dehors, le nom d'*Angéla* se répétait avec complaisance : toujours on la proposait pour exemple aux enfans de son âge.

Quoi qu'il en soit, le moment de la séparation redoutée arriva beaucoup plutôt que l'on ne s'y attendait. La tendre mère d'*Angéla* faisait un vrai sacrifice en vivant loin de sa fille ; elle n'aspirait qu'à un rapprochement prochain : en effet, des enfans aussi bien nés sont une société bien douce pour de bons parens. D'une autre part, il importe qu'une jeune personne connaisse enfin le monde, et qu'elle apprenne à se conduire dans un dédale souvent si dangereux pour la jeunesse inexpérimentée. Notre jeune élève sortit, en conséquence, de sa pension, mais non sans peine et sans verser des larmes ; car cette sensible enfant était pénétrée de reconnaissance, vertu si rare chez certaines personnes qui s'imaginent ne devoir plus rien dès qu'elles ont soldé des

maîtres, et qui ignorent sans doute que la tradition des bons principes, le trésor des mœurs et de l'éducation sont inappréciables.

Bien différente de ces élèves ingrats et dénués de sentiment, *Angéla* fit répandre aussi des pleurs à son départ. Elle emporta généralement les regrets et l'amitié de ses compagnes et de ses maîtres. Ce fut au moment de cette cruelle séparation, que son institutrice, toute pénétrée, prononça ces paroles bien flatteuse : *A présent ma maison me semble un désert ; heureux le galant homme qui possédera cette jeune personne ! il pourra se vanter d'avoir rencontré un riche parti, dût-elle n'avoir pour dot que son instruction, son bon caractère et son esprit !*

Bien digne de son état, cette institutrice, que nous ne nommons point, de peur de blesser sa modestie, pensait et raisonnait avec sens. En effet, qu'est-ce qu'une femme qui n'apporte en mariage que des agrémens frivoles, et de l'argent que mille accidens imprévus ou de folles dépenses n'épuisent que trop fréquemment ? Mais l'éducation, mais les talens et le mérite personnel sont

des biens solides et renaissans : ils offrent toujours des ressources immanquables ; ils adoucissent les maux de l'adversité ; ils réparent toutes les pertes ; ils sont de tous les temps ; ils bravent les révolutions et subviennent à tout.

Nombre de parens, peu éclairés dans les dépenses que nécessite l'éducation, font une faute dont les suites sont très-préjudiciables. Lorsqu'ils retirent de pension leurs enfans déjà grands, ils les croient suffisamment instruits et tout élevés : alors, par une économie bien coûteuse, ils cessent leurs exercices classiques ; ils ne leur font plus rien apprendre de ce qui concerne la culture du cœur et de l'esprit ; et cette interruption soudaine est suivie, presque toujours, de très-grands malheurs.

En effet, le passage de l'enfance à l'adolescence est un moment orageux. Si les jeunes gens demeurent alors dans l'inaction, ils se livrent à mille frivolités ; ils sont dans le cas de faire de folles dépenses ; et ils oublient bientôt ainsi les bons principes et l'instruction qu'ils ont reçus. Veut-on alors, dans ce cas, les rappeler à l'ordre ? est-il

question de faire de sages remontrances pour opposer un contre-poids à la fougue des passions naissantes ? il n'est plus temps ; la voix de la raison devient trop faible et ne se fait plus entendre.

C'est donc dans ce passage périlleux qu'il importe de redoubler de veilles, de soins et de précautions : c'est dans cet instant critique qu'il faut donner une heureuse diversion aux désirs impétueux, et à l'effervescence des passions qui se prononcent avec empire ; et le seul moyen d'obvier à ces dangers, est l'occupation. Nous l'avons déjà remarqué dans l'un de nos Ouvrages sur l'*Enseignement*, et nous ne saurions trop le redire :

Le seul, le grand secret de l'éducation,
C'est d'occuper beaucoup la jeunesse légère ;
Toujours l'homme a besoin d'une occupation :
Rarement on fait bien, quand on reste à rien faire.

La maman de la jeune personne sentit heureusement cette vérité ; et sa prudence, à cet égard, compléta parfaitement ses succès dans l'éducation de sa fille. A dessein de l'entretenir dans une activité non

interrompue, elle appela auprès d'elle différens professeurs, tous distingués dans leur genre; et elle fit de nouveaux efforts pour mettre la dernière main à un ouvrage si bien commencé.

Pénétrée de tant de sacrifices, *Angéla* n'oublia rien pour les reconnaître. Afin de pouvoir suffire à toutes ses occupations, et de remplir à temps ses différens devoirs, la jeune personne fit une espèce d'agenda qui la guidait dans la distribution des heures consacrées à ses études. Cette pièce, que nous avons trouvée sur une feuille volante, dans un de ses cahiers, mérite une place ici, et nous allons la transcrire littéralement.

Heures de mes leçons.

Je me lève à six heures du matin; je prends une demi-heure pour me peigner, m'habiller et faire ma prière.

A six heures et demie, je déjeûne.

A sept heures, j'étudie mon piano.

A huit heures et demie, le calcul.

A neuf heures, je fais un verbe bien difficile.

A neuf heures et demie, j'étudie la mythologie et l'histoire ancienne.

A onze heures (tous les mercredis), la géographie et l'histoire moderne.

A midi et demi, je donne leçon à mon petit frère, puis je travaille à l'aiguille jusqu'à deux heures.

LE DÎNER.

A deux heures, je dîne.

A trois heures, je prends une leçon de piano, ou de dessin si c'est un mardi.

Depuis quatre jusqu'à cinq heures de l'après dîner, je travaille a l'aiguille.

A cinq heures, je fais une bonne lecture; puis je donne leçon à mon petit frère.

A six heures et demie, je fais ce que je veux, jusqu'à huit heures.

A neuf heures sonnantes, je fais ma prière, et je vais me coucher.

En observant un ordre si ponctuel, avec un emploi si précis des heures de la journée, cette aimable enfant réunit deux avantages; celui de ne point connaître l'ennui en ac-

quérant des connaissances utiles ; puis de contracter l'heureuse habitude du travail. Quel dommage qu'elle n'ait point fourni une longue carrière! Quel bonheur pour la jeunesse, si elle eût pu exercer la profession d'institutrice, à laquelle ses talens et son goût la portaient également. Elle y préludait du moins, ainsi qu'on le voit dans son agenda, en se chargeant d'instruire son second frère. Tous les jours elle lui donnait leçon de lecture et de dessin, et elle avait l'art de lui enseigner la première science par la seconde. La manière dont elle s'y prenait prouve beaucoup d'aptitude pour l'enseignement, et mérite observation.

Le petit disciple d'*Angéla* entrait alors dans sa sixième année, et l'on pense bien qu'il n'avait guère plus de raison qu'un âge encore si tendre n'en comporte. D'ailleurs, comme un enfant se gêne bien moins avec sa sœur qu'avec un maître étranger, ce n'était pas une besogne facile de le tirer tout-à-coup des jeux et des passe-temps de l'enfance, pour l'appliquer régulièrement à des choses abstraites. Se donnant donc bien de garde de se présenter aux yeux de son écolier

avec un air grave et magistral, elle l'attira d'abord par le badinage, elle lui sourit par la gaîté; et cet enjouement faisait le fonds de son caractère, qui cependant penchait parfois vers la mélancolie.

L'enfant devenait-il inattentif et volage, était-il peu soumis, l'habile mentor, alliant tour-à-tour la fermeté avec la douceur, l'assiduité avec une patience soutenue, parvenait non-seulement à le fixer, mais encore à s'en faire obéir presque sans contrainte, et par l'attrait de quelques promesses engageantes, mais toujours tenues avec exactitude. Ce fut ainsi qu'elle lui enseigna, en peu de mois, la plus difficile des sciences, c'est-à-dire, la lecture : il connut bientôt tous ces petits livres élémentaires que des plumes patientes ont composés pour engager l'enfance à l'étude.

Ce qu'il y a de pénible dans l'enseignement, c'est la triste nécessité où se trouvent souvent les maîtres d'infliger des punitions. Un jour le jeune écolier manqua de se trouver à la leçon. Emporté par l'attrait du jeu, il resta dans un jardin voisin avec d'autres enfans : vainement on agita la clochette,

signal ordinaire des exercices, il n'entendit rien, ou plutôt il feignit de ne rien entendre.

L'heure du repas ayant sonné, le petit drôle y prêta bien l'oreille; il vint, sans tarder, se mettre à table, et officia à merveille. Sa sœur l'accueillit avec son enjouement accoutumé. Point de reproches, point de remontrances; elle le laissa dîner à son aise, et ne fit semblant de rien.

Croyant être quitte de son escapade, le lendemain notre monsieur essaya de faire comme la veille; mais il éprouva du mécompte dans son petit calcul. La maîtresse prudente arrêta le mal dans son principe: elle courut vite au bosquet où son élève malin se tenait caché et immobile; elle le prit silencieusement par la main, et le ramena dans la salle d'étude. Alors, sans proférer un mot, elle le fit asseoir dans un fauteuil, et l'y enferma par le moyen d'un grand ruban qu'elle noua à l'un et l'autre bras; ensuite elle lui dit d'un ton froid: *Monsieur, vous serez ainsi aux arrêts; toutes les fois que vous manquerez votre leçon par votre faute.*

Sentant fort bien ses torts, le jeune disciple fut interdit, les larmes coulèrent soudain de ses yeux, mais il ne broncha point, il ne jeta pas un cri; aucun de ces mouvemens d'impatience et de colère, si communs chez les enfans gâtés par d'excessives caresses; puis tout-à-coup tancés, repris et grondés, souvent sans raison ou pour des bagatelles.

Il y avait environ une demi-heure que le petit bon homme était aux arrêts et retenu par un grand ruban, couleur de rose, dans son fauteuil où il ne soufflait pas le mot, lorsque la maman, inquiète de ce silence extraordinaire, entra dans la salle: O douleur? A l'aspect du captif, silencieux et tout consterné, elle s'écrie: Ah! mon enfant! pauvre petit malheureux! comme te voilà enchaîné! Et vite, par une indulgence hors de saison, elle se met à dénouer le ruban, et donne carrière au jeune prisonnier.

Témoin d'une telle infraction à la discipline, et vraiment alarmée des conséquences qui pouvaient en résulter, *Angéla* dit avec douleur: *Bonne mère, tu ne sais pas ce que tu fais! Ah! tu gâtes tout mon ouvrage!*

La jeune institutrice était fondée en raison, et ses paroles à ce sujet sont pleines de sens. Le plus grand tort que des parens puissent faire à un enfant, c'est de varier sans cesse sur ce qui concerne le point essentiel de son éducation; si l'un défait ce que l'autre a jugé à propos d'arranger et de prescrire, le disciple ne tarde pas à se targuer de cette mésintelligence; il n'écoute plus que d'une oreille; il finit par désobéir ouvertement, et tout l'ouvrage est manqué.

Quand on élève la jeunesse, il importe donc de s'entendre : il faut demeurer d'accord, et regarder comme invariable l'ordre qui a été donné par un sage mentor : s'il a jugé nécessaire de punir, ou s'il a cru devoir récompenser, cet ordre doit être irrévocable.

Quand la répartition des heures du travail et des récréations est bien faite; quand on est vigilant, et qu'on n'abandonne pas au sommeil les momens qui sont destinés à la veille, on peut suffire à une infinité d'occupations, et bien faire les choses sans se fatiguer trop. Tel était le secret de la soigneuse *Angéla*; elle cultivait plusieurs sciences à la fois; elle se perfectionnait dans

plus d'un talent; elle instruisait son petit frère, et lui donnait leçon deux fois par jour. Elle savait trouver des heures, non seulement pour faire des broderies fort belles, mais encore pour tenir ses vêtemens dans la plus grande propreté. Elle vaquait, en outre, aux soins du ménage; elle veillait à ce que le linge de corps et de table fût bien entretenu. Il est vrai qu'elle n'avait pas assez de temps pour le réparer; mais tous les samedis, elle faisait une revue générale, elle mettait à part les pièces qui demandaient même une simple reprise; puis elle enjoignait strictement à la bonne d'y faire les réparations nécessaires: *De cette façon*, disait la jeune ménagère, *le linge n'a ni trous, ni pièces, et l'on en double l'usage.*

On a déjà vu quelle était l'industrie de cette jeune personne, dès ses tendres années, pour les ouvrages relatifs à son sexe; mais on n'imaginerait pas que n'ayant jamais appris, elle fût en état de raccommoder la dentelle. Ouvrage vétilleux qui occupait, même dans la nuit, madame de la *Morinière*, pour subvenir aux dépenses de l'éducation de ses enfans, dans des temps fort malheureux. Un

jour que sa maman disposait de magnifiques garnitures de riche point, destinées pour une princesse de Hollande, il s'y fit, par mégarde, un accroc considérable; l'adroite *Angéla* ne tarda point à tirer sa mère de l'embarras où cet accident imprévu la jetait. S'étant mise aussitôt à travailler, elle répara en peu d'heures le dommage avec autant d'art que la plus habile ouvrière, et chacun fut surpris de la délicatesse avec laquelle les reprises furent faites.

Tels sont les avantages des principes dans tout. *Angéla* savait très-bien manier l'aiguille et brodait avec une grande délicatesse; elle n'eut en conséquence qu'à appliquer son aptitude et son expérience à d'autres ouvrages plus délicats. A la vérité, elle n'avait pas appris à travailler à la dentelle; mais comme elle se piquait d'émulation pour tout, elle avait regardé avec beaucoup d'attention; et moyennant l'envie de bien faire, elle réussit dès la première fois.

Combien une éducation soignée et bien conduite renferme d'avantages! Si la double

culture de l'esprit et des arts exige quelques dépenses et de longues veilles, combien aussi les fruits que l'on en retire sont doux et multipliés! Quel charme de voir une jeune personne de quinze ans écrire et parler avec correction; manier également bien l'aiguille et le crayon; chanter avec goût, et s'accompagner sur le piano, de manière à satisfaire les virtuoses les plus difficiles; penser et réfléchir mûrement; agir avec prudence; converser sensément, et placer à propos l'instruction qu'elle avait reçue!

Nous venons de peindre *Belle* et *Bonne* en peu de lignes; et ceux qui l'ont connue trouveront sans doute que le portrait n'est point flatté. Aussi cette aimable enfant était-elle parfaitement heureuse; aussi procurait-elle à sa famille une félicité que les fortunes les plus brillantes ne donnent guère. En effet, les délices du sentiment renferment une jouissance inexprimable, et cette pure volupté est l'ouvrage de l'union parfaite, de la vertu, et de l'attrayante culture des beaux-arts.

Aussi les vertueux parens de cet ange s'admiraient-ils dans leur chère enfant; ils

se complaisaient en elle; ils bénissaient le ciel d'en avoir reçu un si beau présent. De leur côté, ses deux frères se sentaient animés d'un noble orgueil, de tenir de si près à un sujet si recommandable, et de l'avoir tout à-la-fois pour sœur, pour amie et pour modèle.

D'une autre part, *Angéla* était un objet d'admiration pour les étrangers et les connaissances de son père. En effet, ils voyaient par eux-mêmes toutes les choses flatteuses que l'on racontait dans les sociétés sur son compte, et ils la citaient pour exemple à leur jeune famille. Ils étaient surpris particulièrement de son instruction dans l'histoire et dans la mythologie. A un signe, à un simple symbole, elle connaissait un sujet, et elle en faisait l'explication.

Un jour sa maman, accompagnée de plusieurs personnes, alla voir le Muséum de peinture, au Louvre; leurs yeux se fixèrent sur un tableau représentant trois vieilles femmes, que chacun prit pour les *Parques*. Non, dit *Angéla*; il n'y a ici ni quenouille, ni peloton, ni fuseau; vous voyez les *Grées*: c'étaient trois sœurs qui devinrent tout-à-

coup vieilles dès leur naissance; elles n'avaient et n'ont ici qu'un œil qu'elles se prêtaient tour-à-tour. Cet emblême ingénieux désigne trois princesses qui étaient sœurs, et douées d'une prudence prématurée. L'*œil* et la *dent* qu'elles se prêtaient désignent l'accord parfait qui régnait dans tout ce qu'elles entreprenaient et qu'elles exécutaient toujours avec autant de succès que de gloire.

Sortie du Louvre, la compagnie s'arrêta sur les quais devant une longue suite de tableaux, posés sur le pavé, et appuyés contre le parapet. L'un d'eux, bien que le cadre en fût brisé, la toile toute éraillée et couverte de poussière, fixa les regards d'*Angéla*; elle s'approcha du marchand, et lui dit d'un ton modeste: « Peut-être, Monsieur, que vous ne connaissez point le sujet de ce tableau? — Oh! répondit le brocanteur, c'est une maîtresse d'école. — Non Monsieur, c'est madame de *Maintenon* conversant avec de jeunes pensionnaires dans l'abbaye de Saint-Cyr, dont elle est fondatrice. Elle tient à la main un livre où le mot *Esther*, tragédie de Racine, est en-

core très-lisible. Cette dame est illustre et très-célèbre : peut-être que vous pourriez tirer un meilleur parti de la peinture qui la retrace ici d'une manière très-frappante. »

L'observation était juste ; c'était véritablement madame de *Maintenon*, en grand costume d'abbesse. Chacun fut enchanté et de l'instruction, et de la sagacité de la jeune personne, dont un rouge modeste colorait la figure, et qui semblait fort embarrassée des éloges qu'on lui donna dans cette rencontre imprévue.

*Qualités morales d'*ANGÉLA.

CONSIDÉRÉE sous le rapport des qualités morales, *Angéla* était encore plus recommandable que par son esprit et ses talens ; ses vertus naissantes la rendent digne, à tous égards, d'occuper une place distinguée dans le Panthéon des enfans célèbres, et de revivre dans la mémoire des hommes. Les attentions et l'amour qu'elle portait à sa tendre mère n'étaient point suggérés par un froid respect ; il était aisé de voir qu'ils éma-

naient du fond de son cœur, tout pétri de sensibilité et de reconnaissance, s'il est permis de s'exprimer ainsi. Aussi cette caressante enfant ne l'appelait-elle jamais que *Bonne mère*; et ces tendres mots, prononcés du ton le plus affectueux, le plus sentimental, prenaient, dans sa bouche, une singulière énergie; ils acquéraient plus d'expression encore que l'usage et la lettre ne leur en donnent dans la langue et le discours.

On peut dire la même chose de l'amitié de cette jeune personne pour ses frères, et de l'accord parfait dans lequel cette bonne sœur vivait avec eux: de sorte qu'elle offrait, tout ensemble, un modèle de piété filiale et un bel exemple de concorde et d'union fraternelles. Nos jeunes lecteurs vont concevoir une idée de ce que l'on avance ici par l'accident que l'on va rapporter; accident bien funeste; car il exalta si vivement la sensibilité et la tendresse de cette bonne sœur, qu'elle en tomba malade, et qu'elle en mourut en peu de mois.

Son frère aîné, jeune étudiant, étant intimement lié avec un élève de sa pension, avait projeté de faire avec lui une grande

Le chef-d'œuvre d'amour c'est le cœur d'une mère.

Ce vers peint fort bien la tendresse maternelle de madame de la *Morinière* pour sa fille. Tout ce que l'art de la médecine peut fournir de ressources, tout ce que l'on peut imaginer pour opérer une prompte guérison, fut mis en usage par cette mère désespérée : dépenses multipliées ; consultation des médecins les plus fameux, prières ferventes à l'Être-Suprême, qui dispense et qui ôte à son gré le bienfait de la vie, rien ne fut oublié; et malheureusement, toutes ces tentatives, toutes ces précautions affectaient bien davantage la trop sensible *Angéla*. C'est ce qui la tourmentait bien plus encore que sa maladie même : *Bonne mère*, redisait-elle, *que d'inquiétudes je te cause! que de peines je te donne!* Puis les larmes coulaient de ses yeux, et elle les essuyait furtivement, de crainte que l'on ne s'aperçût qu'elle pleurait.

Un jour cette chère enfant fut saisie tout-à-coup d'un violent frisson, et se trouvait glacée sous ses couvertures. Au défaut du

feu qui s'allumait trop lentement, la bonne mère se mit aussitôt à réchauffer le lit avec ses deux mains, puis avec sa poitrine, afin d'obtenir, disait-elle, une chaleur naturelle et plus douce. Sa fille, qui était la raison même, lui dit : *Bonne mère ! si j'étais capable d'abuser de tes bontés, tu ferais un petit monstre de moi.*

Résignée à tout, excepté de voir souffrir sa malheureuse mère ; endurant son mal avec patience, cette jeune fille empruntait de son courage les forces qui lui manquaient dans l'état d'affaissement où elle était réduite ; elle oubliait ses propres douleurs pour s'occuper de celles de l'amie dont elle allait être séparée dans peu ; elle mettait en usage ce que la religion a de plus consolant, la *piété filiale* de plus tendre, afin de la rassurer, ou du moins de faire quelque trève à la désolation où elle la voyait plongée.

Au milieu de ces cruelles alternatives, madame de la *Morinière* fit une dernière consultation, pour savoir décidément ce qu'elle avait à espérer ou à craindre. Hélas ! tout était perdu ! Mais le moyen d'annoncer cette affreuse nouvelle à une mère, et sur-

tout à une mère comme celle d'*Angéla!* Comme cette jeune fille conservait encore une partie des vives couleurs qui animaient sa charmante figure, les médecins répondirent que rien n'était encore désespéré, que la nature et la jeunesse étaient plus puissantes que les remèdes, et que si l'appétit revenait un peu, il y avait tout à espérer.

La famille éplorée respira un peu à cet augure inattendu. L'ingénieuse et tendre *Angéla* de son côté saisit bien vite cette consolante annonce, pour confirmer sa maman dans son attente; s'étant donc concertée avec sa garde, pour cet effet, elle demanda le jour suivant, dès le matin, un léger potage au riz; et feignant d'en achever le reste en présence de sa mère levée à la hâte, et promptement accourue pour la voir manger; sa fille affectant un air de contentement, lui dit: *Eh bien, bonne mère, tu le vois; l'appétit commence à revenir: mais je me retiens; ce reste est pour Sultane: cette pauvre petite chienne qui, depuis huit jours, ne quitte pas le pied de mon lit.*

Cette douce illusion fut un baume pour les angoisses de sa mère, au comble de la

douleur, mais ce fantôme d'espérance ne tarda point à s'évanouir. L'heure fatale approchait : *Angéla*, un pied dans la tombe, ne souffrait que pour l'inconsolable amie dont elle allait être arrachée à jamais. Frappée d'un coup mortel, hélas! cette jeune fille devait succomber dès les premiers jours de son printemps. Elle le sentait bien depuis plusieurs mois, mais elle avait toujours affecté une ferme contenance.

Enfin ne pouvant plus dissimuler sa situation, et craignant de priver sa malheureuse mère de son dernier adieu, cette jeune vierge la fit appeler au milieu de la nuit; et empruntant alors la force de sa belle ame, elle approcha doucement sa main de celle de sa maman, pour lui faire sentir les derniers battemens de son cœur et la fixa ainsi quelque temps sans pouvoir parler. Puis rompant ce silence déchirant, elle lui dit d'une voix animée : *Un peu de courage, bonne mère! Dieu m'appelle à lui, je vais le prier qu'il te conserve pour papa et mes frères*... Elle parut s'assoupir à ces mots, et après un quart-d'heure elle reprit : *A propos, bonne mère, conserve mes petites*

écritures, peut-être qu'elles seront utiles aux enfans.

Cet ange faisant alors un petit mouvement pour appuyer ses lèvres déjà glacées sur la main de sa mère évanouie, ses yeux se fermèrent à la lumière terrestre pour jouir de celle qui brille sans fin et avec tant de splendeur au séjour de la paix et de la suprême félicité.

On peut dire avec vérité que l'amour-propre n'avait aucune part à la recommandation que fit mademoiselle de la *Morinière* en rendant les derniers soupirs. Pleine de candeur et de modestie, cette jeune personne avait un juste sentiment du zèle qui l'animait pour se rendre utile dans la société; elle espérait y figurer un jour : ses dernières paroles font voir ses vues futures pour remplir la profession d'institutrice, et se procurer ainsi les moyens honnêtes de soulager ses parens, et de leur marquer sa reconnaissance.

Qu'on nous permette ici une réflexion. Si, par une modestie déplacée, cette jeune personne se fût abstenue de faire mention de ses cahiers d'études et du prix qu'elle y

attachait, sans doute que sa maman n'en eût parlé à personne : la visite dont elle nous a honorés n'aurait pas eu lieu; on aurait fait peu d'attention à des papiers d'écolier, et ils eussent été perdus ou déchirés, ainsi que d'autres. Dans ce cas, qu'elle perte et quel dommage! la jeunesse eût ignoré un modèle si digne d'être reproduit sous ses yeux, et de piquer son émulation, sous tous les rapports.

Nous ne saurions peindre ici la désolation et les angoisses de madame de la *Moriniè e*, voyant la moitié d'elle-même précipitée de ses bras dans l'horreur de la tombe : il n'appartient qu'à des mères de sentir et d'exprimer des regrets si déchirans. Nos lecteurs en jugeront du moins par les funérailles qu'elle lui fit, et par ses soins pour conserver les restes précieux de cette sage enfant. Elle acheta à cet effet un terrain dans la sépulture de Montmartre, et elle y déposa son corps virginal qu'elle ombragea de cyprès et d'autres arbustes qui symbolisent la tristesse et le deuil. Là, pendant long-temps, cette mère désolée fit son occupation la plus sacrée d'aller cultiver diverses fleurs sur la tombe de

sa fille chérie; et plus d'une fois la nuit vint l'y surprendre courbée vers la terre, et plongée dans ses tristes méditations.

Une circonstance bien honorable pour l'illustre élève, c'est que les maîtres qui concoururent à son éducation, furent non moins pénétrés de sa perte que les parens eux-mêmes. L'un d'eux manifesta ses regrets par une touchante inscription qui fut gravée sur la pierre du tombeau.

Pendant la visite que la maman d'*Angéla* nous fit, elle nous avait parlé de cette épitaphe; n'espérant point la trouver parmi les milliers d'autres qui sont à Montmartre, nous en avons composé une que nous consacrons, avec une bien douce satisfaction, aux mânes de cet enfant célèbre.

AUX MANES D'ANGÉLA.

Ci-gît qui possédait esprit, beauté, talens;
Qui joignit au bon cœur le savoir, la sagesse :
Le dirai-je! *Angéla* n'eut que quinze printemps!
Combien de vœux déçus!... ô douleur! ô tristesse!
Quel deuil pour ses tendres parens!
Quelle perte pour la jeunesse!

Non contens de cet hommage rendu aux

talens et aux vertus de la jeune personne dont nous venons d'esquisser la vie, nous avons voulu, en outre, nous procurer l'inscription faite par son maître d'histoire, et qui fut ensuite gravée sur la tombe de son élève. Nous sommes allés, en conséquence, à Montmartre, lieu de la sépulture d'*Angéla*.

Nous l'avons cherchée très-long-temps et à diverses fois, mais en vain; et sans le gardien des tombeaux, qui nous a indiqué à-peu-près l'endroit, jamais nous n'aurions pu nous procurer cette pièce enfouie au milieu d'un vrai labyrinthe de pierres sépulcrales, et que nous avons déchiffrée, ainsi que la voici à-peu-près.

ÉPITAPHE D'ANGÉLA.

Ci-gît une fille accomplie;
Plaignez ses bons parens, pleurez son triste sort.
La jeunesse en sa fleur, la beauté, le génie,
Ne sauraient donc fléchir l'inexorable mort!
Mais sous sa faulx cruelle, hélas! si tout succombe,
De la sage ANGELA *les souvenirs heureux,*
Son bon cœur, sa belle ame, et ses traits vertueux
Brilleront à jamais au delà de la tombe.

*Notice et extraits des cahiers d'étude d'*Angéla. — *Anecdote sur* Turenne. — *Lettre à une jeune cousine sur le véritable objet des lectures.* — *Mercuriale à* Mirza.

On peut juger des études d'*Angéla* par le contenu de ses cahiers. On voit qu'elle s'exerçait beaucoup à former son style par la lecture des bons auteurs, par de petites compositions. Elle développait ainsi ses idées, en faisant des extraits d'histoire, en narrant un conte ou une anecdote, et le plus souvent en écrivant des lettres sur différens sujets. Parmi plusieurs de ces compositions, nous en choisissons seulement deux ou trois : elles suffisent pour donner une idée des excellens principes sur lesquels son éducation était basée.

Le vicomte de Turenne *arrêté par des voleurs.*

Ayez toujours présent à l'esprit le principe qui oblige de tenir la parole que l'on a donnée : car promettre, c'est contracter un engagement ; et tout engagement contracté doit avoir son exécution.

Ce précepte fut religieusement pratiqué par M. *de Turenne*, même à l'égard des fripons. Ce grand homme, ayant été attaqué, à minuit, par des voleurs qui lui demandèrent la bourse ou la vie, leur dit froidement : « Vous ne ferez pas fortune avec « moi, car je n'ai pas le sou ; vous pouvez « disposer de ma vie; mais en me l'ôtant, « vous n'en serez pas plus avancés. »

Comme *Turenne* parlait ainsi, le chef des bandits aperçut à son doigt un diamant qui jetait beaucoup de feu, et il le lui demanda. Le vicomte, qui était attaché à ce bijou, répondit : Si vous voulez me le laisser, je vous promets de vous donner mille écus. — Par qui donc nous ferez-vous livrer cette somme, reprit le voleur ? et comment compter sur votre parole? — Oh ! vous le pouvez sûrement, et jamais je n'y ai manqué : envoyez demain à midi chez moi, elle sera remise, sans aucun danger, à celui qui viendra de votre part. — Qui êtes vous donc, et où demeurez-vous? — Je suis le vicomte *de Turenne*, et je demeure à l'hôtel de Bouillon.

Au nom seul *de Turenne*, les brigands

furent saisis de respect, et se félicitèrent de l'heureuse rencontre. L'un d'eux s'habilla magnifiquement, et, ponctuel au rendez-vous, il alla à l'heure dite chez le maréchal. L'ayant trouvé entouré d'un cercle brillant de seigneurs et de dames les plus distingués, il s'inclina et lui dit, tout bas à l'oreille, qu'il venait de la part des gentilshommes qui lui avaient fait présent du brillant qu'il portait. Souriant à ce propos, le vicomte conduisit l'effronté dans son cabinet, et lui compta effectivement mille écus en or.

Rentré dans le salon, M. *de Turenne* laissa écouler un bon quart-d'heure, puis il raconta son aventure à la compagnie. Étonné de l'audace du voleur, tout le monde s'écria qu'il fallait vite faire courir après lui, reprendre les mille écus, et le livrer à la justice, avec ses compagnons. Non, répondit le maréchal, ils ont compté sur ma parole, jusqu'à me laisser un objet précieux qui était à leur disposition; et si je faisais arrêter cet homme, je me rendrais indigne de la réputation que je me suis acquise, et que j'ai conservée jusqu'à ce jour.

Lettre à une cousine, sur les lectures d'une jeune personne.

« Nos goûts, ma chère cousine, sont bien « différens. Suivant les deux dernières lettres « que vous m'avez écrites, je vois que vous « faites vos délices des contes et des romans. « Quant à moi, je n'aime point ces sortes de « lectures, parce qu'elles font perdre beau- « coup de temps, et qu'elles dégoûtent des « choses instructives. Le principal motif qui « me porte à lire, c'est d'orner mon esprit, « c'est de former mon jugement, et de me « pénétrer des choses utiles et honnêtes.

« Voici, en conséquence, l'emploi de « mon temps : Je cultive diverses sciences « et quelques talens agréables ; j'apprends « à faire plusieurs petits ouvrages relatifs à « notre sexe, et qui puissent me procurer « un jour une honnête ressource, en cas de « nécessité; car, vous le savez, chère cou- « sine, mon sort est bien changé depuis les « malheurs qui ont accablé mes parens.

« Parmi les livres que je lis, je comprends « d'abord ceux qui nous apprennent notre « origine et nos devoirs, soit envers Dieu,

« soit envers les hommes. Ensuite, pour « me délasser des lectures sérieuses, je « choisis celles qui réunissent l'agrément à « une instruction solide : telles que l'His- « toire, les Voyages, les Merveilles de la « nature, et la Vie des hommes illustres de « tous les siècles.

« Mais je ne me borne pas seulement à « parcourir ces différens écrits ; afin qu'il « m'en reste quelque chose dans l'esprit, je « fais des notes et des extraits de ce qui me « semble plus curieux et plus intéressant.

« Vous avouerez, ma chère cousine, que « toutes ces choses sont profitables, et qu'on « peut les citer avec avantage, parce qu'elles « sont vraies ; mais toutes ces aventures de « romans, tous ces contes, si ingénieux « qu'on les suppose, sont bien loin d'exci- « ter le même intérêt, puisque tout ce qui « est mensonger et chimérique, finit par « devenir fade et insipide. »

On peut juger, par cette lettre seule, des bons principes que cette jeune personne avait reçus ; ils lui font honneur, ainsi

qu'aux maîtres qui ont été chargés de son instruction.

Après cette lettre, qui est vers la fin du cahier de littérature, on trouve un fragment de comédie, intitulé : *La Poupée*. *Angéla* adressa à cette poupée, sous le nom de *Mirza*, une petite mercuriale sur l'ingratitude. Nous la transcrivons ici, parce que ce badinage renferme une moralité qui fait juger de l'idée que la jeune personne s'était faite de la reconnaissance due, à tant de titres, aux bons maîtres qui instruisent la jeunesse.

Mercuriale à Mirza.

Que vous me faites de peine, ma chère *Mirza!* hier soir, pendant la récréation, vous avez dit, avec l'air du plus grand contentement : Je viens de congédier mon maître de langue et d'histoire; voici ce que je lui ai écrit en deux mots : *Monsieur, maman part pour la province: elle ne sait quand elle sera de retour; elle vous présente ses civilités.*

Quoi donc, *Mirza!* est-ce à votre cor-

donnier ou à un laquais que vous écrivez ainsi ? Voilà donc vos remercîmens à l'homme honnête et rempli de talens qui vous instruisait dès votre enfance ! Vous mériteriez bien qu'il fît connaître dans le monde une telle ingratitude. Apprenez, mademoiselle, que les personnes à qui nous sommes redevables d'un aussi grand avantage que celui de l'éducation, méritent nos égards, nos respects et la plus grande reconnaissance.

VIE DU JEUNE ROI MARTYR,

FILS ET SUCCESSEUR DE LOUIS XVI, NÉ A VERSAILLES, LE 27 MARS 1785, ET MORT A PARIS, DANS LA PRISON DU TEMPLE, LE PREMIER JUIN 1795.

L'Enfant-Roi, vrai Martyr, dans ses jours déplorables,
Dit des mots pleins de sens, fit des traits admirables.

INTRODUCTION.

Les destinées cruelles du jeune et digne fils de *Louis le vertueux*, causeront à jamais les plus douloureuses impressions ; elles feront naître d'éternels regrets sur la perte d'un prince de si grande espérance ; elles exciteront des cris d'indignation renaissante, sur les persécuteurs de son jeune âge.

Le court et trop mémorable règne de cette illustre victime des perversités humaines, nous offre en outre de nouvelles et terribles leçons sur les chances désastreuses de l'ambition aveugle et criminelle ; elle nous donne des exemples épouvantables des révolutions, cette hideuse et barbare progéniture du gaspillage et de la licence des mœurs.

Né au sein du pouvoir suprême et des grandeurs, l'héritier présomptif de la plus riche couronne du monde, élevé d'abord avec tous les soins qu'exige le siége éminent et laborieux qu'il devait occuper un jour, M. le *Dauphin* annonça presqu'en naissant ces belles qualités qui, jointes à la culture, se développent toujours avec de brillans succès dans les ames bien nées.

Encore au comble des prospérités, et toute puissante, son auguste famille contemplait avec les yeux de l'espoir et de la joie le caractère tout aimable de l'illustre rejeton; elle admirait cette douceur, cette affabilité noble et touchante qui captive et conquiert les cœurs aux souverains, toujours bien forts d'un tel empire.

Déjà même, par les naïves actions de la première enfance du jeune *Louis*, plus d'un œil clairvoyant fut à même de découvrir le germe heureux des qualités supérieures et des hautes vertus qui subjuguent les suffrages, qui commandent à la fois le respect et l'admiration, même dans les rangs inférieurs.

Mais quels revers imprévus! que de ca-

lamités affreuses viennent accabler tout-à-coup la vertu couronnée! quel horrible contre-coup frappe soudain le lis naissant qui en fait le noble orgueil et la plus douce attente! cet illustre nourrisson, tout pétri de grâces, d'esprit et de sensibilité! Ah! quelle destinée!... A peine il a trempé sa lèvre innocente dans la coupe de la vie; il n'y trouve plus! hélas! qu'un breuvage d'amertume! il n'y boit désormais qu'un fiel empoisonné!

Précipité, dès son aurore, du trône de ses ancêtres; ayant à pleurer bientôt l'irréparable perte du modèle des pères et du plus juste des souverains; incontinent arraché des bras de sa courageuse mère; ravi aux caresses d'une sœur chérie et aux soins vigilans de la plus tendre des tantes; détenu par des révolutionnaires altérés de la dernière goutte du sang royal; livré à d'infâmes gardiens chargés de démoraliser son jeune âge, et le tourmentant sans nulle pitié: isolé enfin et languissant dans une double prison où il ne voyait pas même la main qui lui apportait une vile nourriture; quelle situation et quelle barbarie! Courbé sous le poids de tous les maux et de la douleur, ce noble et

bel enfant était à peine reconnaissable. Le fils de *Louis XVI* n'offrait plus que l'affligeante image des misères humaines réunies sur sa personne.

En un mot, par une fatalité unique, venu à l'instant du sinistre orage grossi visiblement depuis plus d'un siècle par tant de causes, ce jeune prince voit périr sous ses yeux tout ce qu'il a de plus cher. Accueilli lui-même par la tempête, gouverné par des pilotes aveugles, féroces et imprévoyans, jusqu'à la stupidité; victime d'une légion de novateurs sans moyens et de lâches pirates, surtout appliqués à éterniser l'ouragan pour piller les richesses dont ils regorgent, l'ENFANT-ROI ET MARTYR ne fait, hélas! que passer du berceau à un cercle de malheurs, et des persécutions inouïes, à une mort déplorable et prématurée.

ARTICLE PREMIER.

Première éducation de M. le Dauphin.—La reine l'instruit elle même.—Progrès et mots spirituels du jeune élève. — Anecdotes. Dors mon enfant.—Le premier livre.—Le petit portrait.—La chute.—Chemin de la gloire. — Les bouquets. — Le sifflet. — Moufflet. — Les baisers.

Lorsque M. le *Dauphin* fut en état de s'énoncer et de distinguer les objets, on chercha à piquer sa curiosité sur tout ce qui pouvait frapper ses regards. La reine, dès-lors, lui donna les mêmes soins qu'à son jeune frère, mort heureusement avant de voir les horreurs de la révolution.

Sans attendre l'âge où l'on met d'ordinaire les enfans des rois entre les mains des précepteurs, l'auguste princesse se fit à la fois un devoir et un plaisir de veiller aux premières instructions d'un fils si cher, et comme elle avait beaucoup de lumières, de rares talens, et non moins de tendresse pour sa jeune famille, elle procéda à cette importante fonction avec une singulière intelligence.

La lecture est le principal acheminement à toutes les connaissances; mais comme les élémens de cette science indispensable sont abstraits et rebutans; comme M. le *Dauphin* était encore peu susceptible de l'attention nécessaire pour étudier sérieusement, on ne lui en fit pas d'abord une occupation ni un devoir; l'auguste institutrice chercha seulement à en faire naître peu à peu l'envie et le goût à son jeune élève. Pour cet effet, elle lui fit lire par des lecteurs pourvus d'un bel organe, diverses historiettes choisies; elle lui lut elle-même ces moralités simples que d'utiles écrivains ont eu l'art de faire passer dans de jolis contes, et de mettre à la mesure des facultés intellectuelles de l'aimable et naïve enfance.

Ce fut surtout à l'occasion de ces lectures, faites par forme de récréation, que l'on remarqua la pénétration et l'esprit de M. le *Dauphin*. Silencieux d'abord et très-attentif en écoutant les contes charmans et les récits ingénus de *Berquin*, il ne manquait point de faire ensuite une foule de questions pour qu'on lui expliquât ce qu'il ne connaissait pas encore; ses petites remarques, ses ré-

flexions même causèrent quelquefois de la surprise, et elles donnèrent une idée non démentie des singulières dispositions dont la nature l'avait avantagé.

Mais un pronostic bien plus flatteur encore, ce fut une grande sensibilité, un bon cœur, une noblesse d'ame et de caractère annoncés dès-lors même par de simples mouvemens et des actions enfantines. Parmi nombre d'anecdotes que l'histoire cite sur un article si intéressant, il n'y a vraiment que l'embarras du choix.

Après la lecture et divers entretiens familiers où une instruction utile entrait toujours pour l'objet principal, la reine récréait M. le *Dauphin* par de petits airs d'une grande simplicité, et très-expressifs, qu'elle avait composés tout exprès, et qu'elle lui jouait tantôt sur la harpe, tantôt sur le clavecin; car il aimait singulièrement la musique, et il avait l'oreille fort délicate. Un soir, étant à *Saint-Cloud*, cette tendre mère, s'accompagnait en chantant la romance si touchante de l'Ami des enfans :

Dors mon enfant, clos ta paupière,
Tes cris me déchirent le cœur;

Dors, mon enfant, ta pauvre mère
A bien assez de sa douleur, etc.

La voix charmante de l'auguste princesse, et ces paroles, *Ta pauvre mère, etc., etc.*, prononcées avec l'accent d'une douleur profonde, firent une vive impression sur l'ame de son fils : silencieusement assis près de l'instrument, il paraissait comme absorbé, et demeurait immobile dans son petit fauteuil. Madame *Élisabeth* présente alors, et fort étonnée de le voir si tranquille et si paisible, lui dit en riant : « Ah! pour le coup, « voilà *Charles* qui dort! » Levant soudain la tête, il repartit d'un air tout pénétré : *Ah! ma chère tante, peut-on dormir, quand on entend maman reine?*

Un livre qui fit naître surtout à cet aimable prince l'envie de savoir lire par lui-même, ce fut la vie du duc de *Bourgogne*, mort à neuf ans d'une chute sur le genou. L'éloge de ce prince, écrit avec une noble et touchante simplicité par le marquis de *Pompignan*, fit le plus grand plaisir au jeune *Louis*. Il y sourit d'autant mieux qu'il était presque du même âge, de la même famille, aussi bien élevé, et plein de

sens, comme le célèbre enfant. Stimulé par l'amour-propre, et animé d'une noble émulation, ce fut à l'aide de cette même histoire, que M. le *Dauphin* apprit et parvint à lire assez couramment, et en peu de mois, non-seulement dans les imprimés, mais encore dans l'écriture.

Tant de traits naïfs de l'enfance du petit oncle, dit un *Biographe*; de si beaux exemples de vertus prématurées, furent non-seulement senties par le jeune *neveu*, mais telle fut son envie de l'imiter, qu'il demanda avec instance ou était son portrait; on le lui donna, très-bien peint sur une bonbonnière; charmé à la vue de cette figure, il la porta à diverses fois à ses lèvres, il y imprima des baisers; puis la contemplant avec une sorte d'étonnement, il dit d'un air sérieux et réfléchi: *Comment faisait-il donc, mon petit oncle, pour avoir déjà tant de science et de sagesse?*

Si l'on compare ce jeune prince avec beaucoup d'enfans qui ont le double de son âge, on sera peut-être surpris de son avancement; mais on ne fait pas attention que les soins assidus et une culture bien dirigée,

doublent les progrès et devancent les années. La reine, ainsi que nous l'avons remarqué ci-dessus, n'avait pas attendu que son fils eût un précepteur et des maîtres; elle en fit les fonctions d'avance, et elle prématura son jugement et ses jeunes pensées par des entretiens, des remarques et des réflexions qui provoquaient et faisaient naître peu-à-peu celles de son aimable et charmant élève. Afin de rendre hommage à la vérité, et pour l'instruction de quelques mères de famille, nous devons placer ici un passage qui n'est pas sans importance.

« Jamais, dit l'auteur des intéressans « Mémoires historiques de *Louis XVII*, « jamais la reine ne perdit de vue ses enfans. « Dans ces fêtes même où la calomnie sup- « posait cette princesse entièrement livrée « aux plaisirs, elle employait la plus grande « partie de ses momens à ses devoirs de « mère. Tous les jours, fût-elle indisposée, « dès dix heures du matin, une sous-gou- « vernante lui amenait M. le *Dauphin* et « madame *Royale*, et ils recevaient en sa « présence les leçons de leurs différens « maîtres. »

Voici quelques particularités qui feront connaître à-la fois, et l'éducation mâle que l'on doit donner aux princes, et la capacité des personnes qui étaient préposées pour l'instruction de l'héritier présomptif de la couronne. « Le chevalier *du Pujet*, dit « M. de *Montjoye*, m'a raconté qu'un jour, « à *Versailles*, la Reine étant debout à côté « d'une fenêtre ouverte qui donnait sur le « jardin, et causant avec quelques per- « sonnes, l'enfant s'échappa dans le jardin. « Le chevalier du Pujet qui s'en aperçut, « demanda à la reine la permission de le « suivre.—*Est-ce que vous craignez qu'il* « *tombe*, lui dit la princesse ? *il faut qu'il* « *sache tomber.* — Ce n'est pas pour l'em- « pêcher de tomber, reprit le sous-gouver- « neur, c'est pour savoir comment il tombe, « et pouvoir remédier à temps aux suites « d'une chute dangereuse. »

Le plus bel apanage des souverains, c'est la gloire, personnellement acquise. Mais, hélas ! il est bien rare que la vraie gloire soit connue; il est bien plus rare encore que la plupart des hommes célèbres que l'on qualifie si gratuitement du titre imposant de

héros, marchent dans le sentier de la véritable gloire. L'illustre et courageuse compagne de *Louis XVI*, en avait cependant une idée bien juste, et n'avait rien tant à cœur que de la faire concevoir à son fils, tout jeune qu'il fût; et l'anecdote suivante, quoique très-connue, ne saurait avoir trop de publicité à cause de son importance.

Le jeune prince était d'une grande vivacité, et il aimait beaucoup le mouvement. Afin d'accroître ses forces, et de développer de plus en plus son physique qui était superbe, son gouverneur favorisait avec prudence les exercices, et les promenades au grand air. Pendant une de ses récréations, comme le jeune Louis prenait ses ébats dans le jardin de *Bagatelle*, et qu'il courait avec impétuosité, peu s'en fallut qu'il ne se jetât au milieu d'un buisson de rosiers. Le sage *Mentor* qui veillait attentivement à sa garde, et qui ne le perdait jamais de vue, accourut aussitôt et s'écria : « Monseigneur, une seule de ces épines « pourrait vous crever les yeux et vous « déchirer le visage. Me regardant, dit

« le gouverneur, d'un air aussi noble que « décidé, il me répondit : Les *chemins* « *épineux mènent à la gloire.* »

Immédiatement instruite de cette réponse, la reine qui, comme on sait, avait reçu une éducation très-bonne, et qui avait des connaissances solides et bien dirigées, fit venir M. le *Dauphin*, et lui dit : « Mon « fils, vous venez de citer une maxime très- « vraie, mais vous ne l'avez pas appliquée « justement. Quelle gloire y a-t-il à se cre- « ver les yeux seulement pour le plaisir de « courir et de jouer? si c'était pour tirer une « personne de quelque danger, ou même pour « détruire un animal nuisible, il n'y aurait « plus d'imprudence, mais véritablement de « la gloire. Attendez, mon fils, pour parler « de la gloire, attendez que vous soyez en « état de lire l'histoire de vos aïeux et des « héros français qui tels que *Duguesclin*, « *Bayard*, *Turenne*, *d'Assas* et tant « d'autres ont défendu la France et notre « couronne au prix de leur sang et de leur « fortune. »

Cette sage leçon donnée avec une tendresse de mère, fit une vive impression sur

le jeune prince; il saisit la main de sa maman et la baisa avec respect, puis, comme il avait la répartie toujours prompte et juste, il lui dit : *Eh bien, moi, chère maman, ma gloire sera de suivre vos conseils et de vous obéir.*

Les plaisirs simples de la nature, ses présens diversifiés et toujours enchanteurs, à mesure qu'on est plus près de cette mère indulgente et libérale; les arbres, les bosquets et la riante verdure donnent le secret du bonheur aux cœurs purs et à l'innocence. M. le *Dauphin* dont les premiers regards s'étaient fixés dès le berceau sur tout ce que la magnificence de l'art peut ajouter aux richesses champêtres, aimait singulièrement les amusemens du jardinage. Il les préférait aux jouets les plus riches qui se brisent bientôt, et changent les joyeux passe-temps de l'aimable enfance en pleurs et en regrets amers.

D'ailleurs, afin d'engager l'auguste et précieux élève à l'étude des sciences dont les élémens abstraits sont toujours si pénibles au jeune âge, la reine se plut à seconder son heureuse inclination. Elle lui procura

un terrain enclos de treillage avec une serre où il trouva à son grand contentement, de jolies bêches, de gentilles brouettes, des râteaux légers, des arrosoirs mignons, d'élégantes corbeilles, le tout à la mesure de l'enfant pétri de grâce, et dont la beauté rare retraçait celle d'*Adonis* ou de l'*Amour* devenu jardinier.

Enchanté de ces nouveaux présens et d'une propriété si conforme à son goût, M. le *Dauphin* se porta avec zèle aux choses qu'il n'apprenait auparavant que par raison. Mais aspirant de même aux heures de ses récréations qui succédaient alternativement à celles de ses petites études, il volait à son parterre, et, là, secondé de son précepteur lui-même, il se mettait à retourner la terre avec ardeur, il béchait, il semait, il arrosait et disposait divers plans avec autant d'ordre que de symétrie...

Délicieux passe-temps de l'innocence ! jouissances parfaites d'une ame bien née ! Plaisirs inaltérables, émanés du plus pur, du plus beau sentiment de la nature !.. La première violette printanière qui naissait sous l'herbe, le premier bouton de rose qui

quelquefois même, par une saillie ingénieuse, il atténuait une récidive, et par un heureux à-propos, il savait la rendre aimable. Ennuyé d'avoir son livre à la main, il se mettait à siffler tout uniment au beau milieu de sa leçon. Comme son précepteur l'en réprimandait, la reine dont la surveillance était très-active pour l'éducation de ses enfans, survint précisément dans un moment de mercuriale, et fit à son tour de justes remontrances : « *Maman*, lui dit son fils, après l'avoir écoutée respectueusement, *j'ai répété ma leçon si mal, que je me suis sifflé moi-même* »

Comparant avec raison cet enfant extraordinaire avec le petit duc de *Bourgogne*, M. *Monnier*, premier médecin de *Louis XVI*, m'a raconté dans sa maison de *Montreuil*, plusieurs beaux traits concernant ces jeunes princes. En voici un qui a été déjà cité dans le livre des enfans célèbres, et que je reproduis ici de nouveau, pour l'instruction et le plaisir de mes jeunes lecteurs.

M. le *Dauphin* avait fait une espiéglerie répréhensible, mais non méchante, à un

jeune page chargé de l'accompagner à la promenade. La reine ne tarda pas à en être instruite, et jugea nécessaire d'en punir son fils, non pas directement, mais dans un objet de sa récréation. Comme il aimait beaucoup un joli petit chien nommé *Moufflet* qui avait appartenu à son frère, la princesse priva momentanément le jeune Louis du gentil petit animal qui l'amusait singulièrement. En conséquence *Moufflet* fut relégué dans un cabinet voisin. Privé ainsi de la vue de son jeune maître, et fort ennuyé de sa détention, le pauvre prisonnier se mit à gratter à la porte, afin qu'on lui ouvrît. Lassé d'attendre, il grogna, il pleura et finit par jeter les hauts cris.

Comme les cris allaient toujours en croissant, son jeune maître, le cœur navré de tristesse, s'en vint tout éploré vers la reine, et lui dit : *Mais, maman, ce n'est pas Moufflet qui a fait le mal, ce n'est pas non plus Moufflet qu'on doit punir: je vous en prie, délivrez-le; et je vais me mettre à sa place.*

Cette grace ayant été obtenue, le jeune Louis prit effectivement la place de *Mouf-*

flet, et il resta de lui-même aux arrêts bien au-delà du terme prescrit.

Que ne devait-on pas attendre d'un prince déjà si susceptible de raison et de justice, et cela dans un rang où la flatterie et l'intérêt personnel ne tendent que trop souvent à déguiser la vérité et à corrompre les souverains dès le berceau ? Aussi, la reine était-elle au comble de la satisfaction des heureuses dispositions de son fils dont on citait déjà diverses particularités intéressantes, que chacun se plaisait à raconter. Aussi nombre de personnes, curieuses de voir cet aimable et spirituel enfant, allaient-elles de *Paris* se promener tout exprès à Saint-Cloud ; de ce nombre fut une ancienne et célèbre institutrice qui m'a raconté le trait que voici : une dame de la cour lui avait procuré un accès particulier dans l'intérieur du château. Après avoir été à même d'admirer la dignité majestueuse de la reine et la beauté ravissante de M. le *Dauphin*, elle voulut compléter le bonheur de cette belle journée. Avant de se retirer, elle hasarda de demander pour elle et trois petites élèves, la permission de baiser la main du jeune prince;

cette grace qu'obtenaient surtout certains enfans sages et bien tenus, lui fut accordée aussitôt, avec cette affabilité qui caractérisait l'auguste et bienfaisante princesse.

Lorsque les trois petites demoiselles eurent été honorées de l'insigne faveur de baiser la main de M. le *Dauphin*, cet aimable prince s'avança de lui-même près de leur maîtresse qui se tenait respectueusement un peu plus loin ; alors, par une distinction admirable de l'âge et de la qualité des personnes, il dit gracieusement, en retirant sa petite main : *Vous, madame, baisez-moi au front, je vous en prie.*

Ces égards attentifs pour l'âge avancé nous donnent une idée bien avantageuse de la manière dont on élevait le digne héritier de *Louis XVI;* ils nous font voir que la reine ne s'attachait pas moins à l'importante culture de ses mœurs qu'à celle de son esprit.

Faut-il qu'une telle éducation ait été arrêtée si malheureusement ?.. Hélas ! dans ces derniers et trop rapides jours de prospérité, de calme et de zèle pour l'auguste famille, il grondait déja de bien près, ce terrible orage

qui allait détruire jusqu'à la tige naissante du lis précieux que l'on cultivait avec tant de soin, pour le bonheur et l'ornement de la France.

ARTICLE II.

Révolution terrible. — M. le Dauphin élevé aux Tuileries. — Son Petit Jardin. — Trait de politesse. — Trait d'humanité. — Le petit coffre. — Sa sensibilité pour les malheurs de sa famille. — Anecdote à ce sujet.

La première foudre révolutionnaire qui frappa l'autorité légitime du plus juste des souverains, fut la prise de la *Bastille*, le 14 juillet, 1789. Accueilli tout-à-coup par une tempête qui s'annonçait depuis si longtemps, et que d'habiles ministres eussent pu prévoir, pour en détourner du moins les renversemens et les calamités incalculables; *Louis XVI* se vit contraint de sortir du séjour glorieux de ses ancêtres. Conduit à Paris, plutôt en captif qu'en souverain de la France, il s'établit au château des *Tuileries* avec la reine et son auguste famille.

Là, dans ce magnifique château trans-

formé en prison, quoiqu'agité sans cesse par une suite d'événemens sinistres qui se succédaient de jour en jour, ce bon père ne s'en occupa pas moins de ses chers enfans. De sages gouverneurs, des maîtres pleins de talens, et une gouvernante d'un rare mérite continuèrent de les surveiller; ils coopérèrent assiduement à une importante fonction, à une fonction que le monarque avait singulièrement à cœur : celle de la culture de l'esprit et des mœurs. Quelques légers détails à ce sujet, serviront d'une belle instruction aux enfans, ils feront sûrement autant de plaisir aux bonnes mères de famille qu'aux personnes bien estimables qui consacrent leur vie à former la jeunesse.

Chez cette nation renommée où les beaux-arts, les sciences et l'urbanité régnaient de concert, les savans et les philosophes débitaient leur doctrine et des maximes de sagesse au milieu des bosquets. En effet, les rians tableaux de la nature disposent favorablement l'ame et la pensée à recevoir d'heureuses impressions. *Louis XVI*, non moins éclairé que les sages d'*Athènes*, voulut

Madame la marquise de *Tourzel*, sa gouvernante, le reprend de son refus et de sa vivacité. Il répond sur-le-champ : *si Monsieur m'eût dit de lui donner, fort bien, Madame, mais lui rendre !...*

La base de l'éducation consiste dans un principe émané de la divinité ; vertu recommandée dans le christianisme sous le nom de *charité*, et pratiquée jadis chez les païens eux-mêmes sous celui de *bienfaisance*. La reine entretenait particulièrement son fils de cette vertu sublime : sachez, lui disait-elle, que nous devons être les premiers aumôniers des indigens, et les zélés protecteurs des malheureux : elle lui avait appris dès le berceau cette belle maxime :

Un bienfait rend heureux, et dans l'âge avancé,
Le présent s'embellit des vertus du passé.

La sensible et généreuse princesse ne réduisait point cette morale en simple spéculation, elle la pratiquait constamment, et la faisait pratiquer par son fils, et pour cet effet, elle le conduisit plus d'une fois dans les hospices, et notamment aux enfans trouvés ; là, suivi de deux valets-de-pied

qui tenaient de grandes bourses ouvertes, M. le *Dauphin* prenait lui-même des pièces d'argent, puis il se hâtait de les distribuer à chaque orphelin. Emu jusqu'au fond de l'ame, ce royal enfant avait l'air du bonheur; son petit cœur tressaillait de joie au milieu des bénédictions dont le peuple comblait à l'envi les augustes bienfaiteurs. Une parole naïve et charmante que l'histoire n'oubliera pas, à cette occasion, c'est qu'il ne cessait de redire à la reine : *Maman! maman, quand donc y reviendrons-nous?*

Rien de si puissant que l'exemple. Témoin des actions continuelles de charité et de bienfaisance faites par sa famille, M. le *Dauphin* s'appliqua à les imiter. Guidé par son sage précepteur, il mettait à part une partie de ses menus-plaisirs; il serrait tout cela dans un joli coffret que lui avait donné madame *Elisabeth* qui, de concert avec lui, ne contribuait pas peu à enfler le petit trésor. Le Roi qui n'était pas dans le secret, vit un jour par hasard son fils occupé bien sérieusement à ranger des écus et à les empiler tant qu'il pouvait. — « Comment donc, *Charles*, il paraît que

« vous thésaurisez comme les avares ! » Rougissant soudain au seul mot d'avare, le jeune aumônier repartit : *Oui, papa, je suis avare, mais c'est pour ces pauvres enfans trouvés; Ah! si vous les voyiez! ils sont bien nommés; ils font vraiment pitié!* Charmé de cette sensibilité et de l'action qui la retraçait, le Roi prit son fils dans ses bras, le caressa de tout son cœur, et finit par combler le coffret.

Telle était la direction morale que la Reine imprimait à l'éducation de M. le *Dauphin*. C'est ainsi qu'elle répondait aux satires malignes que des hommes pervers répandaient sur sa prétendue légèreté, et sur son insouciance pour la chose publique. Telle était la conduite de l'auguste princesse et de son fils dans le rang suprême, si souvent exposé aux traits acérés de la plus infâme calomnie.

Déchu des grandeurs dont il ne conservait plus que les apparences momentanées, M. le *Dauphin* n'en fut que plus intéressant par la bonté de son cœur, la vivacité de son esprit et ses qualités personnelles qui donnaient encore un nouveau

lustre à la splendeur de son origine : il en devint plus célèbre de jour en jour par nombre de traits ingénieux, naïfs et bienfaisans, qui forment aujourd'hui une histoire bien instructive pour la jeunesse.

Attirés par l'affabilité du jeune prince, dit l'auteur du *Dictionnaire des Hommes Illustres*, quantité de personnes venaient pour le voir quand il faisait l'exercice ou qu'il s'amusait dans son petit jardin. Alors, par une prévenance et une politesse charmantes, il cueillait vite quelques fleurs et courait les présenter aux dames et aux jeunes personnes qui paraissaient s'intéresser à ses jeux.

Une remarque particulière que j'ai été à même de faire plus d'une fois, c'est qu'il se montrait particulièrement sensible à la misère des enfans qui étaient à-peu-près de son âge ; il priait les gardes de leur laisser un accès facile auprès de lui, et leur donnait toujours quelque pièce d'argent. Quantité de particuliers profitèrent heureusement de son entremise, afin d'obtenir des places, des secours, et souvent une protection contre des injustices criantes, ou dans un

danger imminent ; il accueillait d'un air gracieux les mémoires ou les lettres dont ils étaient porteurs et leur disait naïvement : *Mon pouvoir, hélas! est bien petit ; mais soyez sûr que votre pétition sera remise exactement.*

Mais c'était sur-tout l'alarmante et cruelle position de sa famille infortunée que ce modèle des bons fils ne sentait déjà que trop, et qui l'affligeait profondément. Une belle parole citée à cet égard par son biographe, ne saurait être omise dans cette histoire : elle porte à-la-fois l'empreinte de la vérité, de la sensibilité, et de l'aimable tournure d'esprit du jeune prince. Une femme du peuple, levant en l'air un grand papier roulé, se fait jour heureusement à travers les gardes, à la faveur de ce passe-port ; elle entre tout uniment dansle petit jardin, où il prenait sa récréation accoutumée ; et s'avançant pleine d'espérance et de joie, elle s'écrie : « Ah ! Monseigneur, « je serais vraiment heureuse comme une « reine, si j'obtenais la grâce que je de- « mande ! » M. le *Dauphin*, baissé alors pour cueillir des reines-marguerites, se re-

lève, la regarde d'un air pénétré, et lui dit avec l'accent de la douleur : *Heureuse comme une reine !..... hélas ! j'en connais une qui ne fait que pleurer !*

ARTICLE III.

Sinistre journée du 20 juin. — Mot remarquable de M. le Dauphin à cette époque. — Sa détention au Temple. — Son éducation continuée par le Roi. — Détails instructifs à ce sujet. — Trait mémorable de piété filiale, à la mort de Louis XVI.

L'époque où le jeune prince proférait ces paroles pleines de sensibilité, était encore marquée par quelques jours de calme, si toutefois on peut leur donner ce nom. Mais le plus terrible des coups ne tarda pas à être porté aux auteurs de ses jours, dans la journée du 20 juin 1792 : journée désastreuse où les factieux enhardis par trop de succès, poussèrent une horde de bandits armés qui insultèrent à la majesté royale ; qui violant à-la-fois et les droits sacrés des personnes et ceux des propriétés ; qui, sans nul égard pour de jeunes princesses, ni pour la Reine, ni pour son jeune fils tout éploré ;

qui, joignant l'insolent appareil des hostilités guerrières à mille outrages, osèrent braquer un canon jusque dans la salle des gardes du Roi, dont le sang-froid et la magnanimité furent bien dignes de remarque et d'admiration dans un péril si imminent.

Le lendemain de cette funeste journée, un ramas de satellites soudoyés pour consommer le plus grand des crimes, paraît autour du château : les scélérats ne parlaient pas moins que de punir le Roi pour avoir, disaient-ils, quitté son poste. La générale bat, et jette l'alarme dans l'ame du jeune prince, qui, témoin de la scène de la veille tremble du péril qui menace toute sa famille : il vole comme l'éclair vers la Reine, et lui peint sa trop juste terreur par cette exclamation mémorable : *Ah! maman*, s'écrie-t-il en la serrant dans ses petits bras, *est-ce que hier n'est pas fini?*

Ces paroles qu'on n'a crues que naïves, sont très-profondes. Ce cri déchirant et rapide d'une ame fortement émue, est une figure éloquente que la nature inspira soudain au royal et pieux enfant. Ne semblait-il pas prévoir les nouveaux attentats qui

allaient être commis ? ne semblait-il pas annoncer aussi les destinées prochaines de sa vertueuse famille ? *Est-ce que hier n'est pas fini ?*... Quel pressentiment ! quel pronostic !

En effet l'abominable projet médité depuis très-long-temps de renverser le trône de *Louis XVI*, fut effectué peu de semaines après l'insurrection infâme du 20 juin 1792. Les factieux, plus audacieux que jamais, assiégèrent le château des Tuileries, le 10 août suivant ; il fut mis au pillage ; et le Roi, refugié malheureusement dans le sein de ses propres ennemis, fut indignement traîné dans l'antique prison du *Temple* ; cela par l'ordre insolent de ces mêmes hommes, de ces traîtres qui, trois ans auparavant, l'avaient proclamé le Restaurateur de la liberté !...

Déchu de son trône, prisonnier et abandonné de toutes parts, *Louis XVI* trouva des ressources à l'abri des caprices de la fortune et des perversités humaines : *La Religion*, la *Vertu* et la *Nature*, le consolèrent tour-à-tour ; et les annales de la France eurent à signaler dès-lors un grand homme de plus.

Moins inquiet de la perte momentanée de sa couronne que désireux d'en rendre digne le jeune héritier à qui il espérait la transmettre, l'infortuné monarque s'occupa entièrement de son éducation.

On lit dans le Dictionnaire Historique, que Louis XVI étant au Temple, apprit à lire à son fils. Ce fait n'est pas exact. M. le *Dauphin*, bien avant sa détention, savait lire fort bien; même dès l'âge de trois ans et demi, on l'a vu déchiffrer des devises d'un très-petit caractère; elles étaient roulées autour de diverses sucreries appelées alors *Bonbons de Monseigneur le Dauphin*; et cet aimable prince se plaisait à en présenter aux seigneurs et aux dames de la cour.

C'était par des lectures, très-courtes à la vérité, mais suivies et d'un bon choix, que ce tendre père formait à-la-fois l'esprit et le cœur de son jeune élève. Tantôt c'était un passage de la vie d'un grand capitaine, d'un magistat intègre, d'un savant, et d'un artiste utile; tantôt de belles paroles et de beaux traits tirés de l'histoire de *Saint-Louis*, de *Charles-le-Sage*, de

Louis XII surnommé *le Père du peuple*, de *Henri-le-Grand*, et du Ministre immortel de ce héros incomparable que la France adore.

Cette instruction essentielle pour les rois, germait à souhait dans le cœur de l'illustre élève; avant même que d'être au *Temple*, il en donna des preuves bien flatteuses pour M. l'abbé d'*Avaux*, son précepteur. Un jour de divertissement, étant allé saluer la Reine sous le costume des anciens preux, et revêtu de différentes armes qu'on lui avait données pour prix de sa docilité et de son application, la princesse lui demanda sous quel nom il voulait être annoncé? — Sous celui de *Bayard*, répondit-il vivement. — Pourquoi *Bayard* de préférence? — *Parce que je veux, ainsi que ce chevalier, être sans peur et sans reproche.*

Les instituteurs habiles sont dans l'habitude de faire apprendre aux jeunes gens divers morceaux, soit en prose, soit en vers, afin de cultiver à-la-fois le cœur et d'orner l'esprit qui peut encore s'enrichir de trésors étrangers par d'heureuses imitations. Selon ce même principe, le Roi continuait aussi

de cultiver exactement la mémoire du *Dauphin;* il savait par cœur différens passages du Poëme de la Religion, et récitait avec intelligence les plus belles fables de *la Fontaine*, dont la morale, de tous les temps, de tous les âges et de tous les rangs, est si ingénieusement présentée sous les fleurs d'une poésie charmante.

Le jeune prince faisait même, et fort à propos, des applications des moralités offertes dans ces instructifs et précieux apologues. Quelque temps après sa détention au Temple, le Roi lui avait dicté ces vers instructifs du poëme de *Philémon* et *Baucis:*

Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux;
Ces deux divinités n'accordent à nos vœux
Que des biens peu certains, un plaisir peu tranquille.
Des soucis dévorans c'est l'éternel asile.
. . . . . .
L'humble toit est exempt d'un tribut si funeste;
Le sage y vit en paix, et méprise le reste.
Content de ses douceurs, errant parmi les bois,
Il regarde à ses pieds les favoris des Rois;
Il lit au front de ceux qu'un vain luxe environne,
Que la Fortune vend ce qu'on croit qu'elle donne.

Frappé du dernier vers qu'il finissait d'écrire, M. le *Dauphin* s'écria : *Cher*

papa !..... ah ! c'est bien vrai, la fortune vend bien cher ce qu'on croit qu'elle donne!

Ne manquant point, ainsi que sa vertueuse famille, de sujets de plaintes, de contrariétés et d'humiliations dans son injuste et déplorable captivité, il redisait et suivait parfaitement cette maxime du charmant moraliste : *Ne nous désolons point ; patience et longueur de temps font plus que colère ni rage.*

Un jour, étant encore au château des *Tuileries*, on lui faisait prendre l'air dès le matin ; il regardait voler une nuée d'hirondelles : comme il les suivait des yeux, tout en se promenant, il heurta du pied contre une racine d'arbre, et tomba sur ses deux mains. Se relevant promptement, et prévenant avec présence d'esprit, la juste remontrance de son gouverneur, il lui dit, en riant : *J'ai fait comme l'astrologue, qui, tout occupé de lire aux astres, et ne voyant pas à ses pieds, s'est laissé tomber dans un puits.*

Dans les mémoires de Cléry, ce fidèle et zélé serviteur de *Louis XVI*, les bons pères et les instituteurs ne sauraient lire sans

intérêt les détails qui concernent les études de M. le *Dauphin*, études particulièrement dirigées par le Monarque lui-même pendant sa détention.

Le Roi, dit l'auteur des intéressans Mémoires, était toujours levé dès six heures, descendait à dix chez la Reine; et alors, suivant les jours assignés pour les différentes instructions, il donnait à son fils leçon de langue, d'histoire et de géographie, dans laquelle ce monarque avait des connaissances d'une grande étendue. En effet, on voit dans son histoire qu'il avait composé un traité fort exact des rivières et des moindres ruisseaux qui fertilisent le magnifique et plantureux territoire de la France. Quel dommage, si un traité de cette utilité a péri dans l'horrible pillage du château des *Tuileries*, ainsi que d'autres papiers précieux; car les brigands ne cherchaient que de l'or et des bijoux, et ils déchiraient et jetaient tout le reste par les fenêtres; et même, sans les pompiers arrivés à propos, le palais allait être incendié vers neuf heures du soir.

On pense bien que des leçons données par un si bon père, par un maître si instruit,

et reçues par un sujet de si grande espérance, ne furent pas sans fruit. Voici ce qu'on lit sur cet article dans le Dictionnaire Historique : « Détenu au Temple avec sa famille, « le fils de *Louis XVI* en devint la conso- « lation par son application à l'étude, par « sa douceur et son attachement. Le Roi « lui apprit à lire et à écrire ; et lui-même « partageait ensuite ses jeux... Son affabi- « lité continuelle, sa sensibilité, et ses re- « parties qui annonçaient toujours de l'es- « prit, ne purent le défendre ni du malheur « qui empoisonna sa vie, ni du sort funeste « qui la termina. »

Le grand art de l'instruction, c'est de la reproduire jusque dans les amusemens du jeune âge, mais sans contrainte, sans appareil, et sans que les enfans s'en doutent. Tel était le moyen que la tendresse paternelle inspira au meilleur des pères.

Lorsque M. le *Dauphin* s'était bien exercé à la balle, au volant, aux quilles ou au galet, il y avait, tous les deux jours, un jeu destiné au développement de l'esprit : c'était celui des énigmes et de quelques symboles proposés en commun, afin d'en de-

viner le nom et la figure. Pour mettre ces espèces de problèmes à la portée de ses enfans, *Louis XVI* ne les leur lisait pas tout entiers, ni en vers, comme on les trouve dans les *Mercures* de France et dans les recueils, mais il les rédigeait en deux ou trois lignes avec clarté et simplicité. Ces amusemens propres à aiguiser l'esprit, plaisaient beaucoup à l'ingénieux enfant; et les fréquens qui-pro-quo auxquels ils donnaient lieu, l'excitaient à la gaîté, dans un affreux séjour où tout tendait à inspirer le plus mortel ennui.

Nous allons copier littéralement un court récit de ses passe-temps instructifs, que nous trouvons dans un livre intitulé : *Le petit Prisonnier du Temple.*

Chacun avait son tour, dit l'auteur : celui de son jeune fils était venu; et le Roi, d'un air ouvert, riant et tout aimable, lui dit : *Charles, qui est-ce qui est blanc et noir et ne pèse pas une once; qui va jour et nuit comme le vent; qui dit et apprend mille choses sans parler?*

— Attendez, attendez, papa..... Oh! je crois que c'est un *cheval.* — Ah! *Charles!*

un cheval ! — Mais, papa, un cheval peut être noir et blanc. — Oui. — Il court la poste et il ne parle pas. — C'est vrai, mon ami; mais un cheval pèse un peu plus d'une once (et l'enfant de rire de tout son cœur); mais un cheval n'apprend point de nouvelles. — Ah ! j'y suis c'est la *gazette*..... Puis il dit par réflexion : On rit, on rit; mais, papa, *cette énigme est un vrai piége*.

— Eh bien ! en voici une autre, mon ami; *Qui est-ce qui répand un doux parfum; qui se cache et qu'il faut chercher, et qui symbolise le vrai mérite ?* — Bon, dit le jeune prince, en regardant finement madame *Elisabeth*, j'en ai assez dans mon jardin; c'est la *violette*. — Ah ! me voilà vaincu, repartit le Roi; mais je ne veux pas faire comme le *Sphinx*. Ma revanche, mon ami; encore une autre : — *Quelle est la dame la plus intéressante, la plus noble, la plus belle du monde; qui éloigne malheureusement et fait fuir le monde ?* — Ce n'est pas aisé cela, dit le petit interprête fort embarrassé et en se grattant l'oreille; il baisse la tête et se serre contre sa jeune sœur qui le tire d'embarras en lui di-

sant tout bas le mot : *Dame* vérité, qu'il répond aussitôt. — Ah ! *Charles !* on nous triche ici : qui vous a soufflé ? — *Papa, je veux toujours dire et entendre la vérité:* C'est une personne qui m'aime bien, que j'aime bien, et qui n'a pas besoin d'être soufflée, car elle a beaucoup d'esprit. Devinez, ajouta-t-il, en baisant la main de Madame *Royale.* Et chacun d'applaudir à cet aimable enfant et de le combler de caresses.

Qu'il est admirable le calme de la vertu au milieu des fers ! comme il contraste avec le trouble et les agitations violentes de ces prétendus hommes libres qui s'égorgeaient tour-à-tour, et qui s'occupaient jour et nuit à dicter des arrêts de mort ! Hélas ! à l'époque dont il s'agit, celui du plus juste des souverains était prononcé, et son malheureux fils allait perdre le meilleur des pères.

Lorsque l'on eut annoncé cette décision fatale au Roi, le 20 janvier 1793, il assembla sa famille pour lui dire le dernier adieu. Il s'assit dans une salle où les officiers municipaux furent à même de le voir de dehors, derrière une porte vitrée. La Reine

était à sa gauche, madame *Elisabeth* à sa droite, Madame *Royale* en face, et M. le *Dauphin* entre ses jambes. Quel tableau ! Qui peut le retracer ? Il n'appartient qu'aux chefs de famille et aux ames sensibles de s'en faire une idée. Il suffit de dire que toute la grandeur nationale et toute sa vertu s'étaient refugiés alors dans l'ame magnanime du Monarque ; elles y brillaient d'un éclat immortel sur sa noble figure empreinte à-la-fois d'une douleur profonde et de la sérénité de l'innocence.

Pendant cette scène déchirante, le jeune *Louis*, la tête penchée sur les genoux de son père, lui serrait les mains ; il les baisait et les arrosait de larmes ; et il unissait ses sanglots douloureux aux sanglots de la Reine, de Madame Royale et de sa chère tante.

Cependant ne pouvant croire encore un pareil attentat, il redisait avec ingénuité : *Oh non, ils ne feront point de mal à papa, car papa ne leur en a point fait.* Rassuré même par le calme du Roi, l'espérance commençait à renaître dans son cœur comprimé; mais cette illusion fut de courte durée. Dès le lendemain il ne put douter de son sort,

du moment qu'il entendit du fond de la prison une nuée de crieurs qui hurlaient autour du Temple la sentence infernale. Animé soudain d'une force surnaturelle, il s'élance comme un éclair; il franchit les deux premières barrières de la Tour, en se glissant sous les bras des factionnaires; arrêté bientôt à la troisième porte, un officier municipal lui demande où il court. Il lui répond avec cette énergie qu'inspire si bien à l'être le plus faible le plus beau sentiment de la nature : *Je vais parler au peuple....* Suffoqué alors par des sanglots redoublés, il reprend ensuite avec une douceur angélique, qui sûrement, eût attendri et armé en sa faveur une multitude séduite et si facile à tromper : *Laissez-moi! laissez-moi! je vais me mettre à genoux et prier le peuple de ne pas faire mourir mon père* (1).

---

(1) Les révolutionnaires ne cessaient de redire au jeune Prince que son père était un tyran, et que le peuple demandait sa mort. Mais le peuple, tout trompé qu'il était, aurait certainement sauvé *Louis XVI*, sans les précautions extraordinaires qui furent prises par les régicides, seuls coupables

Ce n'est pas aux tyrans à sentir la nature. Cet élan de la piété filiale ne fit nulle impression sur des cœurs de bronze. Ce beau sentiment ne toucha point des ames pétries de bassesse et de fange. Les cannibales qui dictaient des lois de sang dans ces temps de crimes et de désolation; n'en poursuivirent qu'avec plus d'audace leurs projets régicides, et quoique le jeune prince fût unanimement reconnu et proclamé Roi de France, sous le nom de *Louis XVII*, ils le retinrent toujours prisonnier, ainsi que sa malheureuse famille, et le renfermèrent plus étroitement encore dans la grosse tour du temple.

ARTICLE IV.

Le jeune Prince entre les mains de la Reine. — Son éducation reprise par cette Princesse. — Progrès du jeune Roi. — preuves qu'il en donne. — Espoir de sa délivrance. — Scène touchante. — Projet d'évasion déconcerté. — Le jeune Roi arraché des bras de sa mère.

Inconsolable de la perte irréparable qu'elle venait de faire, l'infortunée Sou-

---

d'un attentat qui fit frémir d'horreur toute la France et toute l'Europe.

veraine ne fit diversion à ses douleurs qu'en se livrant toute entière à l'éducation de ses enfans. De son côté, madame *Elisabeth*, qui était une autre mère pour ces rejetons précieux, seconda parfaitement l'infortunée Princesse dans cette importante fonction; et toutes deux jouirent de la satisfaction bien douce de voir prospérer leurs sages leçons et leurs tendres soins.

La Reine, dit un historien, vit un jour une belle preuve des progrès et de la profonde sensibilité du jeune Roi. Parmi les jeux instructifs à l'aide desquels le Roi amusait utilement sa jeune famille, quand il n'était plus question d'étude sérieuse et suivie; il y en avait un qui lui plaisait particulièrement à cause de la double utilité qu'il renferme; c'était le *Loto géographique et historique*.

On sait que ce jeu consiste simplement à tirer au hasard d'un petit sac, des noms de villes imprimés avec les degrés de longitude et de latitude, sur des dominos de carton. On marque ensuite d'un jeton la même ville dans le champ de la carte geographique; et celui qui, le premier, a couvert

ainsi cinq noms de ville, gagne la partie; mais il doit dire de vive voix, ou lire le précis historique de la dernière chance, dans le livre explicatif.

Ayant gagné un soir une dernière partie à ce jeu, en amenant le domino de *Péronne*, le jeune *Louis* jeta un cri d'effroi. La Reine, toute émue, lui demande ce qu'il a.—Ah maman, lui dit-il, cette ville me rappelle de bien tristes idées! — Eh! pourquoi donc, mon fils? — Les Rois ne sont-ils pas bien malheureux?..... C'est à *Péronne* que *Charles III* fut mis et mourut en prison en 929, par *Herbert*, comte de Vermandois. C'est à *Péronne* que *Louis XI* fut également retenu prisonnier en 1468, par *Charles-le-Téméraire* qui pensa le faire périr. C'est encore à *Péronne* que fut signé en 1576, cette ligne funeste qui fut la cause de tant de guerres, puis des assassinats de *Henri III* et de *Henri IV*. *Ah maman*, ajouta le jeune Roi, à voix basse, en s'inclinant vers son oreille: *ne sommes-nous pas nous-mêmes ici à Péronne*?... A ces mots, dit l'historien, la Reine versa des larmes amères; mais ce fut moins sur ses propres

des plus innocentes actions de l'auguste famille, il s'en trouva quelques-uns dignes du nom d'homme et du caractère français. Tel fut entr'autres un instituteur de *Paris*. Sous les faux semblans d'une rusticité et d'une rudesse incivile, réputées alors pour du républicanisme, ce municipal glissa adroitement à la Reine un plan d'évasion très-bien concerté. Aux détails du hardi et périlleux projet, il joignit une pièce de vers peignant les malheurs de l'enfant royal, ses pieux sentimens envers sa famille, l'espoir même de ravoir sa couronne, et de se venger de la France par des bienfaits : Voici la stance où cette noble pensée est exprimée :

Un jour, peut être,.. l'espérance
Doit être permise au malheur;
Un jour, en faisant son bonheur,
Je me vengerai de la France :
Un Dieu favorable à ton fils,
Bientôt calmera la tempête ;
L'orage qui gronde sur leur tête,
Ne détruira jamais les Lis.

Cette romance bien digne d'être placée dans le livre de la Piété Filiale, fut mise en musique ; et elle fut chantée dans la prison

par le jeune Prince que Madame Royale accompagna sur le clavecin. L'auteur de la romance était assis près de la Reine et de madame *Elisabeth*. Ces illustres captifs, les yeux mouillés de douces larmes et n'osant se livrer à la joie, ouvrirent, du moins pour un instant, leurs cœurs comprimés aux illusions de l'espérance.

Au sein des adversités, l'espoir, hélas! trop cruellement déçu, devient un surcroît de peines amères; ce fantôme trompeur est un malheur de plus qui met le comble à tous les malheurs réunis. Outre une légion de satellites qui obstruoient l'intérieur, et qui gardaient au loin les issues du *Temple*, on sait que les toits et les murs de cette prison royale avaient des yeux toujours ouverts, des oreilles tendues jour et nuit. Aussi la Reine, pleine de sens et de prudence, écrivait-elle ces mots immédiatement, lorsqu'elle eût un peu réfléchi sur le projet d'enlèvement du jeune Roi : *Nous avons fait un beau rêve, et voilà tout.*

Cette scène admirable où se développèrent les divines étreintes de l'amour maternel, de la piété filiale, de la douce amitié,

et les nobles témoignages de la reconnaissance ; cette scène, dis-je, ne put rester secrète, comme on le pense bien ; elle devint un grand crime aux yeux des hommes dénaturés, et plus altérés que jamais du sang royal. Le 26 mars 1793, les auteurs du projet d'évasion furent dénoncés au conseil de la commune ; plusieurs furent victimes de leur généreux dévoûment, les autres n'échappèrent à la mort qu'en se tenant cachés ; et dès-lors *Louis XVII* fut surveillé et gardé avec des précautions extraordinaires. Bientôt arraché des bras de la Reine, de sa chère tante *Elisabeth*, et d'une sœur chérie, il fut, hélas ! privé à jamais de ces soutiens de son jeune âge ; car les deux premières princesses, compagnes de sa captivité, furent indignement chargées de calomnies atroces, et traînées à l'échafaud ; et Madame Royale se trouva reléguée dans une prison séparée de son malheureux frère.

ARTICLE V.

Louis XVII entre les mains du cordonnier Simon.—Sa douleur extrême.—Conduite et morale horrible du cordonnier. — Détails affligeans. — Le jeune Roi surpris en prières est puni par le révolutionnaire impie. — Fermeté du jeune Prince et fureurs de Simon. — Détails à ce sujet. — Trait de reconnaissance. — Comble de scélératesse du cordonnier ; sa retraite.

Quoiqu'il n'y ait jamais eu d'état qui pût subsister sans justice, sans lumières, et avec des mœurs impies et dénaturées; cependant les nouveaux républicains crurent pouvoir ainsi fonder leur règne de liberté, et le consolider sur des échafauds. Ils choisirent en conséquence des fonctionnaires et des agens brutaux, ignares, pleins d'orgueil, et d'une férocité sans exemple. Tel fut un nommé *Simon*, qui, cordonnier de son métier, fut sérieusement installé en qualité de précepteur auprès du jeune Prince, qui avait été élevé jusqu'alors avec le plus grand soin, par le plus vertueux des monarques.

Avant de quitter le séjour impie des attentats, pour monter aux célestes demeures, *Louis XVI* donna à sa famille infortunée ses dernières instructions pour le gouvernement de son fils. Qu'il était éloigné, ce bon père, de soupçonner la situation et les misères prochaines du jeune héritier de sa couronne ! Ces nouveaux gouvernans, qui déclamaient sans cesse contre le malheur des peuples et contre les tyrans, eurent l'inhumanité de tenir toujours renfermé un faible orphelin dans une étroite prison ; ils eurent l'iniquité de le frustrer de toute instruction honnête ; ils eurent la barbarie de le livrer à un révolutionnaire farouche, qui ne savait que boire, chanter des infamies, fumer sa pipe et jurer.

« Un seul fil retient le fer suspendu sur « la tête du fils de *Capet*, disait publique- « ment un député féroce : il sera la première « victime du peuple. » Conformément à ces intentions régicides, le geolier gouverneur s'attacha à tourmenter son innocent prisonnier du moment qu'il l'eut en son pouvoir.

Désespéré de se voir séparé si cruellement de sa famille, le jeune Roi refusa de pren-

dre aucune nourriture ; il se lamenta et ne put fermer l'œil pendant deux jours et deux nuits. Tout étonné et ne pouvant comprendre le motif de sa détention nouvelle, il demanda aux municipaux *quelle était la loi qui ordonnait qu'il serait mis en prison et séparé de sa mère?* surpris et tout interdits de cette demande, les officiers ne surent que répondre. Alors *Simon* dit d'un air furieux et d'un ton pédant : « Tais-toi, « *Capet*, tu n'es qu'un raisonneur. » Ce début fut l'annonce du genre d'instruction que reçut dès-lors l'infortuné captif ; ce fut le signal des traitemens indignes qu'il eut à souffrir. J'ai été à même d'en savoir quelques détails par deux officiers municipaux, l'un ancien instituteur, nommé *Blin*, secrétaire de la commune, où il était fort déplacé à tous égards; et l'autre, *Mercier*, menuisier, que j'ai fait travailler dans une maison que je possédais alors, rue de la Cerisaie, tout près de celle du célèbre et bienfaisant *Dumont Valdajou*.

Regardant les sciences comme un fatras inutile, le nouveau gouverneur jeta dans un coin, pêle-mêle, tous les livres d'étude

qui avaient servi jusqu'alors à l'éducation du jeune *Louis*; il y substitua une grande pancarte des droits de l'homme. *Blin* qui était maître d'écriture, eut ordre de venir tous les matins faire écrire quelques lignes des prétendus droits; et de son côté le cordonnier en faisait réciter les articles au jeune prince, d'un air sérieux et magistral. Pour peu qu'il hésitât, il était vertement tancé; et pour la moindre observation, la pénitence s'en suivait, on le couvrait d'une souquenille, et l'on se moquait de son humiliation.

Il y a des injustices réfléchies et purement gratuites qui révoltent l'humanité. Le jeune prisonnier n'avait aucun objet d'amusement ni de distraction. Quoiqu'il eût grand besoin d'exercice et de prendre l'air, quoiqu'il y eût un jardin spacieux dans le *Temple*, son tyran ne voulut jamais ni l'y conduire, ni permettre à sa femme de l'y mener, même escorté de plusieurs gardes. Outre les petits livres réservés pour le jeune âge, son tyran lui avait même retiré deux serins apprivoisés par madame *Elisabeth*; ce qui affligeait beaucoup ce sensible et spi-

rituel enfant. *Blin* lui ayant fait recommencer plusieurs fois un exemple d'écriture, qui retraçait le premier article de la pancarte républicaine, article si impudemment violé à l'égard de l'innocence, et dont voici le contenu : « Les droits de l'homme « sont la liberté, l'égalité et la sûreté de la « propriété. » A la lecture de ces mots, le le jeune prince dit tout bas au bon homme *Blin : Pour moi je ne m'aperçois guères de tout cela; car on ne veut pas que je me promène dans le jardin, et on m'a pris mes oiseaux avec tous mes livres.*

Tendant surtout à démoraliser ce vertueux et bon fils : cherchant tous les moyens de lui inspirer des sentimens de haine et de mépris, et pour sa famille, et pour ses fidèles serviteurs : on ne manquait point de lui lire, dans les papiers incendiaires toutes les injures et les horreurs qu'on y vomissait contre la mémoire du Roi ; on y applaudissait aux massacres des nobles et des prêtres ; et par un ordre très-rigoureux, il lui étoit particulièrement enjoint de ne jamais parler des infortunés auteurs de ses tristes et pénibles jours, ni même de prier Dieu pour

eux. Aussi ne le faisait-il, m'a dit *Blin*, que furtivement, et quand il était couché.

Rentré un soir très-tard, et courant avec une lumière au lit du jeune prince, l'infernal cerbère l'y surprit, les mains jointes et à genoux. « Eh! que fais-tu donc là, *Capet*, « lui cria-t-il? Dis-le-moi bien vite, ou je « te, etc., etc. » Le pieux enfant qui ne savait point mentir, avoua *qu'il récitait une petite prière que sa maman lui avait apprise*. Cet acte de piété fut sévèrement puni; et le maître d'écriture le trouva pleurant le lendemain, et affublé d'une vieille carmagnole en guenille; ce qui faisait une peine très-sensible au royal enfant; car il aimait beaucoup à être bien vêtu. Et le révolutionnaire de ne cesser de redire alors: « Ce louveteau prie pour nos tyrans! que ne « prie-t-il pour nos braves sans-culottes qui « nous défendent aux frontières. »

Bien plus, les tourmens du jeune *Roi-Martyr* s'étendaient jusque sur son sommeil; on le rendait responsable des rêves involontaires; les simples illusions d'un songe bienfaiteur pendant lequel l'innocent orphelin prononçait le nom de son

père devenait un sujet de persécution pour lui, et un objet d'alarmes pour son tyran qui l'épiait jusque dans les ombres de la nuit. On voit ce nouveau genre de supplice dans une stance où le jeune prisonnier déplore ses malheurs :

Souvent, lorsqu'au milieu des nuits,
Un songe heureux m'offre ma mère,
Ma sœur, ma tante, mon bon père,
Je répète ces noms chéris :
De tous les maux triste victime,
Alors, tourmenté de nouveau,
Mon impitoyable bourreau
D'un rêve, hélas! me fait un crime.

Cette morale affreuse et le malheur ne purent cependant altérer le bon cœur et la reconnaissance d'un prince si bien né. Un jour qu'il croyait son tyran sorti, il demanda à *Blin*, et avec beaucoup d'intérêt, des nouvelles d'un nommé *Cressant* officier municipal qui s'était trouvé souvent de garde auprès de lui et qui lui avait témoigné des attentions particulières : ce qui fit exclure ce brave homme de ses fonctions, et pensa lui devenir bien funeste ; sur ces entrefaites

Simon parut, il demanda de qui il était question. On le lui dit : il saisit aussitôt l'enfant par le bras, et le mit dans une chambre noire au pain et à l'eau plusieurs jours de suite ; le maître d'écriture fut même congédié peu après, et nul autre ne lui succéda. M'étant trouvé précisément en prison avec ce municipal, il m'a dit qu'il avait été dénoncé pour avoir plaint le sort du jeune Roi, dont il m'entretint avec le plus tendre intérêt.

La femme *Simon* de son côté régentait aussi ; mais bien qu'ardente jacobine, elle n'approuvait point la conduite barbare de son mari. Elle donnait en cachette de son café au jeune prince ; elle le peignait et le tenait proprement. Du reste, en vertu de l'égalité et de la fraternité, il fallait que *Louis XVII* allumât tous les matins le fourneau qui servait pour le déjeûner. Faute de menu-bois, on le forçait d'aller au tas de *bouquins*, de déchirer les feuillets de *La Fontaine* et de *Télémaque*, et de suivre ainsi l'exemple du Vandale, qui s'en servait, comme de raison, pour allumer sa pipe.

Dans les momens de grosse joie républicaine, quand le cordonnier avait bien bu, et qu'il était complètement ivre, il entonnait la *Marseillaise*, et d'autres chansons de ce genre; le jeune prince frissonnant d'horreur se retirait bien vite alors dans une pièce éloignée. Du moment que le révolutionnaire s'apercevait de son évasion, il l'appelait d'une voix terrible, et le forçait de boire du vin pur, et de chanter à l'unisson le couplet des furies. Et cet enfant de pleurer à chaudes larmes. Mais il fallait chanter : il chantait en balbutiant, et pleurait tout ensemble.

Mais voici une autre scène qui va donner une idée de la scélératesse du cordonnier et de *Chaumette*, le premier bourreau de *Louis XVI*. Ils s'étaient entendus tous les deux pour faire passer au jeune prince une petite guillotine : plusieurs municipaux n'ayant pas voulu de cette mission, *Mercier* dénonciateur ardent, l'agent le plus dévoué aux anarchistes, s'en chargea avec empressement, et il courut la présenter. A la vue de cette funeste machine qui lui rappelait tous ses maux, *Louis XVII*, saisi d'hor-

reur, se cache les yeux de ses deux mains, et s'écrie : *Non, je n'y toucherai point : j'aime mieux mourir. Simon* s'élance pour se jeter sur lui : il s'enfuit et va tomber fortement sur une caisse longue qui, fixant soudain toute l'attention du révolutionnaire, sauva le prince de sa fureur. Cette caisse, qui fit une heureuse diversion, venait d'être fabriquée et apportée simultanément par le menuisier municipal, pour y placer des fusils à vent ; car le cordonnier se mêlait sérieusement de physique, et c'est à peine s'il savait lire.

Ce contraste de fermeté et d'énergie avec la douceur et la souplesse prudente que le jeune prince avait montrées jusqu'alors pour fléchir son tyran, l'étonna beaucoup ; mais il n'en devint que plus féroce. Un jour, étant ivre, ce vil coquin qui avait l'impudence de se faire servir quelquefois à table par le rejeton illustre du grand *Henri*, un jour, dis-je, comme il voulait contraindre ce pieux enfant à chanter des couplets révolutionnaires, il lui lança un coup de serviette et lui déchira le coin de l'œil.

Une autre fois, à la fin d'un grand repas avec

ses dignes collègues, quoique *Simon* fût en pleine connaissance, il voulut absolument forcer le jeune *Louis* à chanter des couplets infâmes contre la Reine : sur son refus, il sort de table, saisit un chenet, et sans M. *Naudin* chirurgien demandé alors pour la femme *Simon* malade au lit, le scélérat allait assommer sa victime.

L'ame est indignée à-la-fois, et brisée de douleur à de telles atrocités. Mais le lecteur va respirer, il va être ravi d'admiration au trait suivant. Le lendemain, M. *Naudin* étant revenu pour visiter la malade; le jeune prince court vers lui avec une poire qu'il avait réservée de son souper, et il la lui présente en disant : *Je n'ai que ce fruit pour vous prouver ma reconnaissance : acceptez-le je vous en prie, vous me ferez plaisir.* Le sang ne saurait se démentir; qui ne reconnaîtrait ici le cœur de l'auguste famille ? s'il eût eu en sa possession un bijou de grand prix il l'eût donné avec la même grâce.

L'époque de la détention de l'auguste enfant est la plus déshonorante pour l'espèce humaine. Les assassins de *Louis XVI*,

voulaient faire périr également l'illustre compagne de ses fers ; mais il fallait au moins un prétexte aux yeux du peuple. Ils fabriquèrent en conséquence un interrogatoire et des réponses qui étaient à la charge de l'infortunée princesse. Puis faisant croire à un enfant de huit ans, que ce papier infâme et calomnieux était pour sa délivrance et pour celle de sa tante et de sa tendre mère, de cette mère dont le nom seul faisait couler ses larmes ; ils le lui firent signer, sans lui en donner lecture, et il y apposa sa signature avec allégresse et toute la confiance de l'innocence. Tel fut le chef-d'œuvre des anarchistes et de *Simon* qui, pressentant la punition prochaine de ses crimes énormes, demanda sa démission, croyant qu'il pourrait s'y soustraire.

ARTICLE VI.

Le jeune Roi livré à lui-même dans une double prison. — Peinture de cet effrayant abandon. — Comment on lui fait passer ses alimens. — Avec quelle barbarie on trouble son sommeil. — Déplorable état du jeune Roi-Martyr. — On éloigne le médecin Monnier. — Visite des commissaires. — Repas du jeune Roi. — Son silence. — Sa maladie. — Tardif appel des chirurgiens. — Remèdes inutiles. — Paroles du jeune prince avant sa mort.

L'IMAGINERAIT-ON ? Après la retraite du barbare *Simon*, la situation de *Louis XVII* était plus affreuse ; il devint un vrai martyr. Jusqu'alors il était resté dans la chambre de son père ; chaque meuble, chaque place semblait lui retracer encore la douce image de ce tendre ami, de ce magnanime compagnon de ses malheurs et de sa captivité. Tout-à-coup, par un ordre de ces tyrans réunis, et sérieusement appelés alors membres du *comité de salut public*, on resserra le jeune Roi dans une autre prison où le jour ne pénétrait qu'à peine, parce que les fenêtres

en étaient hérissées de barreaux de fer; et ces barreaux étaient en outre masqués en dedans par des claies d'osier.

Au lieu de préposer quelqu'un auprès de l'illustre prisonnier pour veiller du moins à ses besoins dans un âge encore si tendre, on le laissa absolument seul et sans secours; livré à lui-même, il était réduit à se peigner, à se nettoyer et à arranger lui-même ses petits vêtemens et sa prison. Or, on peut juger comment un enfant de huit ans et demi pouvait suffire à des détails de ménage auxquels il était si peu accoutumé.

Dans cet horrible et criminel abandon, pendant le jour et durant ses longues et douloureuses nuits, l'innocent orphelin n'entendait que le bruit des énormes verroux, des clefs fréquemment agitées, et retentissant le long des voûtes de l'antique citadelle, changée en caverne. On ne pouvait lui entrevoir que la figure à travers une grille orbiculaire placée à l'opposite du guichet d'un tour tout en fer. C'était uniquement par ce tour que le fils de *Louis XVI* recevait une cruche d'eau qu'il soulevait à peine; c'était ainsi qu'on lui faisait passer les misérables

alimens qui lui étaient mesurés pour la journée entière ; le lendemain, un marmiton, à qui il était surtout ordonné, sous peine de mort, de ne lier aucun entretien, reprenait silencieusement les plats; et de même sans proférer un seul mot, le jeune prisonnier en recevait d'autres qui étaient de terre commune, et exactement aussi petits que ceux dans lesquels on donne la pâtée aux animaux.

Quelle situation, juste ciel ! restant toujours sans lumière et sans feu dans une chambre nullement aérée, rarement balayée parce qu'il fallait que ce fût en présence de deux officiers municipaux; reposant dans un lit qui n'était jamais remué, car cet innocent n'en avait pas la force; ses draps et sa couverture sales, tout en lambeaux, tombant la plupart du temps à terre pendant la nuit; il se réveillait tout glacé le matin, et frissonnait en se couvrant de son mieux, d'une méchante carmagnole.

Le plus souvent accablé de malaise et d'un ennui mortel, il se jetait tout habillé sur le grabat; il s'y endormait; et restant ainsi

une grande partie de la journée, il n'éprouvait plus qu'une insomnie longue et pénible durant la nuit.

En un mot, ne changeant presque jamais de linge, ne pouvant réparer ses vêtemens tout troués; faute de se laver et de se nettoyer, ce bel enfant, l'illustre rejeton des rois, représentait l'affreux tableau du malheur et de la misère la plus effrayante.

Si encore madame Royale eût pu obtenir la permission d'aller porter à son frère les secours dont il avait un besoin si urgent! Mais retenue également dans les fers, elle ne le voyait que par les yeux de la pensée; heureusement pour cette sensible princesse, qu'elle ne pouvait se figurer dans quel horrible état il languissait.

On ne lit dans aucune histoire un si criminel abandon. Après la retraite de *Simon*, des législateurs français avaient préposé à la garde de *Louis XVII*, mais seulement à sa garde extérieure, deux révolutionnaires non moins brutaux, non moins barbares que l'infâme cordonnier. Ils en étaient responsables corps pour corps. Quoique le jeune prisonnier fût souvent incommodé,

parce qu'il mangeait quelquefois en un seul repas la faible portion destinée pour plusieurs; quoique, par des combinaisons concertées, on différât de lui apporter ses chétifs alimens quand il en avait le plus besoin, sa santé n'était pour rien; toute leur vigilance se réduisait au matériel de sa personne; leurs inquiétudes à cet égard le livrèrent à des tourmens nouveaux et sans cesse renaissans. Au milieu même des nuits, lorsque ce malheureux enfant avait une heure de sommeil, et qu'il goûtait l'oubli de ses maux, il était impitoyablement réveillé. L'un des deux dogues à face humaine, qui se relayaient pour rôder tour-à-tour le long des corridors, venait à la porte de sa prison, et l'appelait tout-à-coup, afin de s'assurer qu'on ne l'avait pas enlevé; pour peu qu'il différât de se faire entendre, le cerbère tout inquiet ouvrait avec fracas le guichet du tour, il y fourrait sa tête et criait d'une voix terrible, *Capet!... oh! Capet! où es-tu donc?* Se réveillant en sursaut, sautant du lit et accourant épouvanté, cet innocent répondait en tremblant:—*Citoyen, me voici; que me voulez-vous?*—Te voir,

répliquait l'infernal geolier, en inclinant sa lanterne à l'entrée du tour : « *C'est bon, houst ! décanille.* »

Parlait-on de cette manière, même aux chiens de la prison, pour les faire sortir de leur loge ? Comment les mandataires d'une nation civilisée et polie, comment des municipaux tout puissans dans Paris, pouvaient-ils tolérer des atrocités pareilles ?.... Tolérer ! Eh ! ils les avaient ordonnées. Voulant se défaire de l'héritier de la couronne, et ne pouvant employer le poignard pour commettre un infanticide qui eût été trop visible, ils eurent la lâche cruauté de l'assassiner en détail : ils crurent donner le change à l'opinion publique, à l'aide d'une suite de maux graduellement accumulés sur le jeune martyr ; maux évidemment causés par de mauvais alimens, par un air fétide et pestilentiel, par des traitemens affreux, et sur-tout par l'ennui, ce poison mortel et inséparable d'une solitude environnée d'horreurs.

Ces projets régicides n'étaient point masqués ; ils furent annoncés cent fois, même à la tribune législative. A la fin de 1794,

Mathieu, rapporteur du comité de sûreté générale, dit hardiment : « Je viens ici « donner un démenti formel aux écrits ca- « lomnieux des royalistes qui publient que « votre comité a donné des soins pres- « que paternels pour assurer l'existence des « enfans de *Capet!* » Un autre cannibal, nommé *Chabot*, s'expliqua plus clairement encore, et dit en pleine assemblée : « C'est « à l'apothicaire à en délivrer la France ! »

De prompts effets analogues suivirent ces intentions infernales. La santé du jeune Prince se détériora à vue d'œil ; pâle, morne et languissant, ne pouvant même rester ni levé, ni assis, le malheureux Prince fut obligé de garder le lit, tant il devint faible et souffrant. Alors plusieurs fonctionnaires publics, animés par des sentimens d'humanité et par l'honneur français, parvinrent à faire mander des officiers de santé, pour le visiter. Monsieur *Monnier*, d'un mérite, d'une probité et d'un zèle reconnus, eut le secret de se faire choisir. Mais ce révolutionnaire dont l'existence ajoute un chapitre nouveau aux annales de la scélératesse, ne tarda pas à être instruit de ce choix alarmant pour

les régicides ; et le monstre fit éloigner le dieu sauveur, accouru, plein d'espérance, de *Montreuil* à *Paris*, pour soigner l'illustre enfant : il fut promptement contremandé ; et l'entrée du temple lui fut interdite, au moment même qu'il allait y être introduit, parce qu'il avait été médecin de *Louis XVI, et que certainement il eût sauvé ou prolongé les jours de Louis XVII.*

Quelques mois après, seulement inquiet de savoir le terme fatal de la vie de l'illustre prisonnier, le comité de sûreté générale (quelle sûreté ! grand Dieu !) envoya trois commissaires pour s'en assurer. Il est à observer que c'était après le 9 *Thermidor* 1794, moment d'apparente humanité, où l'on avait beaucoup adouci le traitement de *Louis XVII*. On en va juger par le simple détail de son dîner : 1°. On lui servit devant les commissaires une écuelle de terre rouge contenant un potage noir ; 2°. un petit morceau de bouilli sec et retiré, dans une petite assiette de même espèce que l'écuelle, et au fond de laquelle étaient des lentilles ; 3°. un morceau de pain, point de vin, mais de l'*eau* ; point de couteau, mais un petit

couvert d'*étain*. Tel fut alors le repas ordonné par les chefs de la municipalité régnante, je ne dis pas pour un Roi seulement, mais pour un faible enfant malade, pour un moribond qui avait déjà un pied dans la tombe.

Enfin le moment désiré et ardemment provoqué par les anarchistes approchait; ils résolurent enfin alors, pour la forme seulement, de faire visiter leur victime par le célèbre *Desault*. Depuis plusieurs mois le jeune Prince pénétré d'horreur à la vue de ses geoliers et des commissaires cruels dont il était obsédé sans cesse, et sans cesse espionné, observait un énergique silence à leur égard. Dans ses plus pressans besoins, au fort de ses souffrances, il ne leur demandait rien, il ne leur répondait rien. Mais à l'aspect ouvert, à l'air compatissant du chirurgien, il recommença à parler; un doux sourire anima sa figure décolorée; toutes les fois que *Desault* le quitta dans le cours de ses visites, le royal enfant le retenait encore par le pan de son habit, comme pour lui ouvrir son cœur, et lui dire quelque chose de particulier.

La mort ayant enlevé *Desault* lui-même subitement ; M. *Pelletan* qui le remplaça, donna les mêmes soins au jeune Roi martyr; mais il n'y avait plus d'espoir de conserver une tête aussi précieuse, et il annonça cette fatale nouvelle.

Courbé sous le poids des malheurs ; accablé de tous les maux réunis sur sa personne par un enchaînement de perversités, ce jeune Prince vit enfin le terme de ses misères ; il fut heureusement débarrassé de ses fers et de ses bourreaux, le premier juin 1795, au commencement de sa onzième année.

Ces républicains, ces ardens défenseurs de l'humanité, des droits de l'homme et des propriétés, ces fameux destructeurs des tyrans eurent lieu d'admirer alors leur chef-d'œuvre ; ils purent voir leur faible victime rendant le dernier soupir dans les fers rivés par leur barbarie ; ils contemplèrent l'héritier de tant de Rois ayant à peine un coin de sépulture ignorée au milieu des magnifiques domaines tout couverts des trophées et des bienfaits de ses ancêtres.

Cependant telle fut la fin du digne fils de

Louis XVI; malgré tout le mal qu'on lui fit, au milieu des contrariétés et des tourmens de toute espèce, rien ne put le rendre ni méchant ni haineux : ce jeune martyr conserva une douceur et une patience admirables; il ne se vengea de ses bourreaux que par une résignation angélique et par le silence.

Nouveau modèle de piété filiale, ce jeune Prince en manifesta les doux sentimens dans ses dernières heures, celles même où son esprit aliéné ne lui laissait que de courts intervalles de connaissance. Plein de sollicitude sur le sort de sa famille infortunée dont il ne voyait plus personne, et dont l'absence le navrait d'une douleur inexprimable, il en articulait encore les doux noms pendant son agonie; il portait des regards inquiets et pleins de trouble autour de son lit; il cherchait des yeux sa tendre mère, sa bonne tante, et sa chère sœur, comme pour leur donner un dernier baiser, et dire un éternel adieu à ces sensibles et malheureuses compagnes de sa captivité.

Voici à cet égard les dernières paroles

que son historien a recueillies, et qui terminent son intéressante histoire. Indigné de l'état déplorable où de criminels délais, et d'autres causes plus criminelles encore avaient réduit un enfant si cher à la France, M. *Pelletan* parlait d'un ton très-animé aux officiers municipaux qui étaient présens à toutes les visites; ce jeune Prince qui croyait madame *Royale* encore prisonnière et non loin de sa chambre, pria l'illustre et savant chirurgien de parler fort bas: *Ma sœur*, lui observa-t-il, *pourrait vous entendre; et elle serait bien fâchée si elle savait que je suis malade.*

Qui ne serait touché des destinées fatales et de la perte de ce jeune Roi? Incroyables calculs des féroces dominateurs, à une époque de fer, de sang, et de crimes! que leur servit un barbare et lâche infanticide? N'existait-il pas bien d'autres héritiers inaccessibles à leur fureur ambitieuse? N'attendaient-ils pas, avec autant de prudence que de sécurité, des événemens certains, ces princes chéris et bien forts de leurs vertus, de leurs droits, et de l'opinion dominante?

Ces législateurs en démence, ces vainqueurs éblouis jusqu'à l'aveuglement des chances variables de la fortune ; ils n'avaient donc nulle idée des puissances de l'Europe ? de l'Europe sur-tout bien différente de celle qui, jadis, étrangère à la boussole et au trident des mers, pliait encore sous le joug insolent des Romains ? ils ne sentaient donc pas que de grandes nations dont un injuste mépris stimulait d'ailleurs l'indignation et centuplait les forces ; que ces nations, dis-je, briseraient jusqu'à la dernière baïonnette, plutôt que d'endurer toujours un régime infernal, un régime destructeur de leurs souverainetés, de leur repos et de leurs propriétés !.....

N. B. La dénonciation de la vie de *Louis XVII*, que j'ai écrite il y a plus de vingt ans, et qui m'a valu la perte de la place que j'occupais alors, forme plusieurs pièces authentiques. Ces pièces sont essentiellement liées à la vie du Jeune Roi Martyr ; en attendant que je les publie, je la termine par l'épitaphe que j'ai composée pour son tombeau.

EPITAPHE DE LOUIS XVII.

Ci-gît *Louis dix-sept.* O forfait ! ô douleur !
Jouet trop malheureux du sort et des grandeurs ;
Des plus noirs attentats victime infortunée,
Sur cet *Ange* le crime épuisa ses fureurs !
L'avenir croira-t-il le comble des horreurs ?....
Il périt dans les fers dès sa onzième année.

FRÉVILLE.

VERS

Sur les malheurs et la mort prématurée de Louis XVII.

Famille infortunée !... Ah ! quel sort inhumain
Du dernier fils des rois égale le destin?
Louis sur l'échafaud a terminé sa vie ;
Son épouse n'est plus et sa sœur l'a suivie.
D'effroyables malheurs ont banni ses parens :
Seul au fond de sa tour, sous l'œil de ses tyrans,
Un fils respire encore ; il n'a pour sa défense,
Que ses traits enchanteurs et que son innocence.
Contre tant de faiblesse a-t-on tant de courroux ?
Cruels : il n'a rien fait, n'a rien fait contre vous.
Veille sur lui, grand Dieu ! protecteur de sa cause,
Dieu puissant ! c'est sur lui que notre espoir repose:
Accueille ses soupirs de toi seul entendus:
Qu'ils montent vers le ciel, hélas ! qu'il ne voit plus !
Tu connais ses dangers et tu vois sa faiblesse,

Ses parens ne sont plus, son peuple le délaisse:
Que peuvent pour ses jours ses timides amis?
Les assassins du père environnent le fils;
Sa ruine est jurée: à peine leur furie
Lui laisse arriver l'air, aliment de la vie.
Son courage naissant et ses jeunes vertus
Par le vent du malheur languissent abattus:
Leurs horribles conseils et leur doctrine infâme
En attendant son corps empoisonnent son âme.
Déjà même, déjà de sa triste prison
La longue solitude a troublé sa raison.
Quoi! n'était il donc plus d'espoir pour sa jeunesse?
De l'amour maternel l'ingénieuse adresse
Le zèle, le devoir pour défendre ses jours
Etaient-ils sans courage, étaient ils sans secours?
Abner sauva Joas; sous l'œil même d'Ulysse,
Un faux Astyanax fut conduit au supplice.
Mais quoi! pour remplacer un enfant plein d'attraits,
Quel visage enchanteur eût imité ses traits?
L'œil le moins soupçonneux eût percé le mystère,
Et la beauté du fils aurait trahi la mère.
Aujourd'hui, plus d'amis, de sujets, de vengeur;
Chaque jour dans son sein verse un poison rongeur;
Quelles mains ont hâté son atteinte funeste?
Le monde apprit sa fin, la tombe sait le reste.
Ah! malheureux enfant! ah prince infortuné!
Sous quelque chaume obscur pourquoi n'es-tu pas né?
Pleurez, Francais, pleurez tant de maux et de charmes;
Victime d'un long trouble, il eût tari vos larmes.

(DELILLE, *Poëme de la pitié.*)

Une jeune fille de quatorze ans se déguisant en pauvre mendiante, et conduisant ainsi son père aveugle jusque sur les frontières de France, pour le soustraire au régime de la terreur ; c'est un trait qui mériterait, à tous égards, de figurer dans cet Ouvrage : mais cette jeune personne, heureusement, vit toujours pour le bonheur de sa famille ; et c'est à regret que nous supprimons un sujet si digne de figurer dans cette nouvelle galerie, où l'on s'est fait une loi de n'admettre que des enfans moissonnés en leur fleur.

Fin du deuxième et dernier Volume.

SOURCES D'OU L'ON A TIRÉ LES MATÉRIAUX QUI ONT SERVI A L'HISTOIRE DES ENFANS CÉLÈBRES.

Les Lettres de Pline le jeune.

Ingenium et studia puerorum, par Dom Gervais.

Les Ouvrages de Baillet.

Le Dictionnaire des Hommes illustres.

Le Dictionnaire d'éducation.

Le Mercure de France.

Le marquis de Pompignan.

L'Oraison funèbre du jeune Duc de Bourgogne, par Willermet.

La Bibliothèque de M. Le Monnier, médecin du Roi, à Montreuil.

Le Storie de Nani.

Les Œuvres de M. Bérenger.

Des Mémoires fournis par madame de Montreuil, pour servir à la vie de la jeune Adélaïde, sa fille.

*Une notice sur Minette Stéphanie de****, née en Russie, près de *Ladoga.*

Les Cahiers d'Angéla, donnés par sa maman.

Les Mémoires de Louis XVII.

TABLE

Des matières contenues dans ce Volume.

Nicolas Ferry, dit Bébé. . . . . Page 1
Nichols 36
Adélaïde de Montreuil. 63
Hal-Méhi Cantimire 91
Le petit Émilien. 107
Angélique de Montjustin. 721
Angéla de la Morinière. 247
Vie du jeune Roi Martyr. 311

Fin du second et dernier Volume.

IMPRIMERIE DE D'HAUTEL.

Deacidified using the Bookkeeper process.
Neutralizing agent: Magnesium Oxide
Treatment Date: SEP

Preservation Techno

A WORLD LEADER IN PAPER PRES
111 Thomson Park Drive
Cranberry Township, PA 1
(724) 779-2111